11.45

LE COMMERCE NE PROSPÈRE PAS AUX FLORALIES

page A 3



M. Yves L'Heureux, de Distribution Dyk Inc., une boutique de cadeaux et d'artisanat, a hâte d'entendre tinter sa caisse enregistreuse.

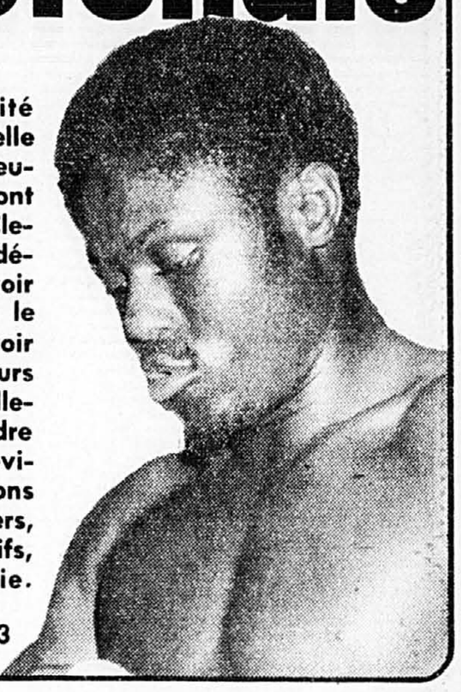
photo Réal St-Jean

CLEVELAND DENNY

Une enquête approfondie

■ La Régie pour la sécurité dans les sports assure qu'elle effectuera une enquête sérieuse sur les circonstances qui ont entouré la mort du boxeur Cleveland Denny. Celui-ci est décédé à l'hôpital après y avoir passé dix-sept jours dans le coma. La famille, après avoir songé à lui retirer les secours qui le maintenaient artificiellement en vie, a préféré attendre une mort naturelle, mais inévitable. De nombreuses réactions sont venues de milieux divers, gouvernementaux et sportifs, à la suite de cette tragédie.

pages D 1, D 2, D 3



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

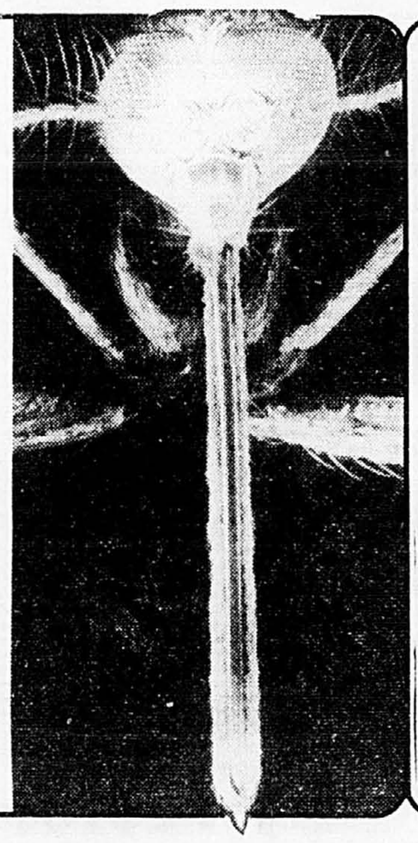
la presse

MONTRÉAL, MARDI 8 JUILLET 1980, 96e ANNÉE, no 159, 54 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

L'arme de nos maringouins

Le dard de ce moustique femelle grossi 100 fois est formé d'un tube effilé contenu dans une sorte de fourreau. Le tube, bien sûr, sert à aspirer le sang des victimes. Seules les femelles sont ainsi équipées car le sang ainsi aspiré leur donne les protéines nécessaires à la maturation de leurs oeufs. Ils sont des millions à attendre les vacanciers au Québec et personne n'y échappe, car les insectes piqueurs sont attirés par le gaz carbonique libéré par l'organisme.



LE QUÉBEC LOIN EN TÊTE

Dépenses des provinces: pas encore de frein

■ Les gouvernements des dix provinces canadiennes ne tenteront pas cette année de mettre un frein à la hausse de leurs dépenses. La croisade pour les restrictions dans les dépenses publiques semble avoir cédé la place à la lutte contre le ralentissement économique.

C'est en effet une hausse des déboursés de 12.4 pour cent que l'on enregistrera pour l'année fiscale 1980 - 1981, soit plus que l'inflation mais plus aussi que la croissance de l'économie dans son ensemble, selon les données rendues publiques hier dans une étude du Conference Board au Canada.

Ce sursaut dans le rythme de croissance des dépenses provo-

ALAIN DUBUC

quera une hausse de 56 pour cent des besoins financiers des gouvernements selon l'étude, intitulée «Fiscal Position of the Provinces, The 1980 Budgets».

«Une analyse des budgets provinciaux de 1980 indique que la nécessité de soutenir l'activité économique a incité les gouvernements à user de moins de rigueur dans l'application des programmes visant à restreindre les dépenses publiques», affirme l'auteur, l'économiste Marie Burrows.

«Ils se sont soustraits, poursuit-elle, pour cette année, à leur engagement de maintenir l'augmentation des dépenses en deçà du taux d'inflation», poursuit-elle.

Les tableaux publiés dans le rapport, basés sur les dix budgets provinciaux présentés entre le 28 février et le 13 mai, montrent que, dans l'ensemble, les dix provinces enregistrent un surplus de $1.84 milliard dans leur balance courante, (soit leurs dépenses de fonctionnement moins leurs recettes).

Ce chiffre, un surplus, cache cependant d'importantes variations d'une province à l'autre,

voir DÉPENSES en page A 4

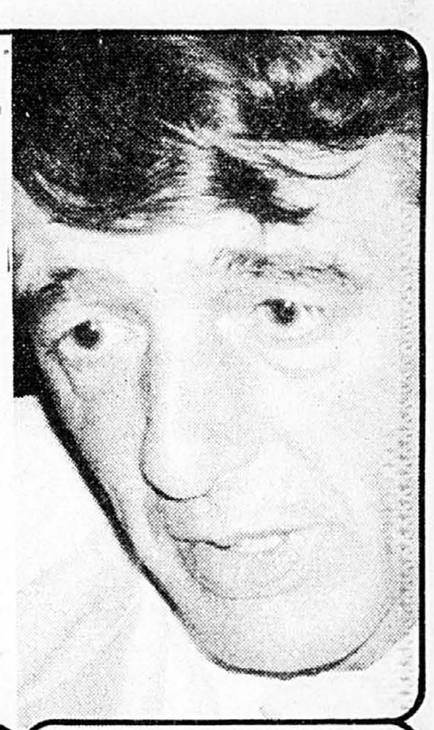


TRAGÉDIE ÉVITÉE DE JUSTESSE À DORVAL

Enquêteur déçu de Transport-Canada

Une tragédie, attribuable à la négligence d'un contrôleur aérien a été évitée de justesse à l'aéroport de Dorval le 26 février dernier, a soutenu hier un haut fonctionnaire de Transport-Canada. Un petit Beechcraft avec à bord deux inspecteurs de Transport-Canada a failli emboutir un DC-8 d'Air Canada à moitié rempli qui traversait la piste, à destination de Tampa, en Floride. M. Laurent Chartier, régisseur au Québec de l'aviation civile pour le ministère des Transports, a révélé que ses tentatives pour mener une enquête sur l'incident ont été entravées par la haute direction de Transport-Canada.

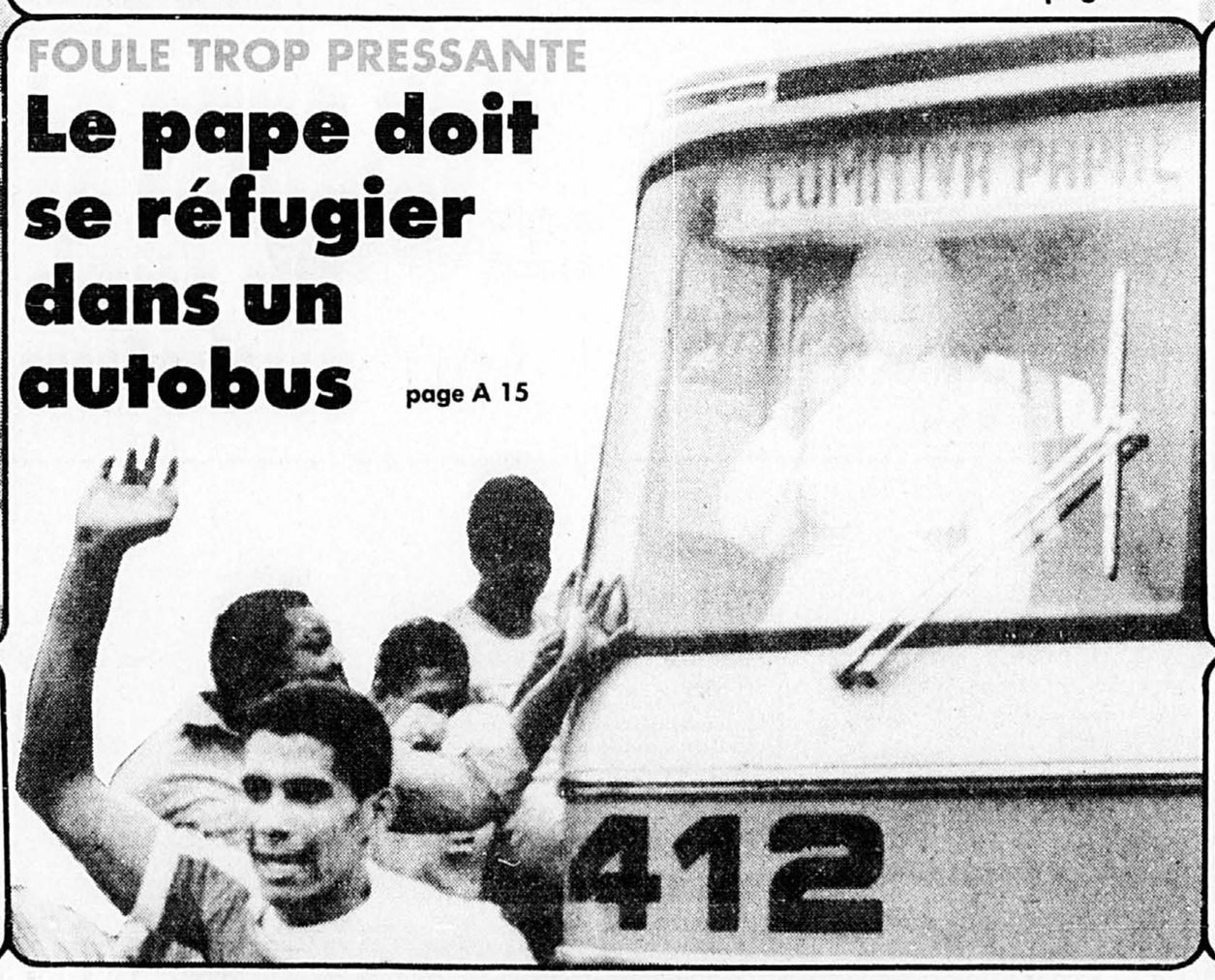
page A 4



FOULE TROP PRESSANTE

Le pape doit se réfugier dans un autobus

page A 15



SOMMAIRE

Annonces classées: B 8 à B 11, C 8, C 9
Arts et spectacles:
—Informations: A 12 à A 14
—Horaires: C 5
Bandes dessinées: B 7
Carrières et professions: A 9
Contact: D 7 à D 10
Décès, naissances, etc.: C 11
Économie: B 1 à B 6
Êtes-vous observateur?: B 11
FEUILLETON:
L'alternative du diable: B 9
Horoscope: B 7
L'auto: D 7
Le monde: A 10, A 11
Mot mystère: B 7
Mots croisés: B 7
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: C 5
Sports: D 1 à D 12
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2, C 3

YOLANDA ESTELA HERNANDEZ

Les passeurs du désert de l'Arizona ont volé son enfant de 13 mois

page A 3

ÉDITO

WINNIPEG OU LE VIEILLISSEMENT D'UN PARTI

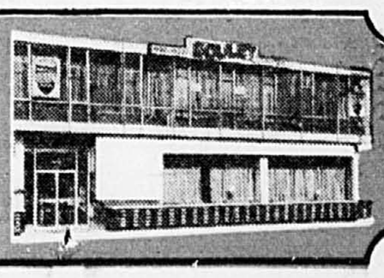
PAR IVAN GUAY

page A 6

Consultez-nous POUR LA VENTE OU L'ACHAT de votre propriété

immeubles GOULET courtiers, inc.

angle JEAN-TALON et PIE IX 374-5744



À LA VEILLE DES POURPARLERS CONSTITUTIONNELS DE MONTRÉAL

Trudeau réaffirme la volonté fédérale de procéder unilatéralement si nécessaire

OTTAWA. (PC) — A la veille de la reprise des négociations pour le renouvellement du fédéralisme, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a réitéré son intention, hier aux Communes, d'agir unilatéralement, si nécessaire, en matière de révision constitutionnelle, et a souligné l'importance de maintenir une forte union économique au pays.

CLAUDE PAPINEAU
de la Presse canadienne

Au retour du congrès d'orientation du Parti libéral du Canada, ce week-end, à Winnipeg, le premier ministre a eu à répondre aux questions du leader du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui l'a accusé de mettre en danger le processus de réforme constitutionnelle en tenant des propos conflictuels à l'endroit des provinces.

«Au cours du week-end, le premier ministre a dit que les provinces entretenaient «une mentalité de garnison au Canada et qu'elles érigeaient des barrières pour diviser le pays»; compte tenu de l'attitude de coopération de l'ensemble des premiers ministres provinciaux, pourquoi le premier ministre use-t-il d'un tel langage?», a demandé M. Broadbent.

Le premier ministre a répliqué qu'il ne faisait pas référence au processus de réforme constitutionnelle en tant que tel, mais qu'il soulignait plutôt l'importance de maintenir au pays une forte union économique.

«Le leader néodémocrate est sûrement au courant qu'il existe au Canada certaines politiques touchant la mobilité de la main-d'oeuvre et du capital qui ne seraient pas permises dans le Marché commun enropéen», a dit M. Trudeau.

Droits des Indiennes

D'autre part, interrogé par le député conservateur de Kingston-les-Isles, Mme Flora MacDonald, à propos de l'amendement possible de la Loi des Indiens pour donner égalité de traitement aux Indiennes, le premier ministre a déclaré que le gouvernement canadien n'entend pas imposer une solution au problème.

«Toutefois, a-t-il dit, je crois qu'il est juste de dire que les droits de la personne ne sont pas négociables, comme le dit le porte-parole de l'Opposition, et c'est pourquoi, après 10 ans de négociations avec les provinces, je suppose qu'on doive agir unilatéralement, et je suis heureux d'avoir l'appui de l'Opposition», a dit M. Trudeau.

Le premier ministre a dit que dans le cas de la réforme constitutionnelle, on avait attendu 53 ans, et que dans le cas de la refonte de la Loi des Indiens, après sept ans de discussions, il semblait temps d'agir dans un délai d'un à deux ans.

C'est aujourd'hui à Montréal, par ailleurs que la réunion fédérale-provinciale des ministres responsables de la révision constitutionnelle reprend ses travaux en vue du sommet des premiers ministres en septembre.

Les négociations

Pour l'essentiel, les discussions reprennent au point où on les avait laissées en février 1979, peu de temps avant la campagne électorale qui devait porter brièvement au pouvoir, le 22 mai suivant, le gouvernement conservateur du premier ministre Joe Clark. Dix des 12 points à l'ordre du jour de la réunion de la conférence ministérielle intergouvernementale, aujourd'hui, ont déjà été traité à la conférence de février 1979.

On compte, en plus, la déclaration de principes sur le fédéralisme que le premier ministre Trudeau a soumise aux provinces le 9 juin dernier, ainsi que les pouvoirs touchant l'économie. La discussion reprendra sur le droit de la famille, plus particulièrement sur la juridiction du divorce, la réduction des disparités régionales par le biais de la péréquation, la propriété des ressources et le commerce interprovincial, les ressources du sous-sol marin, les pêches, les communications, le Sénat, la Cour suprême, une charte des droits de libertés et le rapatriement de la constitution.

Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, et le procureur général de la Saskatchewan, M. Roy Romanow, coprésideront les réunions du comité intergouvernemental qui se réunira une semaine à Montréal, une semaine à Toronto et une semaine à Vancouver en juillet, avant de se réunir à nouveau à Ottawa la dernière semaine du mois d'août.

Les propos de Trudeau soulèvent l'inquiétude

■ (d'après PC, UPC et CP) — Les remarques du premier ministre Trudeau lors du congrès libéral de Winnipeg en fin de semaine ont semé l'inquiétude dans les provinces, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, allant même jusqu'à prédire qu'un rapatriement unilatéral de la constitution détruirait les gouvernements provinciaux.

Selon lui, si le gouvernement fédéral agissait seul pour rapatrier la constitution, il poserait un geste anticonstitutionnel et enlèverait aux provinces leurs statuts particuliers au sein de la Confédération.

M. Hatfield a dit espérer que M. Trudeau s'est exprimé comme il l'a fait en fin de semaine par excès de libéralisme et qu'il n'a pas énoncé la politique fédérale.

De son côté, le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, a déclaré hier que l'attitude rigide de M. Trudeau concernant le contrôle exercé par les provinces sur leurs ressources mettait en cause les négociations en vue d'une réforme constitutionnelle.

M. Peckford s'est dit très inquiet de voir son homologue fédéral rejeter le principe d'un contrôle provincial des ressources du plateau continental, un domaine auquel Terre-Neuve tient particulièrement, en raison de la possibilité d'importants gisements de pétrole et de gaz naturel au large de ses côtes.

Selon M. Peckford, les propos tenus par M. Trudeau sont contraires aux principes adoptés lors de la réunion des premiers ministres à Ottawa, le 9 juin. Les premiers ministres avaient alors décidé d'en arriver à un accord sur une formule acceptable par tous pour amender la constitution, et M. Peckford s'inquiète de voir M. Trudeau vouloir dicter unilatéralement les volontés fédérales.

La question des richesses sous-marines inquiète également le premier ministre John Buchanan, de la Nouvelle-Écosse. Celui-ci déclare qu'il n'acceptera aucune décision unilatérale sur le rapatriement, ajoutant qu'il ne fera des concessions que si sa province obtenait la juridiction sur ses richesses sous-marines.

Le leader libéral de la Nouvelle-Écosse, Sandy Cameron, lui, est d'accord avec le premier ministre Trudeau et estime qu'Ottawa devrait avoir le droit de rapatrier la Constitution sans l'approbation des provinces.

Le procureur de la Saskatchewan, Roy Romanow, coprésident des conférences constitutionnelles, se dit tout à fait opposé à un tel geste. Selon lui, M. Trudeau devrait plutôt laisser travailler en paix le comité spécial des ministres sur la constitution pendant l'été.

M. Romanow a également recommandé à M. Trudeau de cesser d'insister sur le besoin d'un gouvernement central plus fort.

En Colombie-Britannique, le ministre des Affaires intergouvernementales, Garde Gardom, s'il ne s'oppose pas à un rapatriement unilatéral de la constitution, il est absolument contre tout amendemant sans le consentement des provinces.

«Je m'oppose au projet de M. Trudeau de rapatrier la constitution au Canada si cela signifie qu'à son retour, elle pourra être amendée unilatéralement», a déclaré le ministre.

Au Québec, le rapatriement est considéré comme la moins importante des 12 questions en suspens, a déclaré le ministre des Affaires Intergouvernementales, Claude Morin.

La Quotidienne
Tirage d'hier
5-9-3

$19.95 $19.95 $19.95 $19.95 $19.95 $19.95 $19.95 $19.95

Firestone®
PNEUS NOIRS
DE LUXE "CHAMPION"
600 x 12
Installation en surplus.
Faites vite pendant que
les stocks sont là!



LES EXPERTS EN PNEUS

VISA master charge

EN VILLE
770 ouest, rue Notre-Dame
Tél.: 861-1611

CHOMEDEY LAVAL
1200, boul. Labelle
Tél.: 688-6262

NORD-OUEST
5150 ouest, rue Jean-Talon
Tél.: 731-7811

RIVE SUD
3435, boul. Taschereau
Tél.: 678-8080

EST
6000 est, rue Sherbrooke
Tél.: 254-6006

DOLLARD DES ORMEAUX
3352, chemin des Sources
Tél.: 683-2844

NORD-EST
1025 est, rue Jean-Talon
Tél.: 271-3551

En vente aussi chez Canada Supply & Tire Ltd. à Ottawa et à Toronto
Les prix peuvent varier

PNEUS · AMORTISSEURS · FREINS · ÉQUILIBRAGE ET ALIGNEMENT DES ROUES · VIDANGE D'HUILE.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 15 Maximum: 26	
Ciel variable, quelques averses	Beau

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	24	Quelques averses	Beau
Outaouais	—	26	Ciel variable	Beau
Laurentides	—	26	Ciel variable	Beau
Cantons de l'Est	—	25	Ciel variable	Beau
Mauricie	—	24	Ennuagement	Nuageux
Québec	—	25	Ciel variable	Beau
Lac-Saint-Jean	—	24	Ennuagement	Beau
Rimouski	—	20	Ennuagement	Averses
Gaspésie	—	20	Ennuagement	Averses
Baie-Comeau	—	20	Ennuagement	Averses
Sept-Îles	—	20	Ennuagement	Averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	10	22
Alberta	Averses	Edmonton	8	23
Saskatchewan	Averses	Regina	9	24
Manitoba	Averses	Winnipeg	18	26
Ontario	Nuageux	Toronto	14	25
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	10	18
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	11	16
Ile-du-Prince-Edouard	Averses	Charlottetown	9	13
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	9	18

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	17	—	Chicago	15	—	Nlle-Orléans	27	—
Washington	19	—	San Francisco	12	—	Miami	24	—
Boston	16	—						

vers les capitales

Amsterdam	13	18	Londres	13	18	Stockholm	—	20
Athènes	22	32	Le Caire	—	—	Sydney	—	11
Berlin	9	21	Lisbonne	16	26	Tokyo	24	29
Bruxelles	6	18	Madrid	15	34	Tunis	—	29
Casablanca	—	23	Moscou	15	21	Vienne	15	24
Genève	16	23	Paris	14	20	Varsovie	—	19
Hong Kong	27	32	Rome	14	28			

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines			
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines			
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h)
285-6911

la presse

Des exposants commerciaux du Pavillon de la Flore sont au bord de la faillite

«Plusieurs des 60 exposants commerciaux du Pavillon de la Flore, aux Floralies internationales, sur l'île Notre-Dame, sont au désespoir et pensent fermer leur boutique ou kiosque d'ici à une semaine afin d'éviter la faillite qui les guette». Telle est la situation peu brillante décrite, hier, à LA PRESSE, par M. Michel Ducharme, porte-parole de ces exposants.

PAUL POULIOT

M. Ducharme, un artisan spécialisé en céramique, se plaint amèrement du peu de cas que l'on fait de ces exposants qui, selon lui, se débattent à tous les jours avec des problèmes qui semblent insolubles, surtout un grave manque à gagner résultant d'une pénurie chronique de clients.

D'après lui, cette faible clientèle serait attribuable principalement au coût d'entrée sur l'île, plus le déboursé exigé pour le stationnement des autos et, ensuite, une insuffisance de transport entre les lieux d'arrivée et le site des jardins et pavillons.

M. Ducharne se dit grandement déçu parce que, souligne-t-il, «dans le contrat que nous avons signé avec l'AMARC (Association montréalaise d'action récréative et culturelle), en janvier dernier, on nous avait bel et bien promis une publicité adéquate, irrésistible. Il était alors question de quatre à six millions de visiteurs possibles sur l'île Notre-Dame».

Il appert que la réalité est toute autre. Les foules attendues ne se seraient jamais matérialisées. «Sur semaine, on compte environ une centaine de personnes qui défilent devant nos kiosques ou boutiques au cours d'une journée, alors qu'un total quotidien de 500 est atteint en fin de semaine. Moins de 2 p. 100 des visiteurs achètent quelque chose des exposants».

M. Ducharme précise d'ailleurs, à ce propos, que les gens qui pénètrent dans le Pavillon de la Flore y entrent à tout hasard, sans savoir vraiment ce qu'ils vont y trouver. «Il n'y a aucune publicité, rien comme information pour les renseigner et les motiver. Ils ne sont donc pas prêts à acheter et viennent ici en explorateurs, pour faire du lèche-vitrine, rien de plus. Conscient de cette situation absolument anormale, dès le début, j'en ai parlé avec les autorités concernées mais on a fait la sourde oreille à nos revendications».

Vaines recommandations

M. Ducharme a en outre fait part à LA PRESSE de quelques-unes des recommandations qu'il a soumises, dès le commencement de juin dernier, aux responsables du Pavillon: un système d'orientation intérieure afin de diriger le public pour qu'il ait une vue d'ensemble rapide et complète de l'immeuble. Installation d'une affiche, aux frais des exposants commerciaux, à l'extérieur de la bâtisse, sur la rampe d'accès, pour annoncer la tenue d'une exposition commerciale à l'intérieur jusqu'au 1er septembre. La pose d'une grande affiche sur le garde-fou du balcon au 3e étage du Pavillon. Distribution de billets de transport en balade aux clients. Toutes ces suggestions, de signaler M. Ducharme, ont été accueillies par une fin de non-recevoir, soit qu'on les ait jugées impossibles ou irréalisables, contraires aux normes publicitaires discrètes établies, etc.

Ce porte-parole des exposants commerciaux laisse entendre qu'il a maintenant l'impression bien nette d'avoir dérangé un paquet de fonctionnaires qui se préparaient à un été bien calme, un été fleuri loin du tohu-bohu de la ville.

Les millions d'Arlequin

Une conversation avec plusieurs des exposants a permis de constater que bon nombre d'entre eux avaient participé aux Floralies intérieures, au Vélodrome du Parc olympique, et que cela leur avait été vraiment fort profitable et qu'ils s'attendaient, naturellement, à ce que les Floralies extérieures soient pour eux une source généreuse et constante de revenus.

Ils ont tous laissé l'impression que ce n'était pas le coût de location des kiosques qui leur causait des ennuis, mais bien la nécessité de défrayer les salaires et autres dépenses occasionnées par l'embauche de personnel afin de maintenir leur stand ouvert dix heures par jour et sept jours par semaine. La vaste majorité, du moins jusqu'à présent, vendent beaucoup en deça du total de leurs déboursés et ne pourront certes pas tenir le coup indéfiniment.

Richard Saint-Aubin, de la Pépinière J.-A. Saint-Aubin, insiste sur le fait que le manque de publicité est préjudiciable aux exposants. «Les gens ne savent pas ce qu'il y a dans le Pavillon et ils ne viennent pas nous voir».

Jean-Michel Alcaraz, de Vaison la Romaine, en France, se demande s'il y a une grave crise économique à Montréal.

Cet artisan, propriétaire de la Bijouterie florale, offre au public des créations uniques, soit des fleurs séchées de Provence encastrées dans de la résine selon une technique bien spéciale. «J'ai fait toutes les floralies depuis un an et demie, en Europe. Le public y est nombreux et intéressé. Ici, je ne sais pas pourquoi, les gens se contentent de regarder, d'admirer, mais ils n'achètent pas». Il dit regretter amèrement d'avoir fait confiance aux organisateurs des Floralies de Montréal.

Pour Luc Couturier, de Sherbrooke, bien qu'il soit d'accord avec l'énoncé selon lequel le public n'est pas renseigné sur le Pavillon de la Flore, les affaires marchent rondement pour lui. Il croit que sa réussite est attribuable au peu d'espace occupé par ses rosiers miniatures et aussi parce qu'ils sont tout à fait nouveaux ici.

Serge Ferland, de la Librairie du bouquineur, laisse entendre qu'il a l'impression que les guides aux Floralies ont ordre de ne pas parler des kiosques commerciaux, ce qui expliquerait le peu de visiteurs à ces stands et boutiques.

Mme Cécile Renaud, propriétaire de Fleurs Jac, une boutique où l'on fabrique et vend des fleurs en tissus, constate que le public est étonné de trouver de belles boutiques et qu'il n'est pas prêt à acheter. C'est un arrêt momentané, des commentaires élogieux, puis le départ.

Lucien Sudré, de Noisy le Grand, en banlieue de Paris, a connu un grand succès aux Floralies intérieures et cela complétait, en quelque sorte, sa tournée de toutes les expositions horticoles de France, Belgique et Allemagne. Cette réussite, au Vélodrome, il l'attribue à une organisation basée sur les horticulteurs. Selon lui, l'échec dont il est l'une des victimes, sur l'île Notre-Dame résulte d'une pénurie de présentations florales, puisqu'il est le seul à présenter des fleurs coupées, avec son pique fleurs Camélia.

Yves L'Heureux, de Distribution Dyk Inc., une boutique de cadeaux et d'artisanat, révèle qu'il n'a vendu en moyenne, à chaque jour, que pour $35, avec une journée aussi peu payante que $8, alors qu'aux Floralies intérieures il encaissait jusqu'à $500 par jour.

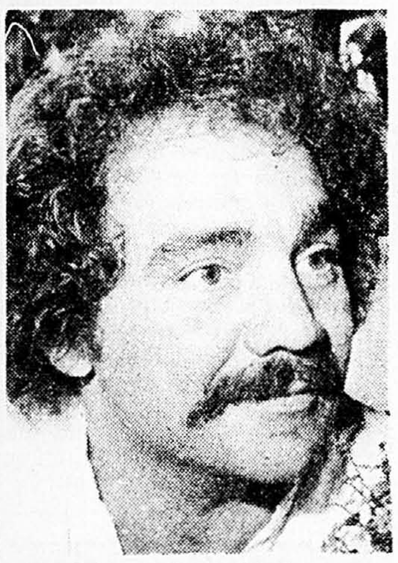
Christine Grégoire, une sociologue et journaliste à la pige, de la boutique florale L'Envert, a été très emballée par les Floralies intérieures, mais elle avoue l'être de moins en moins pour celles de l'île Notre-Dame. Ce qui manque, selon elle, c'est une infrastructure adéquate et des renseignements suffisants pour le grand public.

Mis au courant de ces doléances par LA PRESSE, le directeur général de l'AMARC, M. Gilles Chatel, a tenu à préciser que son organisme n'a pas négocié avec ces exposants et ne leur a pas, par conséquent, fait de promesses. L'AMARC, qui gère le Pavillon de la Flore, a tout simplement signé des contrats de location d'emplacements avec les gens ou entreprises dont le nom était sur une liste de participation préparée par les Floralies.

M. Chatel ne croit pas que l'on ait pu sérieusement avancer des chiffres de fréquentation des Floralies extérieures dépassant un maximum prévisible de deux millions et demi de visiteurs, ce qui donne une moyenne de 30,000 personnes par jour.

D'après cet administrateur, le transport des visiteurs fonctionne bien. Les cinq balades sont à l'oeuvre transportant les usagers du métro ou les visiteurs qui arrivent par l'autobus 168 venu du centre-ville, jusqu'au Pavillon de l'AMARC, à quelques centaines de pieds de la plupart des pavillons et jardins. En outre, précise-t-il, la publicité et l'information ne relèvent pas de l'AMARC, mais plutôt du gouvernement du Québec.

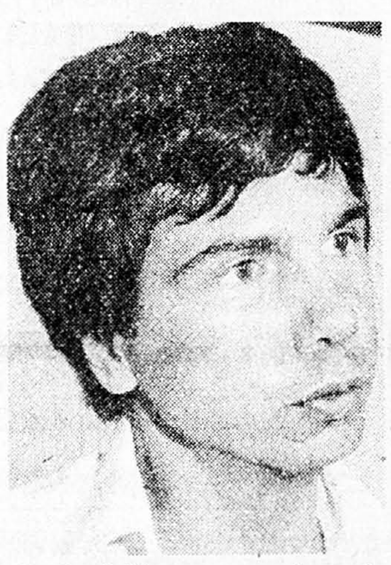
De son côté, M. Pierre Bourque, horticulteur en chef des Floralies, est optimiste. Il croit que les difficultés qu'auraient les exposants commerciaux sont temporaires. La fréquentation de l'île Notre-Dame augmente constamment, ce que le Pavillon de la Flore a à offrir au public est maintenant mieux connu et les semaines qui viennent devraient être des plus encourageantes pour tous.



On a fait sourde oreille à nos revendications— Michel Ducharme



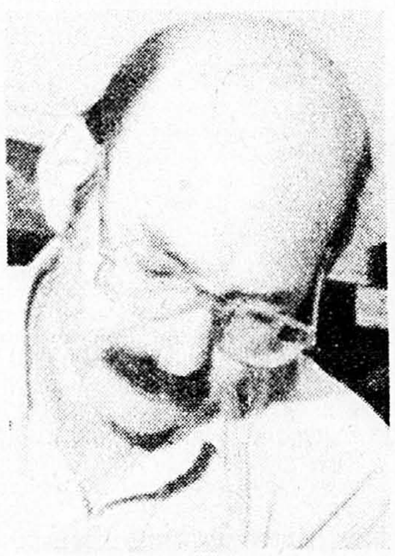
Je suis de moins en moins emballée par les Floralies— Christine Grégoire



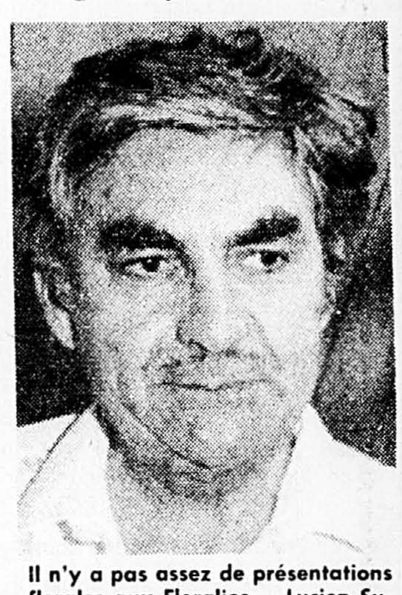
Je réussis bien parce que je vends des petits plants— Luc Couturier



Le public est tout étonné de trouver des belles boutiques ici.— Cécile Renaud



(photos Réal St-Jean, LA PRESSE)
Le public ignore l'existence de nos kiosques— Serge Ferland



Il n'y a pas assez de présentations florales aux Floralies— Lucien Sudré

Les rues de Montréal

A.-A. DES ROCHES (1967)

Alphonse-Avila DesRoches (1878-1963), marchand et échevin du quartier Hochelaga, fut membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal de 1921 à 1930, puis de 1932 à 1934, en occupant même la présidence de novembre 1927 à 1930 à la suite du décès de J.-A. Brodeur. DesRoches était connu sous le vocable de A.-A. DesRoches, et non pas sous ceux d'Alphonse ou d'Avila.

ZOTIQUE-RACICOT, RUE (1953) et parc (1967)

Né au Sault-au-Récollet (compris dans le quartier d'Ahuntsic depuis le 22 décembre 1916), François-Zotique Racicot (1815-1915) fut vicaire général (1899), puis évêque auxiliaire de Montréal (1905).

+++

ALBERT-DUQUESNE, place (1976)

Albert Simard, dit Duquesne (1891-1956) fut un comédien renommé, aussi à l'aise dans le drame que dans la comédie, connaissant ses meilleurs succès au Stella. Il a fondé plusieurs troupes de théâtre dont la plus célèbre fut celle qu'il dirigea avec son ami, le regretté Fred Barry. L'arrivée de la radio lui donne l'occasion de camper l'inoubliable personnage d'Alexis, dans «Un homme et son péché», avant qu'il ne devienne un speaker aussi talentueux que respecté. Les «Nouvelles de chez nous» diffusées pendant 16 ans sur les ondes de CKAC furent très goûtées des radiophiles. Fervent partisan du Canadien, il fut l'un des pionniers des nouvelles sportives radiodiffusées.

HONORAIRES DE $300,000 À HUEL

Drapeau refuse de répondre à Auf Der Maur

Le maire Jean Drapeau et les membres du comité exécutif ont refusé de répondre aux questions soulevées au conseil concernant des honoraires de $300,000 versés à un professionnel, M. Georges Huel, déjà cité au rapport de la Commission

FLORIAN BERNARD

Malouf et qui avait précédemment reçu des honoraires de $40,000 du COJO.

C'est le conseiller Nick Auf Der Maur — de retour au conseil après avoir régularisé sa situation devant les tribunaux — qui a soulevé la question «Huel», intéressant surtout le conseiller Gerry Snyder, et le maire Drapeau, membres du comité exécutif. Mais le maire Drapeau a rejeté toutes les questions, soulignant que le conseil n'a pas à débattre ce qui a pu se passer au COJO et que, d'autre part, les honoraires votés il y a quelques mois en faveur de M. Huel n'ont aucun lien avec les anciennes relations de ce dernier au COJO.

Le conseiller Michael Fainstat a déclaré, pour sa part, qu'il a déjà déposé une demande d'enquête auprès de la Commission municipale du Québec concernant les honoraires votés récemment par l'administration de Montréal à M. Georges Huel.

Une histoire de logo

A la page 201 du rapport Malouf, il est question d'une somme de $40,000 votée sur dissidence en faveur de M. Huel. L'argent a servi à la création d'un logo olympique. Or, d'expliquer le conseiller Auf Der Maur, parmi ceux qui ont voté en faveur de ces honoraires se trouvent MM. Gerry Snyder, Jean Drapeau, Jean Dupire et Roger Rousseau. Plus récemment (il y a quelques mois), le même Georges Huel obtenait un contrat de $300,000 de l'administration de Montréal pour la confection d'une «image de marque» pour la métropole. Encore une fois, d'expliquer M. Auf Der Maur, MM. Gerry Snyder, Jean Drapeau ont voté en faveur de ce contrat, le tout sans appel de soumissions publiques.

Refus de répondre

Visiblement irrité, le maire Drapeau a refusé d'autoriser M. Snyder à répondre aux questions du conseiller Auf Der Maur, tout d'abord parce qu'il ne s'agissait pas d'un dossier actuellement devant le conseil et, deuxièmement, parce que, selon l'expression du maire, «le conseiller Auf Der Maur étale des inexactitudes». Il ne s'agit pas tout simplement d'un «design», a dit le maire, mais d'un ensemble de travaux que le conseiller Auf Der Maur «néglige de signaler». Et le maire d'ajouter: «Je n'ai pas le droit de permettre qu'on étale des inexactitudes aussi graves.» Malgré les protestations du conseiller Auf Der Maur qui exigeait des réponses, le maire a rejeté la question et refusé toute réponse.

Le document de Drapeau diffusé dans le monde entier

En réponse aux questions du conseiller Michael Fainstat, M. Drapeau a précisé hier soir que le document qu'il s'apprête à publier concernant le rapport Malouf sera diffusé dans le monde entier et qu'il alimentera le fil de toutes les agences de presse. Il a ajouté que ce document rétablira la vérité et fera connaître des aspects que le rapport Malouf a négligé de publier, notamment un document préparé par les avocats de la ville.

De plus, le maire a dit que ce document comportera de nombreuses révélations, de même que des chiffres et des tableaux. Il s'agira en outre d'un document fait pour et au nom de la ville — avec l'argent des contribuables — puisque, selon le maire, «tout ce que j'ai fait et que nous avons fait durant les Jeux ont été accomplis au nom de la ville et en notre qualité de maire et de membres du comité exécutif».

«Le conseiller Fainstat pourra s'inspirer de ce document pour poser toutes les questions qu'il voudra», devait renchérir le maire.

A quel moment ce document-réponse «fait au nom de la ville» sera-t-il prêt? Vraisemblablement avant la fin de juillet. Il s'agira beaucoup plus qu'une simple déclaration. Ce document sera volumineux et très détaillé. Plusieurs fonctionnaires municipaux y travaillent depuis des semaines avec les avocats de la ville. Enfin, le document sera accompagné d'une «déclaration personnelle» du maire de Montréal, envoyée elle aussi au monde entier.

Les passeurs ont laissé les Salvadoriens mourir dans le désert

AJO, Arizona (AP, AFP, UPI) — Douze ressortissants salvadoriens qu'on croyait morts de soif dans le désert de l'Arizona, ont surpris tous les secouristes en faisant connaître leur présence dans une ville frontière du Mexique.

Treize survivants et 13 cadavres ont été retrouvés au cours de la fin de semaine dans le désert du parc Organ Pipe National, où les températures ont grimpé jusqu'à 65 degrés Celcius.

Toutefois, les 12 Salvadoriens qu'on croyait partis aux Etats-Unis avec leurs 26 compatriotes étaient restés à San Luis Sonora.

Dimanche, on a découvert les corps de neuf femmes et de deux hommes. Les Salvadoriens s'attendaient à ce que les passeurs mexicains les escortent jusqu'à la ville la plus proche, mais ceux-ci les ont laissés mourir dans le désert. Certaines des femmes portaient des talons hauts, des bas de nylon et des robes chic, un habillement peu propice à une marche de 80 à 100 kilomètres dans le désert.

Les autorités américaines ont fait savoir hier que le Mexique se verrait demander de participer aux recherches en vue de retrouver les trois passeurs qui ont obtenu $20,000 des Salvadoriens pour les faire entrer illégalement aux Etats-Unis.

L'une des survivantes, Yolanda Estela Hernandez, 20 ans, a déclaré aux secouristes que les passeurs avaient volé son enfant âgé de 13 mois. D'autres les ont accusés d'avoir volé leur argent et leurs bijoux.

Si on rattrape les passeurs, ils seront accusés de meurtre. On demande la collaboration du gouvernement mexicain, car on pense que les suspects sont rentrés au Mexique.

Fiducie du Québec

dépôts garantis

11 ½

5 ans

• intérêts versés annuellement;
• dépôt initial minimum: $1,000.

Pour information:
Montréal:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.
Laval:
Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.

La Fiducie du Québec...
pour un choix de modes d'épargne

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Taux sujet à changement.

desjardins

UN HAUT FONCTIONNAIRE A RÉCLAMÉ SANS SUCCÈS UNE ENQUÊTE

Une tragédie a été évitée de justesse à Dorval en février

QUÉBEC. (PC) — Une tragédie, attribuable à la négligence d'un contrôleur aérien, a été évitée de justesse à l'aéroport de Dorval le 26 février dernier, a révélé hier un haut fonctionnaire de Transport-Canada.

NORMAN DELISLE

Un petit Beechcraft avec à bord deux inspecteurs de Transport-Canada a failli emboutir un DC-8 d'Air Canada à moitié rempli qui traversait la piste.

L'accident a été évité lorsque le pilote du Beechcraft a coupé ses moteurs à la dernière minute.

L'avion d'Air Canada effectuait le vol 920 qui relie Montréal à Tampa, en Floride.

Selon le haut fonctionnaire, M. Laurent Chartier, régisseur au Québec de l'aviation civile pour le ministère des Transports, l'incident serait attribuable à «la négligence» d'un contrôleur aérien qui aurait oublié de regarder si la piste était libre avant de donner la permission au Beechcraft de décoller.

M. Chartier témoignait hier devant la commission fédérale d'enquête sur la sécurité aérienne qui siégeait à Québec sous la présidence du juge Charles Dubin.

Qui plus est, M. Chartier a révélé que ses tentatives pour mener une enquête sur l'incident ont été entravées par la haute direction de Transport-Canada. M. Chartier n'était pas satisfait de l'enquête-maison menée par le Service de la circulation aérienne. Selon cette enquête, le contrôleur aérien n'avait pas détecté la présence du danger «pour des raisons indéterminées».

Enquête

M. Chartier a déposé une lettre transmise à ses supérieurs où il dévoile son insatisfaction face aux conclusions de l'enquête-maison menée dans l'affaire.

À titre de régisseur de l'aviation civile pour l'ensemble du Québec, M. Chartier avait proposé la tenue d'une enquête administrative.

La réponse en provenance du Directeur général de l'aviation civile à Ottawa, M. P. E. Arpin, rejette cette demande, estimant que l'enquête a été «satisfaisante» et menée en conformité avec les procédures habituelles.

M. Chartier a néanmoins affirmé qu'un tel incident n'était pas attribuable «à des causes indéterminées, mais à la négligence, à l'insouciance et à la nonchalance d'un contrôleur aérien.»

Le juge Charles Dubin a demandé à la presse de ne pas révéler le nom du contrôleur aérien de Dorval impliqué dans l'accident.

«De tels incidents se produisent trop souvent, a dit M. Chartier, les contrôleurs aériens sont là pour conduire le traffic, (sic) pas pour provoquer des collisions».

Le fonctionnaire a révélé que malgré son poste de régisseur régional, il lui avait été impossible d'interroger le contrôleur fautif, à cause des directives venues d'en haut.

Inspecteurs

Dans le reste de son témoignage, M. Chartier a révélé que le taux d'accidents aériens au Québec était le plus élevé au Canada.

Les raisons d'une telle situation sont claires aux yeux de M. Chartier: il y a 2,100 employés de Transport-Canada préposés au secteur aérien au Québec et de ce nombre, il n'y a qu'un seul inspecteur chargé de surveiller l'application des lois et des règlements.

Il faut revoir au complet les procédures de recrutement et de formation de ces inspecteurs, afin d'en augmenter le nombre, croit le haut fonctionnaire.

De plus, le régisseur de l'aviation civile devrait être autorisé à enquêter lors d'incidents, même si des contrôleurs aériens sont impliqués.

Actuellement, un contrôleur impliqué dans un incident peut demander la tenue d'une enquête, ce qui l'assure automatiquement de l'immunité, a raconté M. Chartier.

Un assistant de M. Chartier, M. Jean-Daniel Wagner, surintendant régional, a de son côté reproché au ministère fédéral des Transports d'avoir évolué plus lentement que l'aviation.

Les lois de l'aéronautique sont «inadéquates et difficiles à comprendre, et il y a manque de personnel pour faire appliquer les lois», a dit M. Wagner.

Des normes minimales devraient également être édictées pour gérer une école de pilotage, afin d'éviter les «organisations de broche à foin».

PLUIES TORRENTIELLES EN GASPÉSIE

Grande Vallée déclarée zone sinistrée

■ Les pluies torrentielles des derniers jours en Gaspésie ont lourdement endommagé certaines routes de la péninsule et entraîné l'affaissement d'un pont entre Rivière-au-Renard et Gaspé. Les inondations et les éboulis ont particulièrement touché la région de Grande-Vallée où on a dû procéder hier à l'évacuation des habitants d'une trentaine de maisons. Grande-Vallée a été déclarée zone sinistrée.

Hier après-midi, plus de 150 personnes avaient déjà été évacuées par des hélicoptères des ministères des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche et de l'Environnement.

L'électricité a été interrompue, le réseau d'aqueduc ne fonctionne plus et environ 75 maisons dans les rangs entourant le village ont été inondées à cause d'une chute de 156 millimètres d'eau (six à sept pouces) en l'espace de six heures.

La Sûreté du Québec et la Protection civile sont sur les lieux pour porter secours aux sinistrés.

Les pluies ont également causé des ravages à Gaspé même où 20 familles ont dû également quitter leur logis mais la situation est beaucoup moins alarmante à cet endroit.

À Grande-Vallée, on craint que la situation ne s'aggrave dans les prochaines heures puisque d'autres averses sont prévues tandis que le beau temps est revenu dans la région de Gaspé.

Le ministère des Transports procède actuellement à des réparations d'urgence, mais les routes 132, 197 et 198 sont complètement bloquées à certains endroits et les automobilistes doivent emprunter d'autres voies. La circulation normale ne sera pas rétablie avant deux ou trois jours.

D'ici là, les automobilistes qui désirent se rendre à Murdochville peuvent emprunter la route 299 jusqu'au gîte du Mont-Albert où ils croiseront une route qui se rend à Murdochville.

Entre Sainte-Anne-des-Monts et Gaspé, la circulation est assez normale, mais il est recommandé de circuler prudemment. Par contre, sur la route 197 reliant un pont s'est affaissé, la circulation est déviée vers la route 132 Rivière-au-Renard et Gaspé où traversant Cap-des-Rosiers et parc Forillon. Le ministère espère pouvoir établir le plus vite possible un pont de type «Bailey», à une voie, comme ceux que l'on utilise dans l'armée.

DÉPENSES

SUITE DE LA PAGE A 1

dans lesquelles le Québec fait fort piètre figure.

Cinq provinces sur dix enregistrent en effet un déficit. Mais celui du Québec, de $1.7 milliard, est trois fois plus important que celui des quatre autres provinces mises ensembles. Les autres gouvernements «dans le rouge», soit la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie - Britannique, n'enregistrent qu'un déficit de $547 millions.

À l'inverse, la riche Alberta affiche un confortable surplus de $3.7 milliards, grâce à ses revenus pétroliers.

Toujours l'Alberta...

Lorsque l'on regarde les besoins financiers, c'est-à-dire les sommes qui serviront à financer ces déficits, mais aussi les dépenses de capital, les prêts aux sociétés d'État et le remboursement des emprunts, le total des provinces doit trouver $2.8 milliards.

Mais là encore, ce chiffre global est faussé par le cas de l'Alberta qui elle, au lieu d'emprunter, dispose de $2.3 milliards à placer.

Les neuf autres provinces doivent en effet trouver $5.2 milliards. Et là encore, le Québec arrive largement en tête, avec des besoins de $2.2 milliards, suivi, loin derrière, par l'Ontario avec $1.1 milliard.

Il s'agit d'une augmentation de 56 pour cent, selon le rapport, tout en notant cependant qu'une bonne partie de cette somme pourra être obtenue sans faire appel aux marchés financiers. C'est ainsi que la moitié des provinces (Ontario, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique) pourront trouver tout ce dont ils ont besoin en s'adressant au Fonds de pension du Canada ou à d'autres sources hors du marché financier, comme l'Alberta Heritage Fund.

Le trou de $500 millions

Quant aux dépenses, le Québec se retrouve curieusement, avec Terre-Neuve, à être l'une des deux provinces à réduire ses dépenses en capital, tandis qu'en moyenne, elles progressent de 7.7 pour cent.

A l'inverse, le Québec est au second rang pour la croissance de ses dépenses de nature sociale, tout juste après l'Alberta avec un taux de croissance de 15.7 pour cent. Il faut cependant noter que cette hausse étonnante est due aux corrections budgétaires qu'a faites le ministre Jacques Parizeau pour combler le fameux «trou» de $500 millions dans le réseau d'éducation.

Un autre poste de dépenses qui augmente considérablement est celui du service de la dette, avec un taux de croissance de 16.8 pour cent. Il compte pour 6.2 pour cent du total des dépenses.

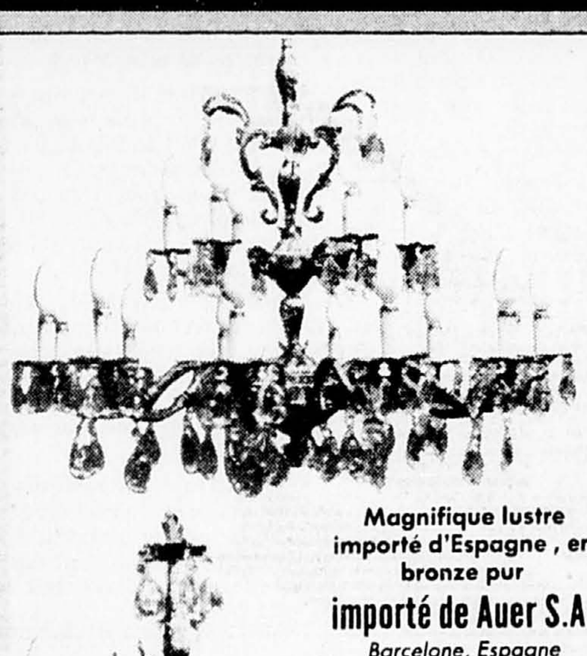
«Le rythme élevé de croissance des dépenses par rapport au revenu constaté dans les budgets provinciaux de 1980 conclut l'étude, fait en sorte que les charges de la dette continueront d'être un élément dominant des statistiques budgétaires des années à venir.»

SITUATION FISCALE DES PROVINCES POUR L'ANNÉE 1980-1981

	SURPLUS (+) OU DÉFICIT (−) DU COMPTE COURANT (en millions $)	BESOINS FINANCIERS (en millions $)
TERRE-NEUVE	+ 12.5	289.7
ÎLE-DU-PRINCE-EDOUARD	+ 0.8	56.5
NOUVELLE-ÉCOSSE	−16.2	217.9
NOUVEAU-BRUNSWICK	+ 54.7	194.8
QUÉBEC	−1,715.0	2,220.0
ONTARIO	−38.0	1,112.0
MANITOBA	−139.6	310.0
SASKATCHEWAN	+ 345.6	437.3
ALBERTA	+ 3,692.0	−2,330.0
COLOMBIE-BRITANNIQUE	−352.2	353.2
TOTAL	+ 1,846.6	2,861.4

Source: Conference Board du Canada

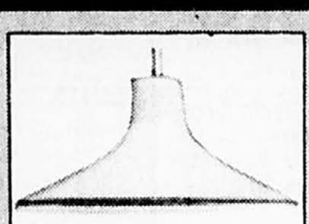
VENTE ANNUELLE
DU 8 AU 31 JUILLET



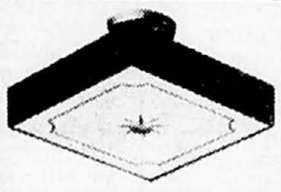
Magnifique lustre importé d'Espagne, en bronze pur
importé de Auer S.A.
Barcelone, Espagne
Modèle à 18 lumières
Prix Auer $329.95
Modèle à 5 lumières
Prix Auer $73.95



Rail modulaire blanc, modèle 3 lumières
Prix Auer $25.95



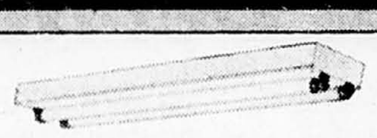
Lampes suspendues (LUXO)
PRIX AUER $19.95 ch.



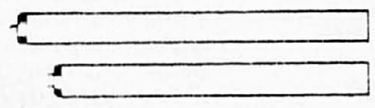
PLAFONNIER
PRIX AUER 13.95



Pharmacie MIAMI-CAREY
Prix Auer $19.95 ch.



Fixtures à fluorescents
48" $16.95 ch.
96" $24.95 ch.



F.96T12 CW SYLVANIA 12 par caisse $2.19 ch.
F.40T12 CW SYLVANIA 24 par caisse 89¢ ch.

ESCOMPTES DE 55% À 60%
SUR LES ARTICLES IDENTIFIÉS PAR UNE ÉTIQUETTE ROUGE



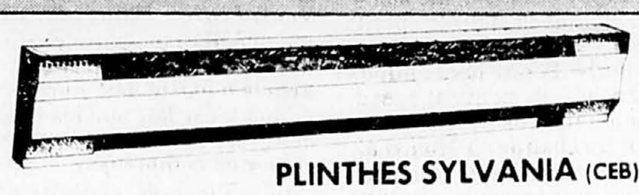
LAMPE TIFFANY
en verre opalescent et ambre. Diamètre 18" hauteur 11".
SUPER AUBAINE $49.88



APPLIQUÉ MURAL
PRIX AUER $2.59



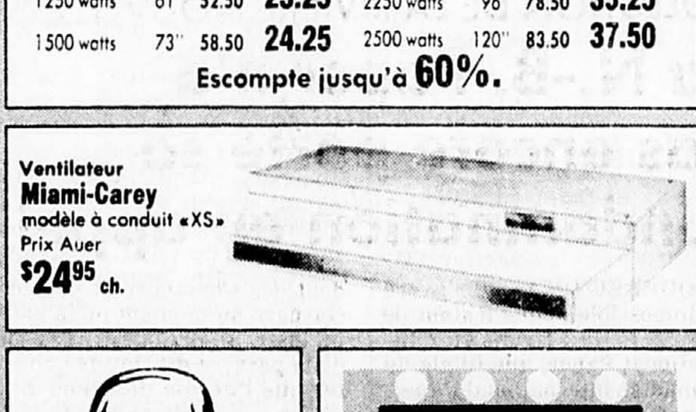
PLAFONNIER
8" 6.45 ch.
10" 8.95 ch.



PLINTHES SYLVANIA (CEB)
CHAUFFANTES 240 VOLTS

	PRIX SUGG.		PRIX AUER			
500 watts	27"	32.50	13.00			
750 watts	37"	37.50	16.25	1750 watts	85"	69.50	31.25
1000 watts	49"	44.50	19.25	2000 watts	96"	74.50	33.25
1250 watts	61"	52.50	23.25	2250 watts	96"	78.50	35.25
1500 watts	73"	58.50	24.25	2500 watts	120"	83.50	37.50

Escompte jusqu'à 60%.



Ventilateur Miami-Carey modèle à conduit «XS»
Prix Auer $24.95 ch.



75 WATTS
PRIX AUER $7.45



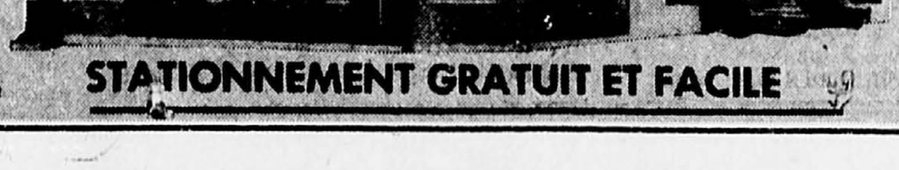
Appliqué pour salle de bain
chrome brillant

	Détail sugg.	Prix Auer
2 pieds 4 ampoules	30 75	12.49
3 pieds 6 ampoules	41 00	16.49
4 pieds 8 ampoules	55 05	19.99

Quantités limitées, ampoules en sus.

AUER LIGHT
ÉCLAIRAGE ET FOURNITURES ÉLECTRIQUES EN GROS
Roland Picard
Président directeur général
10151, boul. Saint-Laurent (près de Sauvé) 382-2463
Ouvert lundi au mercredi 8h30 à 6h p.m. Jeudi et vendredi jusqu'à 9h p.m. Samedi jusqu'à 5h
CHARGEX VISA

Plus de deux mille lustres en montre pour tous les décors, MODERNES, FUTURISTES, CLASSIQUES, RUSTIQUES.



STATIONNEMENT GRATUIT ET FACILE



Pierre Foglia

Le travail c'est l'essence de l'homme

■ «C'est bien agréable d'être important... mais c'est plus important d'être agréable»... C'est le genre de phrases gentiment creuses dont on fait ces affiches qu'on peut acheter dans les boutiques de farces et attrappes. Ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas Karl Marx qui a dit ça.

Karl Marx, je ne le connais pas par coeur, mais c'était plutôt le genre à dire des choses comme: «Le travail est l'essence de l'homme»... Mais si Karl Marx revenait pour dire ça, en assemblée syndicale, aux travailleurs du chantier Caniapiscau, il se ferait garocher des roches. Ce n'est pas à des gens qui viennent de travailler 72 heures du lundi au samedi, et qui insistent pour travailler le dimanche, qu'on apprendra que le travail est l'essence de l'homme. Ils le savent. J'en ai même rencontré un qui me la dit: «Au prix où est la gazoline, faut bien que je travaille pour faire rouler ma Mercedes...»

Ne généralisons pas, ce ne sont pas tous les ouvriers de la Caniapiscau qui roulent en Mercedes. Celui-là m'a effectivement dit qu'il ramassait ses sous pour s'acheter une Mercedes, pour faire du taxi à Montréal, mais comme elle marchera au diesel je me demande même, si dans mon cas on peut parler de l'essence de l'homme...

Ce que je voulais dire avant de m'égarer, c'est que ce n'est pas facile d'être marxiste à Caniapiscau. Ce n'est même pas facile de garder un minimum décent de ferveur syndicaliste. Bien sûr là, comme ailleurs, ce n'est qu'un début et il faut continuer le combat. Le militant ordinaire admet cependant bien volontiers, qu'à $1,300 par semaine, pour un début c'est pas pire, et en général, il a bien du mal à se concentrer sur sa convention collective.

Pas étonnant qu'à Caniapiscau le langage syndical ait pris ses distances avec les exhortations musclées du discours prolétarien. C'est ainsi que «A bas l'impérialisme», s'est subtilement transformé en: «C'est bien agréable d'être important... mais c'est plus important d'être agréable».

Une affiche pour boutique de farces et attrappes, disais-je tantôt. Une affiche qui pourtant est bien à sa place, très pertinente dans la boutique du permanent de la FTQ du chantier de la Caniapiscau. Une affiche qui évoque le problème le plus courant sur l'ensemble du chantier: les gens qui ne trouvent pas ça agréable d'être important. Ils voudraient être plus importants encore. Vous avez reconnu les petits boss.

La Baie James c'est une bonne place pour voir grandir les petits boss. Il n'y a pas plus qu'ailleurs, mais ils ont les coudées plus franches, ils peuvent écoeurer comme ils n'oseraient pas le faire sur un chantier à Montréal. Le règlement qui bannit du territoire tout ouvrier qui se rendrait coupable de violence garantit en quelque sorte leur intégrité physique et leur permet de prendre leurs aises avec leur intégrité morale. Il arrive même, dans certains cas, extrêmes, qu'à la première pression syndicale, le grand boss renie son petit boss en l'envoyant bosser ailleurs... c'est vous dire s'il y en a qui doivent exagérer...

Les petits boss génèrent donc le gros de l'activité syndicale sur le chantier de la Caniapiscau. C'est un peu monotone, aussi toute diversion est-elle accueillie avec enthousiasme. Pendant que j'étais là, par exemple, imaginez-vous que sur l'un des chantiers, la toilette s'est bouchée. Paraît que ça débordait de partout. Le lendemain elle l'était encore. Le surlendemain aussi... Le syndicat s'en est mêlé, ça n'a pas été long. Je veux dire que ça n'a pas été long avant que le syndicat intervienne, les responsable du local 791 ont tout de suite pris position, très fermement: «Nous ne tolèrerons pas que de nos syndiqués travaillent dans des conditions d'hygiène inacceptables»... Il reste qu'au moment où je vous parle, les toilettes en question sont toujours bouchées. Faut bien comprendre que ça prend du temps à mobiliser les gars. Ce n'est pas une bataille facile. La conscience vient lentement au prolétaire privé de l'usage des toilettes. D'autant plus lentement que les plus résignés, avant de partir du campement le matin, mettent dans leur musette, à côté de leur casse-croûte, un rouleau de papier hygiénique...

— Pourquoi?... ai-je demandé, bêtement, je le reconnais...

— Parce que c'est mieux qu'une branche d'épinette m'a-t-on répondu. Prévoyance tant qu'on voudra, on ne m'enlèvera pas de l'idée que c'est tout de même là un regrettable geste de résignation...

Pour terminer cette petite introduction à la vie syndicale sur le chantier de la Caniapiscau, je m'en voudrais de ne pas revenir à Karl Marx: «Le travail c'est l'essence de l'homme». Tel que je le connais, je suis sûr qu'il voulait dire que c'est par le travail que l'homme se réalise, qu'il se libère, s'accomplit.

C'est tout à fait le genre de pensée rigolotes qui hantaient la belle tête de Karl. Et remarquez que je comprends bien ça, l'homme grandit dans sa tâche, d'autant plus quand il bâtit un monument aussi majestueux qu'un barrage... Je comprends, mais ça me fait bien de la peine de le dire: c'est pas vrai. La réalité, tout bête c'est que plus l'homme travaille plus il faut des sous. Et plus il fait des sous, plus il voudrait en faire un peu plus. Pour s'acheter un gommebalo à Laval. Ou un Riviera 80...

Il n'y a encore pas un syndicat au monde qui s'est attaqué au gommebalo. Article de la convention 07C: «Tout travailleur qui achètera un gommebalo sera aussitôt exclus de l'Union...» Cet article n'existe pas. Aucune éducation n'est faite sur les dangers culturels de travailler pour s'acheter un gommebalo.

Pour l'instant, dire que le travail c'est l'essence de l'homme, ça veut juste dire une affaire: que le gars a la pédale au fond pour s'acheter le plus gros gommebalo possible.

POLLUTION DE LA RIVIÈRE NOUVELLE

La N.-B. Paper n'a pas encore porté sa condamnation en appel

■ QUÉBEC (PC) — Il s'avère impossible pour l'instant de savoir si le New Brunswick International Paper, une filiale de la Canadian international Paper, ira en appel de la condamnation que lui a imposée, vendredi dernier, le juge Sarto Cloutier, de la Cour des sessions de la paix.

De fait, le directeur des exploitations de la Canadian International Paper pour la Gaspésie, M. Jean-Paul Duguay, a expliqué qu'il ne connaissait pas suffisamment le dossier et que, de toute façon, il appartenait aux hautes instances de l'entreprise de voir, suite au jugement Cloutier, ce qu'il y aurait à faire.

La sentence rendue par le juge Cloutier crée un précédent au Québec, dans la mesure où c'est la première fois qu'une cour de justice québécoise condamne une entreprise forestière pour avoir pollué un cours d'eau.

Satisfaction

Du côté des Gaspésiens intéressés à la question, c'est une expression de soulagement et de satisfaction.

Pour un, M. Daniel Mill, président des Chasseurs et pêcheurs Gasparo au moment où la cause fut instruite en Cour des sessions de la paix, se dit fier de constater que l'action des gens de la région en vue de sauver la rivière Nouvelle ait porté des fruits.

«Pour l'avenir, dit-il, ça va civiliser les opérations et les interventions des compagnies qui exploitent les forêts de Gaspésie. Dorénavant, les entreprises forestières vont prendre la chose au sérieux.»

Le secrétaire de l'Association de chasse et pêche de Nouvelle, M. Eugène Fleigher, est, lui aussi, heureux de la tournure des événements.

«D'autant plus, dit-il, que nous avions mis en marche avec le concours du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, un projet de réaménagement.»

Enfin, quant à celui qui a vraiment été le «moteur» dans ce qu'on appelle maintenant le «sauvetage» de la Nouvelle, M. Jean-Noël Landry, de Bonaventure, il s'est dit très satisfait, tout en réservant ses commentaires pour le moment.

NOTRE
VIN MAISON
On le sert sans façon...
avec viande
ou poisson



NOTRE VIN MAISON blanc ou rouge, en bouteilles d'un litre, est offert dans les épiceries licenciées.
Prix de la S.A.Q.: $3.70

La Salle
Vins d'une noble tradition

GENERAL MOTORS OF CANADA LIMITED WHOLESALE CONTRACT — INVOICE COPY

FAITES VOTRE OFFRE!
NOUS L'ACCEPTONS
OU NOUS LA REFUSONS

FACTURE DE G.M.
+
VOTRE OFFRE

DU 20 MAI AU 20 JUILLET, VOUS FAITES VOUS-MÊME VOTRE PRIX D'APRÈS LA FACTURE ORIGINALE DE GM.

*AVANT DE SIGNER, n'oubliez pas de demander à voir la facture originale de G.M.

PLUS DE ~~450~~ 194 VOITURES ET CAMIONS
A SOLDER

ROCHELEAU



11,251 EST, RUE NOTRE-DAME
(coin Broadway)
645-1651
5 MINUTES À L'EST DU PONT-TUNNEL H. LAFONTAINE
rocheleau met la pédale douce!
PONTIAC GMC

L'embarras du choix

Si vous vous adressez à nous lors de l'achat d'une maison, vous aurez l'embarras du choix. En définitive, vous choisirez en tenant compte de l'architecture, du nombre de pièces, du quartier, du prix.

Quelle que soit l'importance que vous accordiez à ces divers éléments, il est fort probable que nous vous dénicherons la propriété qui vous plaira.

Chez nous, le service personnalisé ainsi que de solides recommandations de financement viennent se greffer au vaste choix. Voilà comment nous nous sommes assuré la confiance des gens qui désirent acheter ou vendre.



Vous pouvez compter sur l'agent des Services immobiliers du Trust Royal. Il vous assistera et ensemble vous trouverez la maison qui fera votre bonheur. L'embarras du choix, nous en faisons notre affaire car nous sommes bel et bien à *votre* service.

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS
... à votre service

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Winnipeg ou le vieillissement d'un parti

Le Parti libéral du Canada a tenu au cours du week-end son congrès à Winnipeg. Les congrès des partis politiques tiennent à la fois du «party» et du colloque ou, si l'on préfère, du pique-nique et de la retraite fermée. Selon que l'accent est mis sur l'un ou l'autre de ces aspects on peut juger du degré de dynamisme d'un parti. Car si celui-ci est dans l'opposition, il doit mettre au point son programme et sa stratégie pour s'emparer du pouvoir. Et s'il est au pouvoir il doit mettre au point ses politiques pour résoudre les problèmes majeurs qu'il doit affronter. En l'occurrence, les problèmes majeurs ne manquent pas: le pétrole, la récession, le chômage, la constitution, etc. À ce propos les citoyens se demandent ce qu'a fait le Parti libéral à Winnipeg.

On peut d'ailleurs se demander pourquoi avoir choisi Winnipeg alors que le Parti libéral pour la première fois tenait son congrès ailleurs qu'à Ottawa. C'était, a-t-on dit, pour témoigner aux provinces de l'Ouest l'intérêt particulier que leurs électorats et leurs problèmes suscitent dans le Parti libéral. Pourquoi alors ne pas avoir tenu ce congrès carrément au coeur de l'Ouest, soit à Banff par exemple? Le choix de Winnipeg donnait quelque peu l'impression de vouloir aller à l'ouest tout en restant au centre. Bien sûr, ce n'est là qu'une question assez secondaire. L'important est l'attitude du congrès à l'égard de l'Ouest et de ses problèmes.

À ce propos le congrès de Winnipeg a été un échec ou, par euphémisme, un succès surévalué. Au-delà de 80 pour cent des participants, soit l'immense majorité des délégués des provinces du centre et de l'est étaient absents quand les problèmes de l'Ouest (agriculture, transport, etc.) étaient soulevés à certaines sessions. Comme manifestation d'intérêt pour l'Ouest on peut dire que c'est une opération assez peu réussie.

La carence la plus grave de ce congrès est cependant l'absence de discussions sérieuses et de résolutions concrètes concernant les principaux problèmes économiques actuels. La question du pétrole, entre autres, qui est au coeur des problèmes de l'Ouest, n'a été qu'effleurée. Que pensaient les quelque 1800 délégués concernant la façon d'établir le prix du pétrole ou concernant le partage des impôts pétroliers entre le fédéral et l'Alberta? Que pensaient ces militants libéraux de l'opportunité de prélever une taxe fédérale sur toutes les sources d'énergie sans discrimination? Ces membres du parti devaient avoir des opinions et même des convictions sur ces questions. Pourquoi n'ont-elles pas été débattues et n'ont-elles pas fait l'objet de résolutions précises? Le chef de leur parti, M. Trudeau, ne doit-il pas rencontrer bientôt le premier ministre Lougheed d'Alberta pour résoudre ces problèmes?

Cette dernière question fournit, si l'on peut dire, la clef de l'énigme et résume à elle seule le vide de ce congrès. Les organisateurs n'ont apparemment pas voulu de débats de fond sur aucun problème majeur de peur de provoquer l'adoption de résolutions concrètes susceptibles de lier le gouvernement, ne fût-ce que moralement.

C'est tout à fait évident en ce qui concerne le pétrole. La base du Parti libéral est, en effet, le Québec et l'Ontario, deux provinces consommatrices de pétrole dont il faut ménager les intérêts... prioritairement. Il ne fallait pas diviser le parti sur une telle question en plus de s'aliéner davantage les gens de l'Ouest.

Il n'en reste pas moins que de vieux problèmes, tels l'agriculture et le transport, n'ont pas été sérieusement débattus. Il n'était pourtant pas trop tôt pour avoir un débat de fond sur ces problèmes qui traînent depuis des décennies. C'était d'autant moins prématuré que l'on voulait manifester une sollicitude particulière pour l'Ouest et ses problèmes.

Le congrès de Winnipeg a donc failli à sa tâche. Car la conjoncture économique actuelle ne permettait pas d'en faire presque exclusivement un «party» pour célébrer la victoire de février dernier. Le congrès libéral a ressemblé ainsi à un congrès de commis-voyageurs qui fêtent leurs succès mais ne discutent pas de la qualité de la marchandise qu'ils ont à vendre. Même le projet de manifeste n'a suscité aucun enthousiasme, et l'on pourrait dire aucun intérêt, chez les militants. Cette attitude révèle un dynamisme atténué dans le parti, qui est d'autant plus grave qu'il signifie un vieillissement difficilement réversible. Tous les signes de la sénilité sont là: on a peur de l'Ouest, on a peur de l'opinion des provinces centrales, on a peur des projections vers l'avenir, etc. Le congrès de Winnipeg démontre de nouveau qu'un parti ne peut se renouveler que dans l'opposition, et qu'en définitive il finit par être son propre fossoyeur.

IVAN GUAY

Les libéraux provinciaux fourbissent leurs armes

Il est évident, particulièrement à la lumière du dernier congrès qu'ils tenaient en fin de semaine à Saint-Hyacinthe, que les libéraux provinciaux veulent exploiter au maximum leur victoire au référendum du 20 mai dernier.

Dans un premier temps, ils réitèrent leur demande d'une élection générale la plus rapprochée possible; dans un second, ils s'efforcent visiblement de récupérer à leur profit tous ceux qui ont voté non à la question du Parti québécois; enfin, ils réclament d'Ottawa qu'il ne fasse rien pour créer un climat d'affrontement susceptible de les forcer à s'aligner sur les réclamations du PQ.

Tout cela est de bonne guerre. Il s'agira pour la population de faire la part des choses.

Il est vrai que, au moment où s'ouvrent les négociations constitutionnelles, il est assez peu sécurisant pour la majorité des Québécois de constater que celles-ci seront conduites par un gouvernement qui ne croit pas au fédéralisme. Mais, strictement parlant, même s'il a perdu son référendum, le Parti québécois a gardé toute sa légitimité. Il a le droit de mener à terme le mandat que lui a confié le peuple québécois en novembre 1976.

Il serait certes plus normal d'avoir à Québec un gouvernement voué à la réforme du fédéralisme, mais c'est une question d'ordre moral ou politique puisque le PQ n'a jamais relié son sort à celui du référendum. C'est à lui de décider s'il est convenable qu'il continue de parler au nom du Québec. Il prend un risque qu'il est autorisé à prendre. S'il se trompe, s'il ne réussit pas à convaincre le peuple de sa bonne foi, c'est lui qui écopera le moment venu. Mais, encore une fois, on ne peut le forcer à précipiter des élections.

Il est à prévoir, d'autre part, que ces élections, si elles se jouent sur l'option constitutionnelle, devraient refléter les préférences indiquées lors du référendum. Il y aura plus de voix pour les fédéralistes que pour les tenants de la souveraineté-association. Mais, pour les libéraux, évidemment, il importe que les voix fédéralistes ne soient pas dispersées entre plusieurs formations.

Il ne devrait pourtant pas être nécessaire d'en arriver à une fusion de tous les partis profédéralistes. Il y a sûrement d'autres moyens d'en arriver aux mêmes fins. M. Claude Ryan a parlé d'ententes « ad hoc » possibles avec l'Union nationale. On imagine qu'il s'agirait d'une sorte de pactes de non-agression entre libéraux et unionistes, pactes qui permettraient à ces deux partis de se partager les comtés.

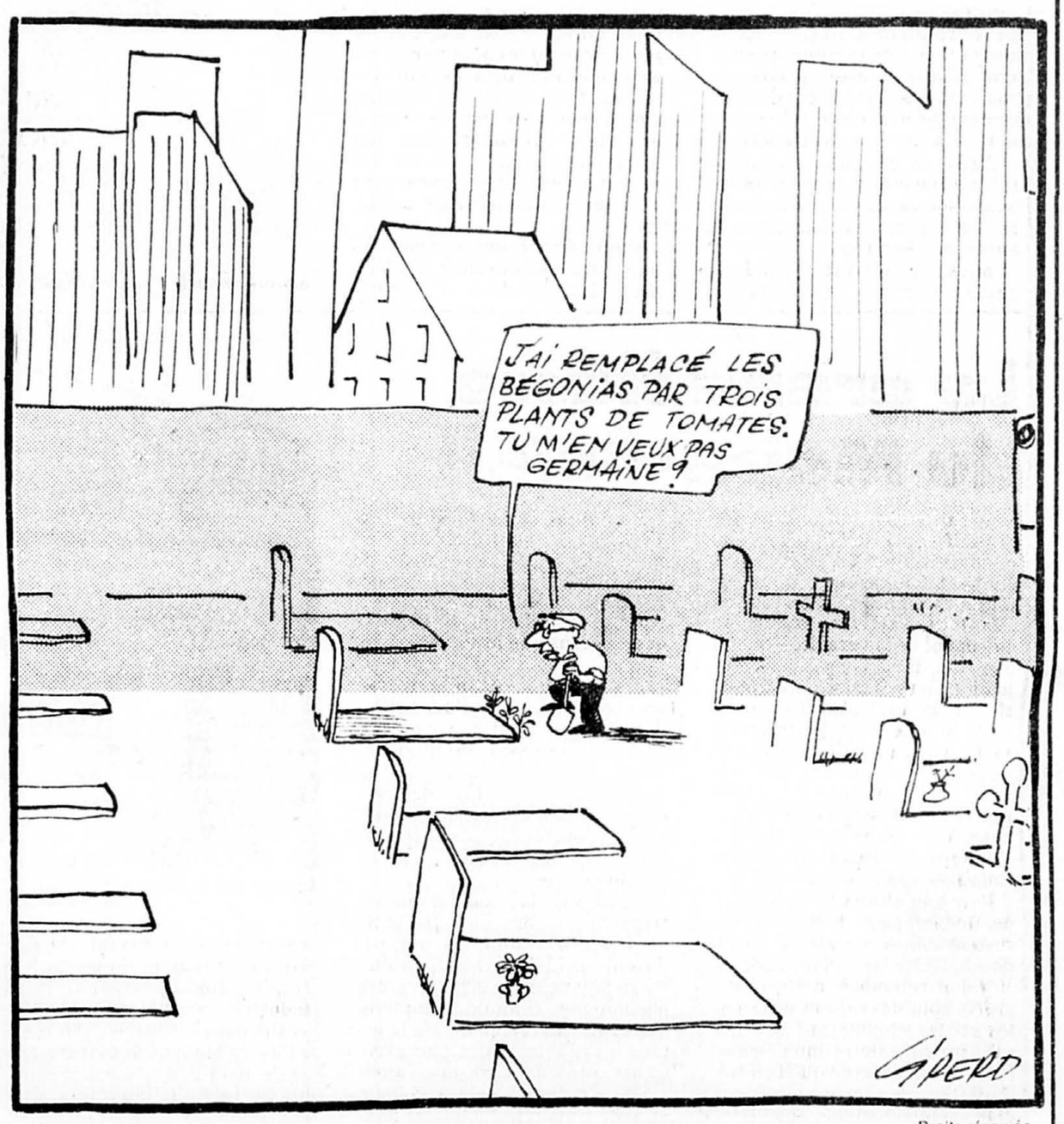
Cette formule serait sûrement plus satisfaisante que toute autre qui aurait pour effet d'éliminer les tiers partis; la tendance à la polarisation du vote est déjà tellement forte qu'il convient de ne pas la renforcer.

Cette tendance s'explique par notre mode de scrutin conçu pour le bipartisme. À plus long terme, c'est le mode de scrutin lui-même qu'il faudra modifier pour permettre un plus large éventail de choix politiques. Notre système rend d'ailleurs à peu près impossible l'éclosion de nouvelles formations.

En attendant, les libéraux provinciaux, et on les comprend, veulent pouvoir continuer à se différencier nettement des positions péquistes. Il est important pour eux que l'échec des présents pourparlers constitutionnels ne puisse être imputé à Ottawa. Cela accréditerait la thèse que le gouvernement central est intraitable et qu'il n'y a véritablement rien à attendre de lui, quelle que soit l'administration en place à Québec. Il faut, au contraire, que l'échec, si échec il y a, apparaisse comme le fait du PQ.

Le PQ, jusqu'ici, a joué habilement ses cartes. Cela oblige M. Ryan à en faire autant. C'est ce qu'il fait tout simplement en prenant ses distances par rapport à son «allié» Pierre Trudeau, c'est-à-dire quand il le met en garde contre toute politique d'affrontement avec les provinces.

VINCENT PRINCE



Reprise

Droits réservés

Deux grands boucs émissaires des temps modernes

Chaque époque a ses préoccupations. Ainsi, la nôtre cherche ardemment à assurer, par exemple, l'égalité des sexes et elle réclame, à cor et à cri, le respect de l'environnement. On peut certes tenir pour fort louables ces sortes de soucis, même s'ils revêtent parfois des dehors chauvins. On n'en peut dire autant d'autres comportements de nos contemporains.

Ainsi, chaque époque a tendance à désigner un bouc émissaire, c'est-à-dire, une doctrine, une race ou un pays sur le dos desquels on fait peser la responsabilité de tout ce qui arrive de fâcheux dans le monde. À l'époque nazie, le bouc émissaire par excellence était incarné par la diaspora juive en Europe. Plus tard, le communisme devint la bête noire des Américains, et le sénateur McCarthy déclencha une chasse aux sorcières de pénible mémoire.

De nos jours, les boucs émissaires se font nombreux. Pour le Noir d'Afrique, il emprunte les traits de l'homme blanc et de l'apartheid. Pour les marxistes inconditionnels, ceux du capitalisme et pour la génération hippie, ceux des États-Unis et de la CIA.

Les boucs émissaires les plus en demande restent les États-Unis, incarnation du capitalisme, et l'Union soviétique, incarnation du communisme. En fin de semaine, on apprenait que, d'une part, les pays de la Ligue arabe se sont penchés sur un projet de l'Irak et de l'Arabie Saoudite, projet en vue de soustraire le monde arabe de la dépendance des dollars occidentaux. D'autre part, l'Iran qui, comme on le sait, a plutôt tendance à rejeter sur le dos du «grand Satan» américain la responsabilité de tous les maux qui l'assaillent depuis trente ans, s'en est également pris à l'Union soviétique et au «communisme international», deux organismes qu'il accuse de fomenter des complots contre les politiques des autorités en place.

Il serait évidemment ridicule de prétendre que deux grandes puissances comme les États-Unis et l'URSS peuvent être dégagées de toute responsabilité en ce qui concerne la bonne ou la mauvaise marche des affaires de ce monde. Ces grandes puissances ne peuvent faire autrement — de par leur puissance même — que d'influencer fortement les politiques et les intérêts des pays moins puissants qu'elles. Il serait également ridicule de prétendre que le capitalisme, la CIA, l'apartheid et l'homme blanc n'ont pas de grands péchés à se faire pardonner.

Mais il serait tout aussi ridicule de prétendre que tout ce qui va mal au Cambodge, en Iran, au Proche-Orient, en Namibie ou ailleurs est la faute, et exclusivement la faute, des grandes puissances. Les petites puissances ont également des responsabilités. Elles ont, elles aussi, leurs profiteurs, leurs incompétents, leurs activistes mal inspirés et leurs tyrans.

Les pays arabes sont certes très riches en pétrole. Mais ils sont très pauvres en technologie et en savoir-faire. Cette technologie et ce savoir-faire ne leur tomberont pas du ciel. Ils devront se le procurer quelque part, et, qu'ils le veuillent ou non, ce quelque part se trouve du côté des grandes puissances d'Europe et d'Amérique.

Les Arabes, les Africains, les Asiatiques et les Sud-Américains ont besoin des grandes puissances, et, en particulier, des États-Unis qui, beaucoup mieux que l'URSS, peuvent et veulent leur venir en aide sans trop de gros fils à la patte. Il est aberrant d'aller croire que les Américains sont aussi pervers et corrompus que le disent les ayatollahs. Les Arabes et les Iraniens feraient beaucoup mieux d'arrêter de se raconter des histoires et de commencer à réfléchir aux meilleurs moyens de vivre en bons termes avec les petits pays comme avec les grands.

JEAN PELLERIN

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Un projet de loi peu enthousiasmant

En temps ordinaire, la nouvelle que le gouvernement fédéral dévoilera bientôt un projet de loi pour réduire le secret administratif réchaufferait le coeur. Mais, à ce jour, on a lieu de croire que le projet de loi sera loin d'être ce qu'il devrait être. Le but d'un projet de loi sur la liberté de l'information, c'est de rendre transparent le gouvernement. Cela veut dire que les documents sur tous sujets, depuis les enquêtes sur les accidents d'avion jusqu'au transport urbain, devraient être disponibles à tous les citoyens qui les demandent...

...Les gouvernements libéraux, dans le passé comme aujourd'hui, tout en déclarant des platitudes sur la liberté de l'information base de la démocratie, n'ont pas du tout conformé leur conduite au principe que le public a le droit de savoir ce que le gouvernement fait en leur nom.

L'épreuve décisive d'une pareille loi, c'est dans quelle mesure elle permet aux citoyens d'en appeler contre le secret administratif. Si, par exemple, un citoyen réclame le rapport d'une étude fédérale démontrant que tel projet de travaux publics produira un éléphant blanc, et que le ministre en cause refuse de publier ce document, quel recours a-t-on?

Un projet de loi proposé par le précédent gouvernement conservateur prévoyait des appels à un commissaire de l'information nommé par le gouvernement et d'autres appels à une cour fédérale.

Une procédure d'appel aux tribunaux est essentielle si un projet de loi sur la liberté de l'information doit avoir quelque sens parce que le pouvoir judiciaire est extérieur au pouvoir politique. Mais il semble que le nouveau projet de loi libéral n'ira pas aussi loin. Le 26 juin.

«The Montreal Gazette»

«Quand le nombre le justifie»

L'Alberta devrait préciser le nombre d'étudiants nécessaires pour établir l'enseignement bilingue volontaire dans les écoles. Cette recommandation a été faite dans une lettre bien raisonnée de M. Paul Denis, de l'Association canadienne-française de l'Alberta...

...Dans l'état actuel des choses, le gouvernement de l'Alberta appuie l'enseignement bilingue en anglais et dans toute autre langue «quand le nombre le justifie», disposition de la loi que les commissions scolaires peuvent interpréter à leur guise. D'après M. Philippe Lamoureux, directeur du service des langues au ministère de l'Éducation de l'Alberta, la province préfère cette attitude «permissive» à la coercition; malgré certains problèmes, elle a donné de bons résultats. On compte 11,000 Albertains dans les écoles bilingues françaises, et aussi dans les écoles où la langue seconde est l'allemand, l'ukrainien ou l'hébreu.

Comme le signale cependant, M. Denis, quelques commissions scolaires n'ont pas la même bonne volonté que le gouvernement de l'Alberta, de sorte qu'en certains cas les parents et les étudiants qui veulent un enseignement bilingue se butent à des refus, bien que leur nombre en démontre la popularité et la praticabilité. M. Denis étaye sa cause en signalant que nombre de non-francophones désirent autant l'enseignement bilingue que les 100,000 francophones de la province...

...Si le gouvernement veut rendre explicite la disposition «quand le nombre le justifie», il devra évidemment choisir un nombre assez grand du point de vue du bon sens économique. Ce faisant, il tiendra compte de l'appui populaire à l'enseignement bilingue et fera fond sur ses efforts actuels et son attitude positive. Le 17 juin.

«The Edmonton Journal»

Pour un meilleur réseau de garderies

Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis Lazure, songe à adopter une mesure exceptionnellement généreuse. Afin d'encourager la natalité, il étudie la possibilité d'offrir $240 aux femmes, à chaque naissance.

Avant que le Québec ne décide de dépenser autant d'argent pour stimuler la croissance de la population, cependant, il devrait se demander si cet objectif ne pourrait pas être plus facilement atteint en appliquant cet argent à l'amélioration du système de garderies dans la province...

Le paiement d'une somme ronde ne représente pas une motivation très forte pour avoir des enfants. Ce qui importe davantage, pour bien des couples, c'est le coût élevé des garderies pour les enfants d'âge préscolaire: dans trop de familles, il s'agit de choisir entre l'abandon par la mère de son emploi, pour s'occuper du bébé, ou le paiement de $60 par semaine pour une garderie.

«The Montreal Gazette»
(Traduit par la Presse Canadienne)

Le Salvador: les media disent-ils toute la vérité?

Une délégation de l'Association salvadorienne-canadienne a manifesté pacifiquement dans les locaux de LA PRESSE la semaine dernière pour dénoncer l'indifférence ou la partialité de l'ensemble de la presse nord-américaine envers les conditions politiques et sociales qui prévalent au Salvador (tout en félicitant LA PRESSE d'avoir dépêché un de ses journalistes sur place pour y faire enquête). Voici le texte de la déclaration que l'Association nous a laissée.

Après 48 ans de dictature, le Salvador, le plus petit et le plus densément peuplé des pays d'Amérique centrale, se voit affligé d'un taux de 60% de chômage, de 60% d'analphabétisme et 50% des enfants meurent avant d'avoir atteint un an. Pendant que le peuple souffre de la faim, 14 familles accaparent 60% des terres et maintiennent leur dictature sur le pays grâce à 80 assassinats par jour et l'appui financier et militaire des États-Unis. Le New York Times du 13 mars dernier faisait état de l'envoi de 30 officiers américains, spécialistes de la contre-insurrection, et d'un octroi de 58 millions de dollars US à la junte pour appuyer l'oligarchie au pouvoir. En ce moment même, une armée de mercenaires se rassemble à la frontière du Guatemala, prête à envahir le Salvador, déjà sur un pied de guerre.

Dans sa dernière entrevue (cf. Le Devoir du 29 mars 1980), avant son assassinat par les sbires du régime, l'archevêque du Salvador, Mgr Oscar Romero, à la question suivante: «Et dans cette guerre, Mgr Romero, comme pasteur, continuerez-vous aux côtés du peuple?» répondait: «C'est là mon but, et je demande à Dieu de m'aider à être suffisamment fort... je demande de l'aide, pas seulement pour moi, mais pour nous tous qui accomplissons notre devoir pastoral, car nous aurons beaucoup à faire, même si c'est de ramasser des cadavres et de donner l'absolution aux moribonds... La flamme de la justice sociale doit toujours être maintenue vivante dans le coeur du peuple».

Depuis la mort de ce grand porte-parole du peuple qu'était Mgr Romero, la répression s'est encore intensifiée. L'annonce d'un plan de réforme agraire touchant 90% des terres non cultivées (ce qu'on s'est bien gardé de préciser), n'a été que le prétexte d'épurations sanglantes, menées par les militaires contre les organisations paysannes et la population civile. Le 14 mai dernier, 600 paysans, hommes, femmes et enfants, qui fuyaient la répression, étaient sauvagement massacrés en tentant de passer la frontière du Honduras. Quand des bébés servent de cibles de tir aux soldats de la Garde nationale, c'est à juste titre qu'on peut parler de génocide. Plus de 2,500 Salvadoriens ont été assassinés au cours des derniers six mois. Combien en faudra-t-il encore pour que les media d'information cessent de parler du caractère «progressiste» (sic) de la Junte?!

Déjà, Mgr Romero dénonçait une situation devenue intolérable: «La situation m'alarme. Mais la lutte de l'oligarchie pour défendre ce qui est indéfendable n'a pas de perspective. Même si on enregistrait une victoire éphémère des forces au service de l'oligarchie, la voix de la justice de notre peuple se ferait entendre à nouveau et tôt ou tard, elle vaincra. La nouvelle société vient et elle vient rapidement... La paix des cimetières est une conséquence et cette paix, l'oligarchie ne peut pas l'obtenir face à un peuple comme le peuple salvadorien»...

La dictature militaire démocrate-chrétienne prétend confondre l'opinion publique internationale, en se présentant comme une force de centre progressiste, partisane de réformes sociales en profondeur. Ces réformes, le peuple salvadorien les attend depuis près d'un demi-siècle. A ce sujet, Mgr Romero déclarait: «Je préfère attendre le langage des faits... Les changements sont nécessaires; le peuple n'attend plus; il est frustré, déçu et je ne crois plus ni aux promesses, ni aux espoirs»... Après le massacre du 14 mai et la grève générale des 24 et 25 juin, suivie par tout le peuple, comment peut-on encore croire la propagande du régime et publier sans discussion ses communiqués?

La pire déformation en ce sens consiste à présenter la lutte mortelle qui oppose le peuple du Salvador à une dictature comme un affrontement entre un extrémisme de droite et un extrémisme de gauche. Le gouvernement est non seulement complice; il est le principal bourreau du peuple. Ce sont ses troupes qui massacrent les paysans et les ouvriers du Salvador. Comme la grève générale l'a amplement démontré, ce n'est pas une poignée d'extrémistes de gauche qui s'opposent au gouvernement mais tout le peuple qui a choisi ce moyen pour manifester son rejet de la dictature et dénoncer l'absence des réformes promises.



Sinistre symbole d'un peuple qui disparaît un peu plus chaque jour.

La presse internationale, et celle du Canada, se sont émues de l'assassinat de l'archevêque du Salvador. Les pages de tous les journaux se sont largement ouvertes aux commentaires et LA PRESSE, pour sa part, n'a pas hésité à envoyer un correspondant spécial sur place. Louable attitude! Aujourd'hui cependant, on assiste au Salvador à des crimes encore pires, au génocide d'une population de petites gens anonymes. Malheureusement, la presse ne démontre plus le même empressement à couvrir l'événement. N'est-ce pas donner raison à ceux qui, pour cela même, n'ont pas hésité à recourir au meurtre pour faire taire la grande voix de Mgr Romero? La grève générale qui vient de se produire au Salvador, l'insurrection imminente, la présence de soldats américains circulant dans les rues de San Salvador ne méritent-ils pas d'être observés sur place?

Quand la partialité des agences américaines de presse est flagrante et leur objectivité manifestement absente, peut-on leur faire confiance pour véhiculer une information objective?

Le grand fiasco du Maire-Soleil

Le rapport de la Commission Malouf a suscité bien des commentaires. Pour les partis politiques — fidèles à leur tradition de toujours rechercher en tout un avantage partisan, même au détriment de la véracité — ce fut une occasion exceptionnelle de justifier leur inqualifiable incurie, en obscurcissant les conclusions du juge ou en les interprétant à leur guise. Un ministre du cabinet Lévesque eut même la témérité d'affirmer à la radio que la Commission n'avait pas manifesté assez de sévérité à l'endroit du régime de Robert Bourassa. Quelle crétinerie!

Pour tout observateur impavide, il ne fait point de doute que la responsabilité morale et juridique du fiasco de l'Olympiade de 1976 doit retomber, à divers degrés et pour des raisons différentes, sur les administrations fédérale, provinciale et municipale. Par ailleurs, parce qu'il en fut l'initiateur, le promoteur et l'artisan architectonique, Jean Drapeau porte, sans contredit, une lourde part de ce mémorable échec.

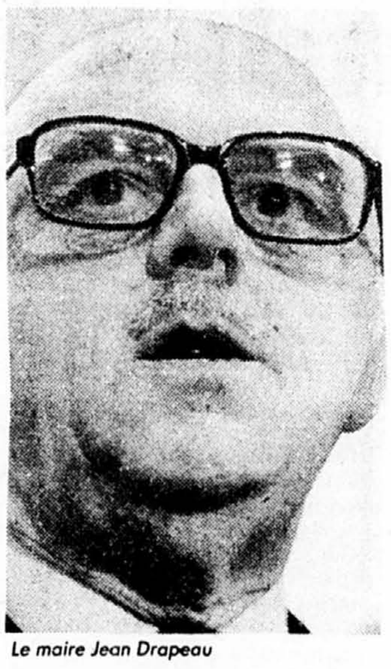
La vraie supériorité d'un homme public se révèle, indubitablement, dans sa capacité d'accepter la critique et de traiter ses opposants avec la même bienveillance que ses partisans. Cette qualité le Maire-Soleil ne l'a jamais possédée. Aussi n'ai-je jamais cru en son infaillibilité ni dans la rentabilité de ses prouesses. En dépit de cela, face à l'avalanche de reproches dirigés contre lui depuis quelque temps, je désire vous soumettre, en contrepoids, quelques brèves réflexions.

Dans un pays démocratique, la société a presque toujours les dirigeants qu'elle mérite, puisque c'est elle qui les a façonnés, qui les choisit et qui est censée les contrôler. De nos jours, il n'est pas facile d'imaginer un élu du peuple qui ne reflétât pas les moeurs de son milieu, surtout lorsqu'il a réussi à faire renouveler son mandat pendant de nombreuses années.

N'est-ce pas le cas de Jean Drapeau? Comment eût-il été possible pour ce simple mortel, à ce moment-là au faîte de son prestige et muni d'un pouvoir quasi absolu, de se ressaisir, de réfléchir à l'ampleur et aux périls de sa vision, et de s'inspirer, pour sa réalisation, de qualités et de vertus que la société dans laquelle il oeuvrait depuis toujours n'a pas et n'apprécie même pas? Devant l'adulation dont il se sentait à juste titre entouré, il devint, instinctivement et inconsciemment, et le catalyseur et la victime des penchants de son ambiance sociale: ostentation, indiscipline, gaspillage, irresponsabilité, voire malhonnêteté.

En plus de la rapacité des entrepreneurs, des sous-traitants et des professionnels qui rôdaient, avides et rusés, autour de Sa Seigneurie, surgit un autre phénomène: celui de la cupidité des syndicats. Avec les chefs les plus insatiables et les plus arrogants qui soient, la puissance syndicale chambarda à volonté et avec impunité toutes les phases de l'ouvrage. Peu s'en fallut que les Jeux ne fussent contremandés! Avec une législation provinciale du travail véreuse, qui permet aux syndicats les pires excès sans contrepartie efficace pour les employeurs, Jean Drapeau devint le prisonnier de ceux qu'il avait voulu, présumément, aider. Quelle ironie!

Advint alors ce cruel paradoxe. L'événement qui devait reporter le Québec à l'ère de Louis XIV et faire luire Montréal au-delà des mers se transforma rapidement et devint pour la «Belle Province» un publiciste impitoyable et ruineux. Si les industries n'ont plus l'envie d'investir dans le Québec, qui pourra les en blâmer? L'extravaganza de Jean Drapeau est mesurable en termes financiers. Les conséquences de l'intransigeance et des abus des syndicats sont incalculables.



Le maire Jean Drapeau

Pour terminer, je citerai Alexis de Tocqueville: «La toute-puissance me semble en soi une chose mauvaise et dangereuse. Son exercice me paraît au-dessus des forces de l'homme, quel qu'il soit, et je ne vois que Dieu qui puisse sans danger être tout-puissant, parce que sa sagesse et sa justice sont toujours égales à son pouvoir.»

Télesphore DEMERS
Ottawa

M. Drapeau doit partir

L'abcès a mûri trop longuement, mais enfin il creva. Merci au docteur Malouf et à ses enquêteurs. Les langueurs apportées au résultat final de ce remède sont imputables à une incessante hésitation de la part du peuple montréalais, par le biais de ses porte-parole dont les media d'information font partie, à y faire intervenir la médication souhaitée pendant la même longue période par plusieurs de ces mêmes Montréalais. Enfin, c'est arrivé; que Drapeau démissionne et qu'on en arrive à des élections pour déboucher sur une ère démocratique à l'hôtel de ville.

Espérons que cette fois-ci nos concitoyens, surtout ceux qui ont «sauvé» pour de bon leur chèque de pension d'Ottawa lors du référendum, auront assez de courage pour écarquiller les yeux et voir... l'évident. Après tant d'année, hélas!

Cependant, pour nous avoir mis glorieusement sur la «carte» avec tous ses projets aux dimensions olympiques, les fleurs avec, les autorités provinciales devraient s'assurer avant que son départ ne se concrétise, de l'immortalité de son projet le plus secret: obtenir des autorités appropriées pour ses chers Montréalais, cette fabuleuse Vallée de Josaphat où nous tous, croyants et incrédules de la terre, devront fatalement aller se tasser pour se soumettre au Jugement Dernier.

L'endroit qu'il affectionne pour cette ultime aventure est situé justement là où était érigé l'hôtel Laurentien. Une haute et austère clôture métallique en interdit l'accès à tous ces curieux citoyens consommateurs de bière à la caisse sur la voie publique, dans leur cour privée et qui par surcroît affectionnent la compagnie des péripatéticiens et des péripatéticiennes.

Et sa police veille au grain. Celle-là même qui lors de nos célèbres Olympiades et de concert avec d'autres Polices, voulait réserver l'aéroport de Bagotville et son baraquement pour y parquer ses Montréalais indésirables pendant La Fête. Monsieur le Maître et Maire, la notion de moralité n'est pas un concept exclusif à la sexualité ou à la façon de prendre sa bière. Elle implique aussi le comportement des grands usineurs de camelote, fusse-t-elle de béton.

Partez maintenant Jean Drapeau, votre heure a sonné.

Joseph BERGERON
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

EN VRAC

La personne avant toute chose?

Depuis l'avènement de la Régie de l'assurance-automobile de Madame Payette, il est devenu difficile et onéreux d'obtenir justice si un de nos enfants se fait frapper. En fait, vous aurez peut-être (c'est la Loi pour un montant supérieur à $500) à recourir aux services d'un notaire ou d'un avocat afin de vous faire nommer tuteur de votre propre enfant. Cette procédure vous coûtera entre $100 et $150, et peut-être davantage en frais, bien que la Régie ne vous remboursera que $68 (montant déterminé en 1974 et qui est inchangé depuis).

De plus, on vous obligera à rendre des comptes à la Curatelle publique à tous les ans sur la ou les sommes versée(s) par la Régie. Cette procédure pourra encore vous coûter quelques dollars si vous avez besoin d'un comptable pour faire le bilan.

Selon les informations obtenues au bureau du ministre Joron (nouveau titulaire pour la Régie), la situation est à l'étude mais aucun cas de rétroactivité ne sera admis. Donc, d'ici à ce qu'une entente survienne entre le Barreau et les autorités gouvernementales, il serait fort souhaitable que vos enfants ne se fassent pas frapper, sinon...

André DUPUIS
Montréal

«O Canada» en anglais seulement

Comme c'est la coutume depuis quelques années, un grand spectacle marquait l'anniversaire du Canada sur la colline parlementaire à Ottawa.

Un public nombreux a pu participer à la conclusion du spectacle en étant invité à chanter le «O Canada» en anglais seulement.

Continunons à voter non au référendum. Voilà tout le respect qui nous attend.

André SAUVÉ
Montréal

Un Québec en mouvement

Le Québec change. Hier, en montant dans l'autobus, parmi les annonces publicitaires j'en remarquai une, «Poésie en mouvement» un poème de Gaston Miron que je lus à haute voix au conducteur: «Compagnon des Amériques. Mon Québec ma terre amère ma terre amande...» En descendant je lui dis bonjour en ajoutant que tous les Québécois étaient des poètes qui s'ignorent. «Heureuse et libre est la nation remplie de poètes», avait affirmé Lincoln.

Plus tard, à l'hôpital juif où je travaille, vers 20 heures, un juif sépharade accompagné d'un enfant vint me demander où étaient les soins intensifs. Quinze minutes s'étaient écoulées quand je vis un étrange cortège dans le corridor: une civière sur laquelle reposait un mort recouvert d'un linceul de lin brodé était tiré lentement par l'homme mûr; l'enfant la poussait et une femme suivait en arrière; le rabbin, à côté, entonnait les prières que tous chantaient ensemble. À côté du poste des infirmières (liberté programmée par les multinationales), on riait fort.

En entrant dans l'ascenseur, je remarquai sur le visage de l'enfant une volonté de civilisation: la mort avec renouvellement.

Jacqueline DUGAS
Montréal

Les femmes sont encore loin d'avoir gagné le combat

La décision de la Cour suprême à l'effet que le viol ne constitue pas un acte criminel dans le cas où l'homme croit que la femme est consentante, même s'il n'a aucune raison de le croire, ainsi que le sexisme révoltant des caricatures de «Petit Guide de la Justice» publié et approuvé par le gouvernement du Québec laissent les femmes songeuses: leur travail en serait-il un comparable à celui de Sisyphe, condamné à monter et à voir redescendre sa pierre interminablement?

Et maintenant, voilà M. Lazure qui est prêt à signer des contrats de travail avec les utérus des Québécoises. Pour chaque bébé une prime en argent comptant! Que pourrait-il apporter de plus à la table des négociations? Ça complète bien les injures et les abus sexuels des femmes, une pollution généralisée de l'environnement et la violence croissante envers les enfants.

Joan Anne GORDON
Montréal

Pour convertir les incrédules

A ceux qui refusent d'admettre que les Québécois francophones constituent le peuple fondateur de ce pays, on devrait fournir une hache, une pelle et un lopin de terre boisée pour que, durant leurs vacances, ils puissent le mettre en valeur comme l'ont fait les premiers défricheurs, sans aucun insecticide pour se protéger des moustiques. A moins d'être bornés, ces gens comprendraient l'injustice qui est faite aux vrais fondateurs du pays, sans qui le Canada serait encore une zone amazonienne.

Nier aux Canadiens d'origine française le titre de «fondateurs» est aussi humiliant pour eux que la déportation des Acadiens. Même l'assimilation qu'ils subissent lentement mais sûrement ne pourra effacer de l'histoire cet événement.

En 1980, défricher une terre est ingrat, même avec toute les facilités qui nous sont fournies par les gouvernements; mais défricher il y a 300 ans était tout à fait différent. Ceux qui l'ont fait méritent au moins qu'on reconnaisse leur mérite, pour ne pas dire leur héroïsme.

A. LAFITTE, maraîcher
Sainte-Clotilde

La pollution est grave à Chicoutimi

A Chicoutimi et dans ses environs, le problème de la pollution de l'air et de l'eau est extrêmement grave. Ce problème est d'autant plus odieux que c'est encore la masse des infortunés qui en souffrent. Ceux qui comme moi n'ont pas les moyens de se payer des voyages pour aller respirer un peu d'air pur sont durement atteints par cette violation de l'environnement. Les actionnaires des compagnies qui violent l'environnement vivent en général dans des sites enchanteurs, loin de la pollution.(...)

S'ils ne prennent pas des mesures pour minimiser leurs saloperies, ces riches seront bientôt punis car, en Amérique du Nord et spécialement dans nos régions, le carnage écologique a saturé l'environnement(...) et il n'est pas loin le jour où les pachas, qui se prélassent dans les îles du Sud ou dans des régions encore vierges de saleté, vont être atteints eux-mêmes par les conséquences de leur méchanceté.(...)

Cet assassinat collectif des êtres vivants doit cesser immédiatement. Les nuages crasseux qui assombrissent le ciel, comme à Chicoutimi ou ailleurs, doivent disparaître.

Michel DURAND
Chicoutimi

Double allégeance

Pendant la lutte référendaire au Québec, c'était un défi que de hisser le drapeau du Canada. Maintenant que le climat s'est amélioré, beaucoup de citoyens osent de nouveau se déclarer Canadiens et Québécois en même temps. Il n'y a d'ailleurs là aucune contradiction.

C'est la générosité, l'imagination et la tolérance qui nous font aimer le Canada et le préférer à tous les autres pays. Or, ces trois mêmes qualités sont justement les caractéristiques que le Québec (ou le fait français) a inculquées au Canada.

Il est non seulement possible, mais nécessaire d'être loyal à tous les deux et d'aider le Premier ministre lui-même un don du Québec.

Hilda LOEFFLER
Montréal

Ambiguïté

Je lis dans LA PRESSE du 27 juin un article de Serge Dussault intitulé «Place au cinéma gai», qui commence ainsi: «Un film sombre ouvrait hier la Semaine du cinéma gai,...».

Inutile de préciser qu'il ne s'agit pas là d'un festival de films comiques; il faut plutôt comprendre qu'il est question d'oeuvres ayant comme thème central l'homosexualité. Mais alors, pourquoi pas la Semaine du cinéma homosexuel? ou «homophile», à la rigueur? Ça dissiperait toute ambiguïté et, ma foi, ça ferait plus sérieux...

Frédéric FARLEY
Montréal

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 8 JUILLET 1980



Me André Gauthier: le ministère de la Justice force les avocats de pratique privée à travailler au rabais pour les citoyens économiquement défavorisés.



Me Bernard Blanchard: il croit le statu quo inacceptable et veut des négociations loyales.

LES HONORAIRES DE L'AIDE JURIDIQUE

Les avocats ont-ils raison de se plaindre?

■ Au cours de l'exercice financier 1978-79, la Commission des services juridiques du Québec a versé une somme globale de $8,551,551. aux 2,307 avocats de pratique privée qui ont accepté de représenter devant les tribunaux des citoyens économiquement défavorisés et ayant droit aux services de l'Aide juridique.

Pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 1979, c'est donc seulement 33.1% des avocats de pratique privée — le Barreau du Québec en comptait alors 6,969 — qui avaient accepté des mandats de l'Aide juridique. Quant à cette somme de $8,551,551, elle représentait 28.5% du budget approuvé de la Commission des services juridiques pour l'exercice financier 1978-79 , soit la somme de $29,972,600.

Plus concrètement encore, la Commission des services juridiques, au cours de l'exercice financier 1978-79, a acquitté 42,260 factures aux 2,307 avocats de pratique privée qui avaient rempli des mandats de l'Aide juridique, et ces avocats ont encaissé en moyenne $3,706 chacun, pour une masse monétaire globale de $8,551,551.

Cette moyenne de $3,706. reste, bien sûr, une moyenne, mais à quelques centaines de dollars près elle correspond, aussi étonnant que cela puisse paraître, à ce que 74.3% des 2,307 avocats impliqués dans le partage de cette somme de $8,551,551 ont effectivement encaissé. En effet, 1,715 avocats de pratique privée sur les 2,307 ayant remplir des mandats de l'Aide juridique en 1978-79 ont encaissé moins de $4,000, alors que les 592 autres, soit 25.7%, ont empoché des sommes variant entre $4,000 et $150,000. Ici, toutefois, il importe de lire attentivement le tableau de répartition de ces sommes rendu public dans le 7e rapport annuel de la Commission des services juridiques et reproduit intégralement dans le cadre de cet article.

Depuis près de trois mois le Comité des avocats de pratique privée soutient que le ministère de la Justice, à toutes fins utiles, force les avocats de pratique privée à travailler au rabais quand ils remplissent des mandats de l'Aide juridique.

Le libre choix, de la foutaise

Le Comité des avocats de pratique privée juge donc périmés, insatisfaisants et indécents les vieux tarifs d'honoraires inscrits dans la loi de l'Aide juridique depuis 1974. Il ne s'arrête d'ailleurs pas là puisqu'il accuse le ministère de la Justice de refuser de négocier et le rend responsable du désengagement des avocats de pratique privée au chapitre des mandats de l'Aide juridique et, par voie de conséquence, de la perte, pour les justiciables éligibles à l'Aide juridique, du libre choix de l'avocat.

Lors d'une brève rencontre, il y a trois semaines, le vice-président de l'Association des avocats de province et coordonnateur des moyens de pression pour le Comité des avocats de pratique privée, Me André Gauthier, avait notamment déclaré à LA PRESSE: «Avec les tarifs d'honoraires actuels, qui ne sont pas



CONRAD BERNIER

plus valables pour intéresser les meilleurs avocats de pratique privée à des mandats de l'Aide juridique que pour permettre aux avocats de survivre aux coûts de l'inflation, il y a de plus en plus d'avocats qui débarquent et, conséquemment, le libre choix de l'avocat devient de la foutaise!»

À première vue, tout ce qu'affirmaient les porte-parole du Comité des avocats de pratique privée, au cours de leurs conférences de presse, pouvait paraître exemplairement limpide et complet. Toutefois, en fouillant davantage le dossier, il a été possible de découvrir qu'ils oubliaient, consciemment ou inconsciemment, d'informer les reporters de certaines données qui, loin d'être insignifiantes dans ce difficile dossier de négociations, y pèsent, bien au contraire, assez lourdement et, conséquemment, valent non seulement d'être approfondies à la limite du possible par toutes les parties concernées, en l'occurrence le ministère de la Justice, le Conseil du trésor et les avocats de pratique privée, mais valent aussi d'être connus du grand public payeur de taxes!

Parmi ces «données importantes» mais restées jusqu'ici inconnues des reporters et du grand public, il y a notamment celle-ci: la volonté bien arrêtée du ministère de la Justice de renégocier en priorité, avant toute autre chose: A) l'article 23 du tarif civil; B) la rémunération de $200 versée pour la préparation du procès, ainsi que le précise le sous-paragraphe 2.02 de l'article 2 portant sur les honoraires pour procédures en matières criminelles. Il faut dire tout de suite que si le ministère de la Justice, avec vraisemblablement le Conseil du trésor dans le décor, veut renégocier ces deux points en priorité, c'est parce qu'il y a là-dessous un énorme problème de fric!

Qu'est-ce que ce petit monstre qui s'appelle l'article 23 du tarif civil? C'est celui qui dit ceci: dans le cas d'une demande dont la somme ou la valeur en litige est supérieure à cent mille ($100,000) dollars, un honoraire additionnel d'un pour cent (1%) sur l'excédent de cent mille ($100,000) dollars, est taxable. Dans les circonstances, l'exemple le plus susceptible de faire comprendre les ravages que peut commettre ce petit monstre (l'article 23 du tarif civil) est un exemple «vécu», relié au fameux «saccage de 1974 à la Baie James» et qui impliquait, entre autres personnes, le travailleur Michel Mantha.

L'affaire de la Baie James

Par suite de ce «saccage», la Société d'énergie de la Baie James intente une poursuite de $32,627,972.18 contre plusieurs groupes de travailleurs syndiqués et individus, et, parmi ces derniers, il y a Michel Mantha.

Celui-ci demande alors à un jeune avocat de Rouyn-Noranda de le représenter. Mantha est éligible à l'Aide juridique. Me Jacques Fortin obtient en bonne et due forme de la direction du Centre communautaire juridique du Nord-Ouest le mandat de représenter Mantha. Le procès démarre beaucoup plus tard, soit au début de 1979, en Cour supérieure, district judiciaire de Montréal, devant le juge Claude Bisson. Après ving jours d'audience, le procès est ajourné, puis, quelques mois plus tard, il y a règlement hors cour entre la SEBJ et les différents groupes de syndiqués impliqués dans cette affaire. En bref, la poursuite de $32 millions aboutit à un règlement pour un montant de $300,000 que la FTQ versera à la SEBJ. La poursuite de $32 millions contre Mantha est automatiquement nettoyée.

Mais ce qui n'est pas tout aussi automatiquement nettoyé et réglé, c'est la facture de Me Fortin, l'avocat de Michel Mantha. Celui-ci a été poursuivi pour $32 millions et, en vertu de l'article 23 du tarif civil, Me Fortin a droit, comme procureur de la défense, à 1% du montant réclamé à son client, même si le montant cesse d'être réclamé, et, dans les circonstances, ça lui donne droit à des honoraires de $300,000. c'est-à-dire l'équivalent du montant que la FTQ a consenti à verser à la SEBJ pour en finir avec cette poursuite de $32 millions. «L'affaire Fortin», comme on l'appelle, n'est pas encore réglée.

Il y a quelques jours, au cours d'une conversation téléphonique, Me Jacques Fortin nous déclarait: «Ma réclamation fait mal parce qu'elle consacre l'application de l'article 23 du tarif civil. Quand j'ai accepté le mandat de l'Aide juridique pour représenter Michel Mantha, je savais, je ne m'en cache pas, que l'article 23 était applicable, mais je savais aussi qu'une telle cause pouvait me mobiliser pendant plusieurs mois, voire pendant des années. Or, il y a eu un règlement hors cour qui a permis de fermer ce dossier plus tôt que prévu et j'en profite. Est-ce que je dois faire les frais pour autant des trous de l'article 23, qui peut toujours être corrigé si on le trouve abusif? Ma réclamation, c'est d'abord une affaire de principe! Changer l'article 23, ce n'est pas ma responsabilité! De toute façon, le gouvernement n'a jamais voulu négocier un règlement acceptable dans cette affaire-là!»

Dans les milieux de l'Aide juridique, on juge la réclamation de Me Jacques Fortin «asociale et incompatible avec un mandat de l'Aide juridique».

Quant au problème de la rémunération de $200 pour la préparation d'un procès (en matières criminelles), le ministère de la Justice, selon nos informations, voudrait en discuter à fond et pour la raison suivante: dans un pourcentage de près de 80%, les individus présumément impliqués dans des délits criminels se reconnaissent coupables avant l'ouverture du procès. A ce chapitre-là, c'est l'unanimité la plus totale! Or, à partir d'un constat comme celui-là, comment justifier l'acquittement systématique de toutes les factures présentées par les avocats de pratique privée «pour préparation de procès» qui n'ont pas lieu dans 80% des cas et qui n'ont pas été obligatoirement préparés?

Pourquoi... l'Aide juridique?

Des abus ont été vraisemblablement commis. A-t-on des preuves que certains abus ont été effectivement commis? On ne répond pas à cette question-là. Par contre, on pense qu'il y a là un trou qui peut facilement devenir une source d'abus considérables.

Récemment, au cours d'une brève conversation téléphonique, Me André Gauthier nous déclarait: «C'est possible qu'il y ait eu des abus. De toute façon, il y aura toujours des gens qui en commettront. On ne devrait pas refuser pour autant de négocier des conditions de travail décentes pour le plus grand nombre possible de procureurs. Présentement, c'est une minorité d'avocats de pratique privée qui acceptent des mandats de l'Aide juridique, et c'est catastrophique à tous les niveaux. Qui plus est, le système actuel, avec les tarifs actuels, nous oblige souvent à une forme de bénévolat qui dessert tout le monde. Le ministère de la Justice doit élargir l'assiette monétaire pour que plus d'avocats s'intéressent à la défense des citoyens économiquement défavorisés».

Le nouveau Bâtonnier du Québec, Me Bernard Blanchard, nous déclarait, pour sa part, que le statu quo, autant pour l'article 23 du tarif civil que pour la rémunération de $200 pour préparation d'un procès, était désormais inacceptable et que des solutions raisonnables, humainement et professionnellement acceptables pour toutes les parties impliquées étaient possibles, même à court terme, pourvu que le gouvernement veuille bien rompre le silence, échanger des idées et négocier.

«Le problème fondamental, nous ont expliqué certaines sources d'information, c'est de savoir et d'établir, une fois pour toutes, si l'Aide juridique existe pour enrichir les avocats ou pour assurer d'abord aux citoyens économiquement défavorisés tous les moyens d'avoir accès à une justice absolument équitable.»

Répartition des sommes versées à des avocats de la pratique privée au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1979.

				Nombre d'avocats				Nombre d'avocats
Moins	de	$	1,000.	987	$ 30,001.	à	$ 35,000.	15
$ 1,001.	à	$	2,000.	360	$ 35,001	à	$ 40,000.	6
$ 2,001.	à	$	3,000.	209	$ 40,001.	à	$ 45,000.	3
$ 3,001.	à	$	4,000.	159	$ 45,001.	à	$ 50,000.	—
$ 4,001.	à	$	5,000.	112	$ 50,001.	à	$ 55,000.	1
$ 5,001.	à	$	6,000.	81	$ 55,001.	à	$ 60,000.	5
$ 6,001.	à	$	7,000.	85	$ 60,001.	à	$ 65,000.	2
$ 7,001.	à	$	8,000.	61	$ 65,001.	à	$ 70,000.	—
$ 8,001.	à	$	9,000.	39	$ 70,001.	à	$ 75,000.	1
$ 9,001.	à	$	10,000.	34	$ 75,001.	à	$ 80,000.	—
$ 10,001.	à	$	11,000.	25	$ 80,001.	à	$ 85,000.	—
$ 11,001.	à	$	12,000.	19	$ 85,001.	à	$ 90,000.	1
$ 12,001.	à	$	13,000.	14	$ 90,001.	à	$ 95,000.	—
$ 13,001.	à	$	14,000.	10	$ 95,001.	à	$100,000.	1
$ 14,001.	à	$	15,000.	11	$100,001.	à	$110,000.	—
$ 15,001.	à	$	16,000.	10	$110,001.	à	$120,000.	—
$ 16,001.	à	$	17,000.	9	$120,001.	à	$130,000.	—
$ 17,001.	à	$	18,000.	10	$130,001.	à	$140,000.	—
$ 18,001.	à	$	19,000.	7	$140,001.	à	$150,000.	1
$ 19,001.	à	$	20,000.	2	$150,001.	à	$200,000.	—
$ 20,001.	à	$	25,000.	15	$200,001.	à	et plus	—
$ 25,001.	à	$	30,000.	12				

Total 2,307



Lysiane Gagnon

L'école privée: un dossier qui traîne

■ Il y a un petit jeu fort amusant auquel il faut se livrer de temps à autre pour apprécier à sa juste valeur la phénoménale lenteur de l'administration publique. Il suffit de se poser, pour la «nième fois», la question suivante: «Où en est le dossier de l'école privée?»... et ensuite d'aller aux nouvelles.

On sait que depuis cinq ans au moins, le ministère de l'Éducation étudie les voies à prendre pour réformer le mode de financement et de contrôle des institutions d'enseignement privé. Cinq ans, deux gouvernements, trois ministres... Le sujet est plutôt délicat, les écoles privées crient famine, leurs adversaires — les délégués au récent congrès de la CEQ par exemple — voudraient leur couper les vivres et intégrer leurs effectifs au réseau public.

Sujet délicat donc, sur lequel les gens — au Parti Québécois comme ailleurs dans la société — sont divisés selon des lignes plus ou moins idéologiques. Bien davantage que la complexité (d'ailleurs très réelle) du dossier, c'est son caractère controversé qui explique qu'il traine depuis si longtemps d'une officine à l'autre.

Aux dernières nouvelles donc, voici où en sont les choses: après s'être assez longtemps balladé entre le ministère d'État au développement culturel du Docteur Laurin et le ministère de l'Éducation, le dossier est revenu au cabinet du ministre Jacques-Yvan Morin, entre les mains de l'un de ses conseillers, M. François Dorlot. Un projet de réforme sera soumis le 7 août prochain à une réunion du Comité ministériel permanent du développement culturel, et peut-être ensuite aboutira-t-il tel une grosse patate chaude sur la table du conseil des ministres...

L'an dernier, le dossier s'était transporté au niveau du ministre Laurin, et l'un de ses conseillers, M. Pierre Lussier, avait produit un document qu'on décrit, d'autre source, comme une étude historique plutôt philosophique et pas très concrète. Ledit document avait été écarté durant l'été 1979 lors d'une réunion au Lac-à-l'épaule, au profit de recommandations plus opérationnelles faites par les fonctionnaires du ministère de l'Éducation.

En décembre dernier, les deux paliers ministériels se seraient entendus sur une orientation générale, après quoi M. Dorlot et les experts des services concernés au sein du ministère ont continué à fignoler le projet.

Le tableau, bien sûr, n'aurait pas été complet sans un petit voyage — une «mission» comme on dit au gouvernement — en Europe: à la mi-juin, M. Dorlot, le responsable du service de l'enseignement privé, M. Antonin Moreau ainsi que son adjoint et le directeur du Mont Saint-Louis ont passé dix jours en France, en Belgique et aux Pays-Bas pour voir de visu comment les choses s'organisent là-bas en ce domaine. Mais, précise-t-on au ministère, ce voyage n'était pas directement relié à l'élaboration du projet de réforme, auquel de toute façon la mission n'a pas apporté grand'chose. Il s'agissait plutôt, ajoute-t-on, de «s'ouvrir à d'autres réalités».

Gros problème persistant, dans la petite histoire de ce dossier: les institutions privées sont très différentes, côté qualité, les unes des autres, leur comptabilité est souvent mystérieuse, et dans ce fouillis le ministère manque de plusieurs données élémentaires. Ainsi, on nous dit qu'on ignore encore, après cinq ans d'études diverses, combien coûte réellement le fonctionnement de ces écoles pourtant substantiellement subventionnées.

Selon des informations de bonnes sources, le projet de réforme maintiendrait les institutions privées, qui resteraient subventionnées mais selon des critères nouveaux.

Ainsi les institutions privées seraient incitées à ne pas pratiquer la sélection des élèves (ce qu'on appelle «l'écrémage» dans le milieu scolaire, c'est-à-dire le choix des meilleurs élèves). Le mécanisme d'attribution des subventions tiendrait compte de ce facteur. «En d'autres termes, nous dit-on au ministère, les institutions devront faire la preuve qu'elles apportent quelque chose d'original et de valable au plan pédagogique et que leur succès ne tient pas seulement au fait que leurs élèves étaient «meilleurs» au départ grâce à la sélection.»

On voudrait aussi assurer une plus grande coordination entre le secteur privé et le réseau public. Par ailleurs, il n'y aura pas de changement substantiel au niveau primaire où les écoles ne sont pas subventionnées sauf dans les cas particuliers (pensionnats, écoles juives, etc.)

Autre grande question: le conseil des ministres donnera-t-il suite rapidement à ce projet, s'il franchit comme on le prévoit l'étape du comité interministériel du développement culturel?... Il faudrait être un peu naif pour croire que oui. Car l'automne sera sans doute une autre saison électorale, et il est probable que le gouvernement ne voudra pas lancer dans l'opinion ce dossier trop chaud que même cinq ans de «trainaillage» n'ont pas réussi à refroidir!

D'autant plus que le gouvernement tient manifestement à ménager l'électorat catholique, à en juger pas le pieux zèle qui semble tout à coup animer lepremier ministre Lévesque — lequel, confondant quelque peu l'Église et l'État, vient d'inviter formellement le pape à venir au Québec — et son ministre Laurin, qui tenait récemment, lors des récentes cérémonie de béatification à Rome des propos qui s'inspirent du vieux nationalisme à saveur cléricale!

Ainsi donc le dossier de l'école privée, qui mériterait une action gouvernementale ne serait-ce qu'à cause des problèmes nombreux que suscite l'actuel système de financement des institutions, risque-t-il de rejoindre sur les tablettes tous ces projets auxquels le gouvernement péquiste n'a pas osé s'attaquer... d'abord parce qu'il fallait ménager l'électorat à la veille du référendum, et maintenant parce qu'il faut filer doux, les élections s'en venant...

INCENDIE DU HOLIDAY INN DE WINNIPEG

Des accusations contre Hagenlocher

■ WINNIPEG (CP, UPC) — Rudolf Hagenlocher, 43 ans, sans domicile fixe, a été accusé d'avoir mis le feu à une substance, à la suite de l'incendie de dimanche au Holiday Inn de Winnipeg, au cours duquel un homme a perdu la vie.

Un avocat de la Couronne, Wayne Myshkowsky, a fait savoir que d'autres accusations pourraient être portées, lorsque les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Joseph Sponarski, 60 ans, de Portage La Prairie, Manitoba, seront connus.

M. Sponarski a été tué lorsque le feu s'est déclaré au neuvième étage de l'hôtel, situé en face du Centre des congrès de Winnipeg, où se déroulait un congrès libéral en fin de semaine.

Sept personnes ont été hospitalisées à la suite de l'incendie. M. Sponarski avait été le candidat défait dans Portage Marquette lors des deux dernières élections fédérales.

Quant à M. Hagenlocher, il n'avait aucun lien avec le congrès libéral, selon la police.

L'OCQ a posté les chèques

■ En dépit de la grève qui sévit depuis plusieurs semaines à l'Office de la construction du Québec, les travailleurs de la construction devraient normalement recevoir leur chèque de vacances.

L'OCQ vient en effet d'expédier à quelque 100,000 salariés des chèques de vacances d'une valeur d'environ $100 millions, lesquels devraient parvenir à leurs destinataires au plus tard cette semaine.

Pour recevoir leur chèque, les salariés n'ont qu'à téléphoner au Bureau régional de l'Office de la construction du Québec de leur région.

Campagne de boycottage du CTC contre Coca-Cola

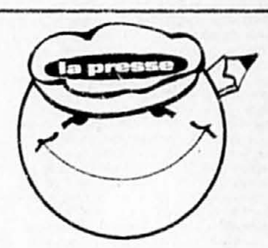
■ OTTAWA (PC) — Le Congrès du travail du Canada exhorte les consommateurs canadiens à boycotter les produits Coca-Cola en guise de protestation contre «la répression systématique, la torture et l'assassinat de travailleurs au Guatemala».

Le président du CTC, M. Dennis McDermott, dans un communiqué remis à la presse hier, a expliqué que les consommateurs canadiens se doivent de boycotter les produits Coca-Cola jusqu'à ce que cette multinationale remplisse sa promesse de retirer la licence d'embouteillage à la propriétaire de Guatemala City, Embotelldora Guatemalteca SA, qui, a-t-il dit, est impliquée dans plusieurs atrocités commises contre ses employés syndiqués.

Le président du CTC, qui regroupe quelque 2.3 millions de syndiqués au Canada, a par ailleurs écrit au président du Guatemala, le général Romeo Lucas Garcia, pour protester contre le dernier assassinat de deux syndicalistes et l'enlèvement de plusieurs autres dans ce pays.

M. McDermott écrira en outre au secrétaire général de l'Organisation des Etats américains à Washington, M. Alejandro Orfilia, pour demander que le comité des droits de la personne de l'OEA envoie au Guatemala une équipe chargée d'enquêter sur les atrocités commises à l'endroit des travailleurs.

- M. McDermott a affirmé que la répression des syndicats et d'autres groupements se pratique depuis des années au Guatemala, mais que la situation atteint maintenant des proportions de crise.



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. : Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE LA SARRE INC.

COMMISSAIRE INDUSTRIEL

FONCTIONS

Relevant du Conseil Economique, le titulaire aura les responsabilités suivantes:

1. — Identifier les facteurs de localisation industrielle, commerciale et touristique de son territoire.
2. — Favoriser la préparation et la diffusion de programmes d'éducation, d'animation et d'information économiques.
3. — Participer à l'élaboration d'une stratégie de développement économique de son territoire, définir un plan d'action et veiller à sa réalisation.
4. — Coordonner ses interventions avec celles des organismes intéressés.
5. — Dans le cadre des priorités établies par le Gouvernement du Québec, après discussion avec le délégué régional et selon les modalités établies conjointement:

5.1— Identifier les entrepreneurs (leaders) ou investisseurs locaux susceptibles de créer de nouvelles entreprises, de stimuler l'expansion d'entreprises existantes ou de développer de nouveaux marchés et produits; déterminer une approche susceptible de les intéresser à de nouveaux projets; identifier et évaluer les besoins découlant de ces projets; établir avec ces entrepreneurs un plan d'action; les informer des programmes d'aide appropriés et les aider au besoin à en bénéficier;

5.2— Identifier et évaluer les besoins des entrepreneurs locaux, leur proposer un plan d'action, les informer des programmes d'aide appropriés et les aider au besoin à en bénéficier;

5.3— En tenant compte du potentiel de l'agglomération, établir un programme de prospection d'investissements étrangers; identifier les promoteurs susceptibles de réaliser les projets retenus dans le processus de présélection; choisir les moyens de communication capables d'atteindre et d'intéresser la clientèle-cible; faire cette prospection; préparer un plan de réalisation des nouveaux investissements et aider au besoin et à l'obtention de programmes d'aide.

EXIGENCES

— Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion de biens et de services dans l'industrie.

— De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc., ou toute autre expérience jugée pertinente.

— Etre capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux.

SALAIRE

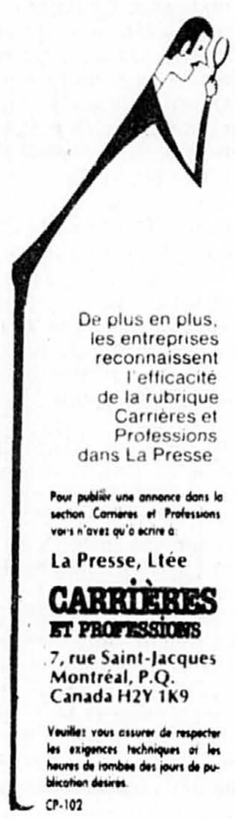
— Selon l'expérience et qualification

Toute personne intéressée devra soumettre un curriculum vitae complet avant 12 heures le 31 juillet 1980, à l'adresse suivante:

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE LA SARRE INC.
Comité de Sélection
Monsieur Donald Théberge
Président
6, 4e Avenue Est
La Sarre, P. Qué.
J9Z 1J9

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Pour combler des postes de cadres...



De plus en plus, les entreprises reconnaissent l'efficacité de la rubrique Carrières et Professions dans La Presse

Pour publier une annonce dans la section Carrières et Professions vous n'avez qu'à écrire à:

La Presse, Ltée
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
7, rue Saint-Jacques
Montréal, P.Q.
Canada H2Y 1K9

Veuillez vous assurer de respecter les exigences techniques et les heures de tombée des jours de publication désirés.

CP-102

CA et finalistes au programme du CA...

qui êtes désireux d'évoluer dans un cadre professionnel dynamique. Peat, Marwick, Mitchell & Cie, une des plus grandes sociétés professionnelles au monde, vous offre l'opportunité de faire carrière dans un milieu stimulant.

Vous avez déjà accumulé un minimum de 2 années d'expérience en vérification publique et vous désirez maintenant assumer de plus larges responsabilités chez une clientèle diversifiée.

Il vous sera possible de faire carrière dans l'un des secteurs suivants:

— vérification
— P.M.E.
— fiscalité
— insolvabilité

Les candidats retenus seront d'abord affectés au cabinet de Montréal, mais ils pourront ensuite jouir de débouchés aux échelons national et international.

Nous vous offrons une rémunération et une frange de bénéfices marginaux des plus intéressantes, commensurables à votre expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Robert St-Jacques, 1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Québec H3B 2J9. L'aspect confidentiel des candidatures est assuré.

PEAT, MARWICK, MITCHELL & CIE
COMPTABLES AGREES

La Compagnie Minière Québec Cartier exploite une mine à ciel ouvert et un concentrateur d'une capacité annuelle de 18 millions de tonnes à Mont Wright. Un chemin de fer de plus de 400 km et des installations portuaires à Port-Cartier. De plus, elle gère les installations minières de Sidbec-Normines Inc. à Lac Fire et à Gagnon.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INGÉNIERIE

Nous recherchons présentement un cadre supérieur pour assumer la responsabilité de l'ingénierie au siège social de la compagnie à Port-Cartier dans les domaines suivants: électrique, mécanique, civil, procédé de traitement, environnement et contrôle budgétaire. Le titulaire sera sous la direction du vice-président. Il sera responsable de son service et de la coordination avec l'ingénierie, des opérations du port, de Gagnon/Fire Lake et de Fermont/Mont Wright.

Ses principales responsabilités sont: le contrôle de budget et dépenses de nature capitale, la direction des projets de construction, la préparation et l'approbation de plans et devis et à l'occasion, avec l'assistance de firmes spécialisées, verra à la préparation de spécifications et fera les recommandations appropriées pour l'achat d'équipement.

Le candidat devra être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et posséder l'expérience nécessaire à un tel poste.

En plus d'un revenu attrayant, cette position est accompagnée d'avantages sociaux tels que:

— VACANCES: 4 semaines après 3 ans. Boni de vacances après 2 ans.
— ASSURANCE-SANTÉ-SALAIRE: Payée entièrement par la compagnie.
— ASSURANCE-VIE: Cotisation minime de l'employé.
— RÉGIME DE RETRAITE: Payé entièrement par la compagnie.
— SERVICES PUBLICS ET ÉDUCATIFS: Disponibles dans la région.
— SOINS DENTAIRES: Payés par la compagnie.
— RÉGIME D'ÉPARGNE: La compagnie y contribue le même pourcentage prélevé sur le salaire de l'employé.
— BONI DE VIE CHÈRE: Ajusté selon l'indice des prix à la consommation.
— FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT: Payés.
— LOGEMENT: Grande maison avec vue sur la mer disponible pour ce poste.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

Chef de la Section de l'Emploi
LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER
Port-Cartier, Québec G5B 2H3
OU: Téléphoner à frais virés: (418) 768-2269
M. Pierre Joyal.



LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER
Où l'avenir c'est aujourd'hui!

+HVR LE CENTRE HOSPITALIER MAISONNEUVE-ROSEMONT
a un besoin urgent

D'INFIRMIÈRES

POSTES:

Nous avons présentement plusieurs postes disponibles dans différents départements.

STATUT:

— Poste permanent à temps partiel de jour, de soir et de nuit.
— Poste temporaire, temps complet et temps partiel de jour, de soir et de nuit.

EXIGENCES:

Avoir complété un D.E.C. en techniques infirmières.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de leur certificat du CEGEP le plus tôt possible au:

Bureau d'emploi
Centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont
5415, boul. L'Assomption
Montréal, Québec H1T 2M4

Un organisme très important de Montréal est à la recherche d'un

DESSINATEUR MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

FONCTIONS:
Établie des plans, devis, croquis, schémas et dessins de nature technique dans le domaine du génie mécanique de bâtiment (plomberie, chauffage, ventilation, etc.;

EXIGENCES:
—Formation technique en dessins de mécanique du bâtiment.
—Posséder quelques années d'expérience dans le domaine concerné.

RÉMUNÉRATION:
—Salaire pouvant atteindre $21,515 selon la compétence et l'expérience;
—Emploi stable;
—Avantages sociaux substantiels.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

C.P. 1334
Place d'Armes
Montréal H2Y 1L0

SUPERVISEUR — INGÉNIERIE DISTRIBUTION EN VRAC

Poste intéressant et rémunérateur pour personne avec esprit de décision et sens de l'innovation dans un domaine hautement spécialisé. En qualité de membre de cette organisation d'envergure mondiale, chef de file dans son domaine, la compagnie offre de merveilleuses possibilités de carrière.

LE POSTE:
Superviseur de l'ingénierie-distribution en vrac. La personne choisie assurera le support technique des opérations pour tout le Canada.

LA SPÉCIALISATION:
Mécanique des fluides et chaudières à pression, particulièrement en ce qui vise le chargement et le déchargement de liquide cryogénique et de gaz à haute pression, par camions et véhicules rail-route. La personne choisie relèvera du directeur de la distribution et du transport et ses responsabilités principales incluront la définition et l'acquisition du nouvel équipement nécessaire, la sélection des fournisseurs, la mise sur pied et la surveillance d'un système de réparations importantes et de recyclage et la détection des difficultés dans ce domaine.

LA CANDIDAT:
La personne choisie sera ingénieur diplomé ou technicien(ne) avec expérience de la mécanique des fluides et les chaudières à pression, des manomètres et des pompes.

Elle sera en outre douée pour la communication, tant en français qu'en anglais et sera prête à assumer des responsabilités techniques et administratives. Elle pourra travailler avec du personnel de tous les niveaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la firme; ces qualifications sont indispensables pour le poste.

Il est nécessaire de prévoir de nombreux déplacements au Canada et aux Etats-Unis.

Veuillez adresser toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae à

La Presse, Réf.: 10139
C. P. 6041, Succ A
Montréal H3C 3E3

Unité sanitaire de la région
OTTAWA - CARLETON

DIRECTEUR ET RESPONSABLE
d'unité sanitaire

L'Unité sanitaire de la région Ottawa-Carleton offre un poste intéressant de directeur-responsable des services de santé.

La personne choisie sera chargée de la direction et de la supervision d'un programme de santé publique pour toute la région; elle verra en outre à maintenir des communications suivies avec les autres agences sanitaires et communautaires.

Les candidats devront pouvoir obtenir un permis décerné par l'ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario et détenir un diplôme en santé publique ou dans un domaine similaire.

Salaire: $48 000 - $55 000 (1980)
CLÔTURE DU CONCOURS: 25 juillet 1980

Veuillez adresser le formulaire de demande et/ou votre curriculum vitae, portant la mention «CONFIDENTIEL» au Directeur, Commission des Services de Santé, Unité sanitaire de la région Ottawa-Carleton, 1827 Woodward Drive, Ottawa, Ontario K2C 0R5.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

ASSISTANT DE RECHERCHE
Poste à combler immédiatement

QUALIFICATIONS:
—D.M.V. et Ph.D. ou l'équivalent;
—Expérience en recherche;
—Discipline: reproduction animale et spécifiquement en microscopie électronique à transmission et balayage pour études ultrastructurales embryonnaires;
—Bonne connaissance du français.

Faire parvenir «curriculum vitae» à:
Patrick Guay
Centre de Recherche en Reproduction Animale
Faculté de Médecine Vétérinaire
C.P. 5000, St-Hyacinthe, Qué. J2S 7C6
avant le 15 août 1980

MÉDECIN

CANADIEN NATIONAL-AIR CANADA-VIA

Requis pour travailler dans nos cliniques. Temps complet dans la médecine du travail. Cinq jours par semaine.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au:
DR RONALD DUFRESNE
MÉDECIN-CHEF RÉGIONAL
DU SERVICE MÉDICAL
CANADIEN NATIONAL-
AIR CANADA-VIA
935 ouest, rue de la Gauchetière,
Montréal, Québec
Tél: 877-5635

VENTE ET MARKETING

Recherchons personne d'une valeur exceptionnelle désirant accéder à des fonctions de gestion au sein d'une compagnie en pleine expansion et classée parmi les premières dans son secteur d'activités.

Pour renseignements confidentiels téléphoner à:

JEAN-PAUL CHAUVIN
878-9687

Mardi et mercredi
les 8 et 9 juillet de 9 à 5h.

REPRÉSENTANTS

POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

EMPLOI PERMANENT:
— $20,000 à $25,000 selon aptitudes.
— $225.00 de garantie durant les 13 premières semaines de travail.
— 20 ans et plus.
— Secondaire V.
— Bons antécédents.

NOUS OFFRONS:
— Territoire établi.
— Clientèle établie.
— Entraînement.
— Assurance groupe et fonds de pension.
— Avancement rapide.

Si vous voulez changer vos activités téléphonez-moi pour une entrevue et demandez
PIERRE GOUDREAULT 642-7503

DIRECTEUR DES VENTES
«location et flotte»

Important concessionnaire d'automobiles de la Rive sud recherche directeur des ventes pour sa compagnie de location et la division des ventes flottes.

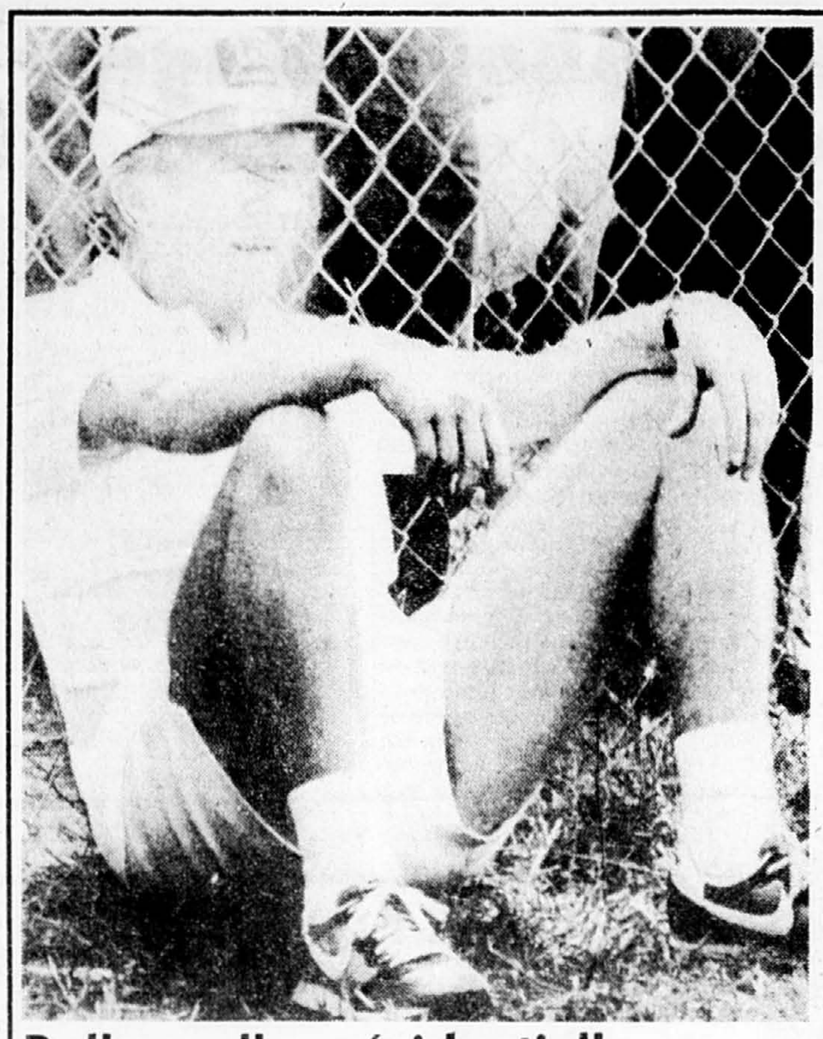
Prière de faire parvenir votre «curriculum vitae» à:

La Presse Réf. 10136
C.P. 6041, Succ. «A», Montréal H3C 3E3

COMPTABLES AGRÉÉS

Cabinet de comptables agréés en plein essor cherche jeunes comptables dynamiques pour progresser au rythme de la compagnie. Excellente atmosphère pour personnes désireuses de se tailler une belle carrière.

Pour prendre rendez-vous, veuillez appeler
BLAUER, FRIDELL & Cie
761-3458



Balle-molle présidentielle

«C'est la première fois qu'il gagne depuis bien longtemps; il était temps qu'il remporte quelque chose». Tel fut hier le commentaire laconique de Billy Carter après que son équipe de balle-molle eut essuyé la défaite 13 à 3 aux mains de la formation dirigée par son frère Jimmy, le président des Etats-Unis (notre photo). Le match s'est déroulé hier à Plains, au milieu d'une immense foule de touristes et de résidants locaux massés pour voir le président Carter dont c'était la première visite depuis neuf mois dans son village natal. «Savez-vous que l'équipe de Jimmy est composée d'agents secrets et de trois otages amenés d'Iran?, a demandé Billy aux journalistes. Il doit d'ailleurs renvoyer les trois otages en Iran demain». Pour le président des Etats-Unis, il s'agissait, en plus d'une tradition estivale, de quelques heures de détente et de repos avant son départ, demain, pour Tokyo où, à l'occasion des cérémonies à la mémoire de Masayoshi Ohira, il doit rencontrer notamment le premier ministre chinois Hua Guofeng, ainsi que les hauts dirigeants de plusieurs autres pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe.

L'Iran vit maintenant sous l'ordre islamique

■ TÉHÉRAN (AFP, Reuter, UPI) — Un an et demi après le départ du chah, l'Iran a vécu hier sa première journée sous l'ordre islamique: les femmes doivent être vêtues «islamiquent», les vendeurs de rues doivent disparaître et une purge doit être effectuée à l'agence Pars tandis que sept traficants de drogue viennent d'utre exécutés.

Les femmes fonctionnaires dans les ministères iraniens qui ne se présenteront pas au travail en tenue islamique à partir d'aujourd'hui ne seront plus payées, a déclaré le procureur général révolutionnaire, l'ayatollah Ali Ghodussi.

Il annonce également que le Conseil de la révolution imposera d'ici peu un certain type de vêtement à toutes les femmes travaillant dans la fonction publique.

Par ailleurs, la République islamique, un journal de Téhéran, a publié pour la deuxième journée consécutive des photos condamnant la manifestation qui a réuni deux milliers de femmes samedi contre le code d'habillement islamique.

La directive s'adresse également aux hôtesses d'Air Iran et dimanche, un membre des Gardes révolutionnaires islamiques a protesté contre les jupes courtes d'une employée. Le pilote a contremandé une escale et fait demi-tour vers Téhéran.

D'autre part, les centaines de vendeurs qui offrent toutes sortes d'articles dans les rues de Téhéran, du jeans aux jus de fruit, ont 48 heures pour fermer leurs étals, annonce la radio d'État. «Ces gens agissent contre la Révolution et dérangent les citoyens, déclare un porte-parole de la municipalité.

Au chapitre de l'information, l'iman Khomeiny a demandé à M. Kamal Kharazi, nouvellement nommé à la tête de l'agence officielle Pars, de procéder à une purge au sein de l'agence afin qu'elle se conforme désormais aux objectifs de la révolution islamique.

Sept trafiquants de drogue ont été exécutés hier soir à la prison de Qasr à Téhéran sur ordre de l'ayatollah Khalkhali, apprend-on de bonne source.

Outre l'accusation de «trafic de drogue», certains des sept condamnés ont également été déclarés coupables de «prostitution, d'homosexualité, de vente d'enfants et de femmes», ajoute-t-on.

La révolution a quand même ses limites et hier, le président Bani-Sadr s'en est pris au «vandalisme» qui déferle actuellement sur le pays au nom de l'anti-monarchisme. Parlant à l'ouverture d'une exposition d'art, le président iranien a déclaré que les Iraniens passeraient pour des ignorants s'ils continuaient à tout détruire ce qui rappelle l'ancien régime comme les monuments historiques.

Concernant les otages américains, un député en vue de Téhéran, membre du Parti de la république islamique, M. Fakhradine Hedjazi, a déclaré hier que les otages américains devraient être jugés comme les criminels du procès du Nuremberg. Il a ajouté que ces personnes n'étaient pas des otages mais bien des espions et des voleurs et qu'ils devaient être jugés comme tels.

L'URSS craint à son tour pour son ambassade

■ MOSCOU (Reuter) — Les autorités soviétiques ont demandé au gouvernement iranien de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher une attaque de leur ambassade à Téhéran rapporte l'agence Tass qui cite un communiqué publié à Téhéran par l'ambassadeur soviétique.

«Nous avons reçu des informations selon lesquelles des éléments hostiles à l'Union soviétique auraient l'intention de mener des actions de provocation contre l'ambassade d'URSS dans la République islamique d'Iran et envisageraient même de s'en emparer», déclare l'ambassadeur soviétique.

Depuis l'intervention militaire soviétique en Afghanistan les relations soviéto-iraniennes se sont considérablement refroidies.

M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des Affaires étrangères, a assuré l'ambassadeur d'URSS en Iran que toutes les mesures seraient prises pour assurer la protection de la mission diplomatique soviétique, a rapporté hier soir l'agence Pars.

Un tableau plutôt sombre

d'après Reuter et AFP

■ Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a déclaré hier que tout conflit régionalisé peut dégénérer en calamité à cause de la détérioration menaçante des relations entre Moscou et Washington.

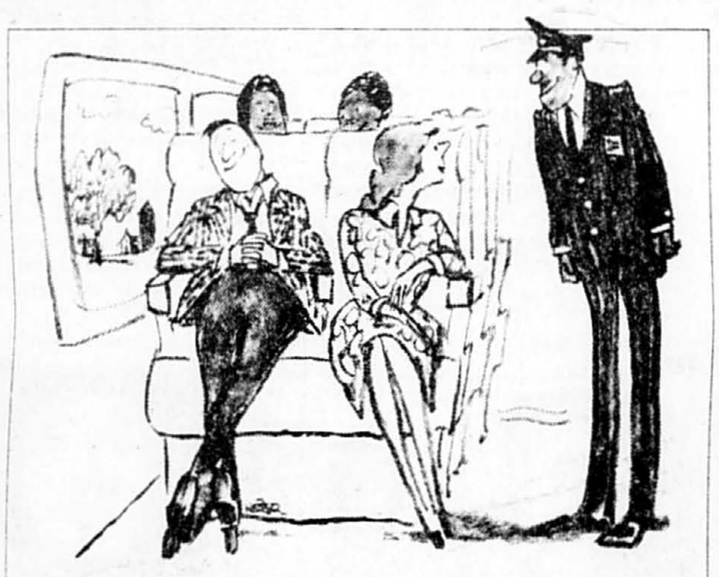
Dans le discours d'ouverture de la conférence des représentants résidents du programme de l'ONU pour le développement à Tunis, M. Waldheim a brossé un sombre tableau des perspectives d'avenir aussi bien dans le domaine économique que politique.

«Depuis plusieurs mois, nous vivons dans une atmosphère tendue de méfiance et de confrontation. Les relations entre les grandes puissances se sont détériorées avec les conséquences évidentes qu'une telle situation entraîne pour le reste du monde», a-t-il dit.

Concernant le Moyen-Orient, «seule une solution d'ensemble permettra de ramener la paix dans cette région particulièrement explosive. Il est évident que pour parvenir à cette solution, les droits légitimes du peuple palestinien, au coeur même du problème, devront être reconnus et par conséquent, la participation de l'OLP au processus de négociations revêt une importance capitale», a-t-il ajouté.

Après avoir fait l'inventaire des conflits qui surgissent dans le monde, M. Waldheim a affirmé que l'avenir économique des peuples était tout aussi préoccupant que leur avenir politique. Pour que cet avenir soit moins sombre, a-t-il dit, il faut que les gouvernements agissent avec fermeté et décision et choisissent en toute souveraineté les mesures adaptées à leurs besoins particuliers.

Il ajoutait encore: «De nouvelles et inquiétantes crises ont surgi, tandis que les anciens conflits sont loin d'être réglés. Je continue tout de même à croire que la sagesse triomphera finalement, mais il est de mon devoir d'exprimer ma très grande inquiétude devant le cours des événements actuels».



"Je ne l'ai jamais vu d'aussi bonne humeur en voyage."

Le première chose que vous remarquerez en montant à bord du "Montrealer" d'Amtrak, c'est qu'il est très spacieux. Beaucoup plus sans doute que la plupart des trains auxquels vous êtes habitué.

Pourtant le "Montrealer," comme tous les trains du réseau ferroviaire national des U.S.A. d'ailleurs, offre beaucoup plus que plus d'espace: des siège moelleux inclinables, de larges fenêtres, des repas délicieux à bons prix sans oublier la gentillesse et la courtoisie des employés d'Amtrak qui verront à ce que votre voyage soit des plus agréables.

Et tout cela ne vous coûtera pas une fortune. Nous offrons, entre autres, des tarifs d'excursion économiques, des rabais pour personnes âgées ou handicapées et même un programme familial qui comporte des rabais allant de 50% à 75% sur les tarifs courants des places en wagon ordinaire.

AVEC AMTRAK, VOUS POUVEZ DORMIR SUR VOS DEUX OREILLES.

En effet, car vous pouvez maintenant voyager en wagon-lit à bord du "Montrealer." Nous offrons des chambrettes simples ou doubles équipées d'un siège confortable et d'un lit douillet.

Et cela à un prix légèrement plus élevé que celui des places en wagon ordinaire.

En d'autres mots, tout ce dont vous besoin pour passer une bonne nuit et faire de beaux rêves.

Alors, avant de prendre la route, prenez quelques minutes pour appeler votre agent de voyage ou Amtrak. Vous aurez toutes les raisons d'être de bonne humeur.

Horaire Aller		Horaire Retour	Tarifs*
19h05	Montréal	11h10	
4h45	New Haven	0h30	$50 US
6h45	New York	22h45	$50 US
8h42	Philadelphie	20h46	$75 US
10h29	Baltimore	19h02	$75 US
11h35	Washington	18h10	$75 US

Service quotidien à destination de New York également assuré par "L'Adirondack" d'Amtrak
*NOTE: Toutes les heures indiquées sont locales. Les tarifs et les horaires peuvent être modifiés: consultez votre agent de voyage ou Amtrak pour connaître toute restriction tels que tarifs, heures et dates. *Tarifs aller-retour excursion de 5 jours, en wagon ordinaire.*

Amtrak®

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la Gare Centrale, 800, Dorchester ouest, Montréal ou composez, sans frais, 800-263-8130.

En vigueur pour les abonnés dont le numéro de téléphone commence par: 25-32-33-35-36-37-38-43-45-46-47-49-58-62-63-64-65-66-67-68-69-72-74-76 et dont l'indicatif régional est 514.

C'est simple comme bonjour!

Maintenant, quand vous faites un appel interurbain qui doit passer par le téléphoniste (0):

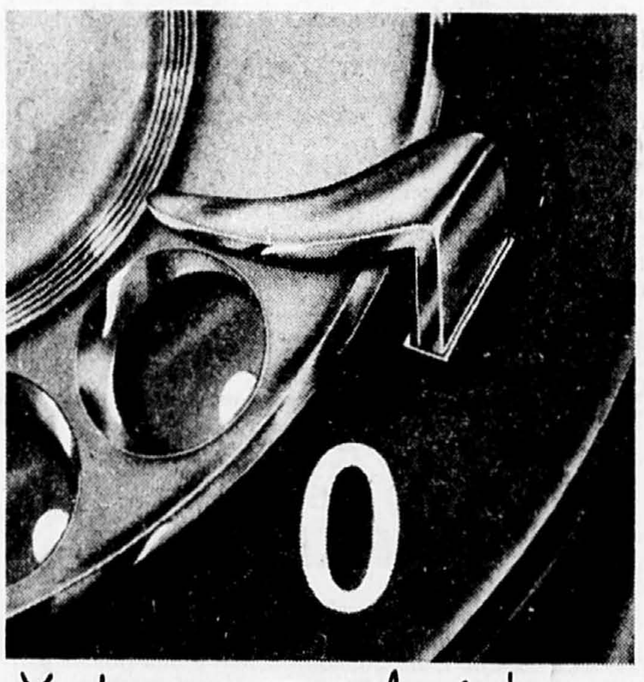
— Composez vous-même le numéro désiré tout de suite après le zéro (0)

— Dites au téléphoniste quel type* d'appel vous faites

*Types d'appels interurbains avec intervention du téléphoniste:
- appel de personne à personne
- appel à frais virés
- appel facturé à un troisième numéro
- appel porté à une carte de crédit de Bell Canada
- appel outre-mer

Nouveau, rapide et facile!
Imaginez! Maintenant, c'est vous-même (et non le téléphoniste) qui composez tout le numéro des types d'appels interurbains énumérés ci-dessus.

Quoi faire après le 0?
Comme d'habitude, vous faites d'abord le zéro (0); puis, tout de suite après, vous composez l'indicatif régional (s'il est différent du vôtre) et le numéro que vous désirez. Le téléphoniste intervient quand vous avez fini de composer le numéro en entier. À ce moment, vous n'avez qu'à lui dire quel type d'appel interurbain vous faites (ex.: de personne à personne; à frais virés; etc.).



..Y a du nouveau après le zéro!

Composez vous-même le numéro de vos appels outre-mer!
La façon de procéder varie selon les types d'appels et leur destination. Consultez les indications au début de l'annuaire.**

Appels de téléphones publics.
Pour la première fois, vous pouvez composer vous-même le numéro d'un appel interurbain fait d'un téléphone public du secteur où le service est offert. Lisez la nouvelle carte d'information au bas des appareils.

Les tarifs interurbains ne changent pas.
Les tarifs des appels acheminés par le téléphoniste s'appliquent dans tous les cas mentionnés ici.

L'interurbain automatique (1 + le numéro), ne change pas.

**Cette façon de faire ne s'applique pas pour les abonnés dont le numéro de téléphone commence par: 258-371-372-373-375-378-379-432-436-438-439-452-456-459-469-586-588-589-763-764.

Bell 1980

GRÂCE À L'ACTION COMMUNE FRANCO-ALLEMANDE

L'Europe doit jouer un rôle de premier plan dans le monde

d'après Reuter et AFP

■ Le président Valéry Giscard d'Estaing a d'emblée placé hier son voyage de cinq jours en Allemagne de l'Ouest sous le signe de la vocation de l'Europe à jouer un rôle de premier plan sur la scène mondiale, grâce à l'entente franco-allemande.

Dix-huit ans après le voyage historique du général de Gaulle, M. Giscard d'Estaing devient ainsi le deuxième président français à effectuer une visite officielle en Allemagne fédérale depuis la seconde guerre mondiale. Arrivé à Bonn, où il s'est exprimé dans un allemand très clair, bien que nettement teinté d'accent français, sa visite le conduira également à Baden-Baden, Kassel, Wuerzburg et Luebeck.

«Nous avons connu hier l'étape de la réconciliation. Nous devons maintenant entreprendre celle de l'action commune pour rendre à l'Europe son influence dans le monde», a-t-il affirmé à l'hôtel de ville de Bonn, où il était accompagné de son épouse dont c'était le premier voyage en Allemagne depuis la mort dans un camp de concentration nazi de son père, le duc de Brantes.

Le président Valéry Giscard d'Estaing a aussi réaffirmé l'appartenance de la France à l'Alliance atlantique. Au cours du dîner officiel offert hier soir en son honneur à Bonn par le président allemand Karl Carstens, le président français a déclaré: «Nous faisons partie de la même alliance, même si la modalité de notre participation est différente. Cette alliance est nécessaire pour notre sécurité et par l'équilibre qu'elle assure, elle garantit la paix.



Le président français Giscard d'Estaing et le chancelier ouest-allemand Schmidt, très détendus au cours de leurs premiers entretiens.

Cette appartenance, selon le président français, n'est pas incompatible avec l'adhésion franco-allemande à une Europe «agissant comme elle-même et pour elle-même dans les grands débats qui agitent le monde».

L'idée d'une Europe forte, facteur d'équilibre dans la politique mondiale, est d'ailleurs partagée par le président français et le chancelier allemand Helmut Schmidt. Pour M. Giscard d'Estaing, il s'agit «d'agir ensemble pour mettre fin à l'effacement de l'Europe dans le monde», ajoutant que «le monde a besoin d'une Europe indépendante et forte».

Le chef de l'État français a par ailleurs célébré la qualité et la profondeur des relations franco-allemandes. «Jamais, a-t-il dit, entre nos deux pays, les liens n'ont été aussi étroits. Jamais, nous n'avons été aussi proches». M. Giscard d'Estaing a toutefois été soucieux de ne pas donner au caractère privilégié des relations franco-allemandes en Europe un aspect hégémonique par rapport au reste de la communauté.

«Ce rôle de l'Europe, nous ne cherchons pas à le jouer seuls. Nous avons des partenaires précieux au sein de la Communauté européenne. Nous reconnaissons aussi l'existence de ce deuxième cercle de l'Europe, composé d'États qui ne font pas partie de notre communauté, mais qui partagent avec nous la personnalité de l'Europe», a dit le président français.

Le président allemand Karl Carstens a également souligné le rôle clef de la collaboration entre Paris et Bonn dans la construction de l'Europe économique et politique. Il a aussi parlé de la préoccupation commune des Français et des Allemands devant le potentiel militaire du Bloc soviétique.

Au cours de la journée, le président français a eu un premier entretien d'une heure et demie avec le chancelier Helmut Schmidt, consacré aux questions évoquées par ce dernier lors de son voyage à Moscou, procédant à l'examen des propositions soviétiques. On sait que la semaine, dernière, M. Schmidt avait révélé que l'URSS était prête à ouvrir des négociations avec les USA sur la limitation des fusées nucléaires. Le président français doit faire connaître son sentiment à ce sujet vendredi, à l'issue du sommet franco-allemand.

Japon: le PLD choisit le successeur d'Ohira

d'après UPI, AFP, AP et Reuter

■ À la veille des cérémonies à la mémoire de Masayoshi Ohira, tandis que les représentants de 49 pays, de l'ONU et de la CEE affluent à Tokyo, les différentes factions du Parti libéral démocrate se sont entendues hier sur le choix d'un successeur au premier ministre japonais disparu.

Il s'agit de Zenko Suzuki, 69 ans, un ancien socialiste qui en est à son 9e mandat comme président du conseil exécutif du PLD. Il avait été le bras droit d'Ohira jusqu'à la mort de celui-ci, emporté par une crise cardiaque en pleine campagne électorale, le mois dernier.

Selon des sources gouvernementales, aucun des trois candidats, l'ancien ministre du Commerce Toshio Komoto, l'ancien ministre des Affaires étrangères Kiichi Miyazawa et l'ancien directeur de la Défense Yasuhiro Nakasone n'a pu faire l'unanimité.

Suzuki, qui a été plusieurs fois ministre dans les années 1960 et 1970, a donc apparu comme le candidat du compromis, susceptible de réunifier le parti tiraillé par les luttes intestines et que seule la mort subite d'Ohira a maintenu au pouvoir in extremis.

On indique de source gouvernementale que Suzuki jouera un rôle effacé lors des cérémonies à la mémoire d'Ohira et de la «diplomatie funéraire» les accompagnant, laissant l'avant-scène au premier ministre intérimaire Masayoshi Ito.

Suzuki n'annoncera officiellement sa candidature que jeudi, au lendemain du service commémoratif et son choix comme premier ministre sera rendu public seulement le 17 juillet lors d'une séance spéciale du Parlement japonais.

Entre-temps, la «diplomatie funéraire» entourant ces cérémonies, après les récentes obsèques du maréchal Tito à Belgrade, revêt une coloration antisoviétique et antivietnamienne car les hauts représentants de Moscou et de ses satellites seront absents à Tokyo.



M. Zenko Suzuki.

Le président américain Jimmy Carter et le premier ministre chinois Hua Guofeng profiteront en effet de ce déplacement pour tenir leur première rencontre au sommet depuis la normalisation des relations sino - américaines, le 1er janvier 1979.

Recevant hier le sénateur américain Robert Byrd à Pékin, Hua a dit beaucoup attendre de sa rencontre avec Carter. Selon des sources chinoises, les deux hommes discuteront notamment de la crise afghane et de la menace vietnamienne contre la Thaïlande depuis le Kampuchea.

Le président du Bangladesh et les premiers ministres de Thaïlande, d'Australie, du Zaïre, de Zambie et de Corée du Sud y sont attendus ainsi que le secrétaire d'État Edmund Muskie, et de hauts représentants de France, de Grande-Bretagne et de la RFA.

L'URSS, représentée par le président Leonid Brejnev à Belgrade où le président Carter brillait par son absence, ne sera représentée à Tokyo que par son ambassadeur sur place, Dimitry Poliansky, illustrant le net refroidissement des relations soviéto - nippones.

REVERS DIPLOMATIQUE POUR LA CHINE

L'Inde reconnaît le régime provietnamien du Cambodge

■ NEW DELHI (AFP) — Le gouvernement indien a reconnu hier le gouvernement provietnamien de M. Heng Samrin actuellement au pouvoir au Cambodge, a-t-on appris à New Delhi de source officielle.

Le ministre des Affaires étrangères, M. P. V. Narasimha Rao, a fait part devant la Chambre basse du parlement indien de l'établissement immédiat par New Delhi de relations diplomatiques avec l'actuel régime de Phnom Penh. Selon M. Rao, la décision du gouvernement indien de reconnaître «le nouveau gouvernement au Kampuchea, rencontre l'adhésion de l'écrasante majorité de l'opinion politique en Inde».

M. Rao a ajouté qu'après de «terribles épreuves», le Kampuchea avait besoin de toute l'aide internationale possible afin de reconstruire son économie et «redevenir un pays souverain, indépendant et non aligné».

La reconnaissance du régime Samrin n'a rien de vraiment surprenant puisqu'elle figurait dans le manifeste électoral du parti du Congrès de Mme Indira Gandhi, en décembre dernier. Selon les observateurs, Mme Gandhi aurait différé cette reconnaissance du gouvernement Samrin, afin de «faire un geste» à l'égard de l'Ansea (Association des nations du sud-est asiatique) qui avait demandé à New Delhi de revenir ou du moins d'ajourner une telle décision.

La reconnaissance par l'Inde du gouvernement provietnamien de M. Heng Samrin pourrait hâter la légitimation de celui-ci au sein de la communauté internationale au détriment des Khmers rouges de MM. Khieu Samphan et Ieng Sary, qui continuent à représenter le Cambodge aux Nations unies, estiment les observateurs.

Le gouvernement de Phnom Penh bénéficiait jusqu'à présent de la reconnaissance d'environ 25 pays: l'Union soviétique, le Vietnam, les pays socialistes prosoviétiques et certains États proches de Moscou comme le Mozambique, l'Ethiopie, le Congo, l'Angola. Mais ni la Roumanie ni la Yougoslavie ne l'avaient reconnu. Le fait qu'un grand pays non aligné, comme l'Inde, établisse des relations diplomatiques avec lui contribuera sans nul doute à réduire l'isolement dans lequel se trouvent M. Heng Samrin et ses amis depuis leur arrivée au pouvoir le 7 janvier 1979.

La reconnaissance par l'Inde de ce régime constitue un revers diplomatique pour la Chine, mais Pékin ne devrait pas nécessairement y voir un obstacle majeur à la normalisation de ses relations avec New Delhi, estiment les observateurs dans la capitale chinoise.

La Chine, qui soutient les Khmers rouges dans leur résistance contre ce régime, n'a pas immédiatement fait connaître sa réaction à la décision de New Delhi.

Mais les observateurs notent que l'annonce par le gouvernement indien de sa reconnaissance du régime Heng Samrin intervient à un moment, où un regain de tension s'est déclaré entre la Chine et le Vietnam.

L'initiative thaïlandaise est condamnée par le Laos

■ BANGKOK (Reuter, AFP) — M. Phoune Sibrasouth, ministre laotien des Affaires étrangère, a fait savoir à l'ambassadeur de Thaïlande à Vientiane que la fermeture des 1,400 km de frontières entre les deux pays avait gravement compromis leurs relations, et Vientiane a demandé la réouverture de cette frontière, rapporte l'agence de presse vietnamienne (VNA).

M. Sibrasouth a déclaré que cette initiative de Bangkok, qui affecte la circulation et les échanges commerciaux, s'inscrivait dans une offensive de la Chine et de l'«impérialisme» visant à «mobiliser les forces de droite thaïlandaises» contre le Laos, indique VNA.

Le responsable laotien a ajouté que la fermeture de la frontière ne bénéficiait ni au peuple thaïlandais, ni aux relations des deux pays, ni à la paix et à la stabilité de la région.

Un refroidissement des rapports entre Vientiane et Bangkok est intervenu le mois dernier à la suite d'un accrochage sur le Mékong qui forme une partie de la ligne frontalière.

Entre-temps, les forces vietmiennes au Kampuchea ont engagé des chars pour faciliter leur progression vers une région de camps khmers rouges près de la frontière thaïlandaise, apprend-on de source bien informée.

Les chars s'embourbent parfois dans un terrain rendu peu praticable après les pluies de la mousson, mais leur tâche principale est de servir d'artillerie mobile.

Au moins trois régiments, soit environ 6,000 hommes, font marche depuis deux semaines vers la région de Phnom Malai, au sud de la ville d'Aranyaprathet, à la frontière thaïlandaise.

Selon des observateurs militaires thaïlandais, les combats sont pour l'instant sporadiques, se limitant à un harcèlement de l'armée vietnamienne pour la guérilla et au bombardement des positions khmères rouges par l'artillerie vietnamienne. Mais il ne fait aucun doute qu'une attaque générale est en préparation contre cette région de camps, qui a déjà repoussé deux assauts importants l'année dernière.

Les États-Unis, enfin, ont poursuivi hier leurs livraisons accélérées de matériel militaire à la Thaïlande, décidées à la suite de l'incursion vietnamienne du mois dernier.

Trente-huit canons sans recul de 106 mm et des munitions de calibre 50 ont été livrés par deux avions C-141, selon un porte-parole de l'ambassade américaine à Bangkok. Selon la même source, d'autres avions sont attendus aujourd'hui.

GEMAYEL MATE LES TIGRES DE CHAMOUN

Fusion meurtrière au Liban chrétien

d'après Reuter, AFP et AP

■ Vingt-quatre heures après avoir proposé au Parti libéral national (PNL) de l'ancien président Camille Chamoun la fusion politique et militaire de leurs deux mouvements, Pierre Gemayel a lancé hier ses Phalanges libanaises contre les Milices du Tigre du PNL, faisant une cinquantaine de morts.

Prenant prétexte d'un accrochage survenu hier matin dans le quartier du Musée national à Beyrouth, les Phalangistes ont attaqué simultanément les bases du PNL à Beyrouth-Est (Achrafieh), sur le littoral du nord, entre Beurouth et Jounieh, ainsi que dans la montagne du Kesrouan, à majorité chrétienne.

Les combats se sont déroulés à l'aide de tanks, de rockets et d'armes automatiques lourdes. Les Phalangistes ont fait sauter la maison de Dany Chamoun, à Safra, après avoir évacué sa femme et sa fille.

Ils ont également capturé les deux chars Sherman du PNL ainsi que des dépôts d'armes et des vedettes militaires, selon une déclaration du commandant des Phalangistes, Bechir Gemayel.

En soirée, tandis que Pierre Gemayel et Camille Chamoun se rencontraient pour examiner la situation, Dany Chamoun annonçait qu'il démissionnait de ses fonctions de chef militaire du PNL et qu'il abandonnait la vie politique «parce qu'elle est contraire à mes principes dans le contexte actuel».

Selon le dernier bilan disponible la nuit dernière, les combats ont fait une soixantaine de morts et autant de blessés. Ils semblent avoir permis aux Phalangistes, forts de 6,000 hommes en armes, d'éliminer pratiquement leurs rivaux du PNL, qui ne disposaient que d'un millier d'hommes environ, de la zone chrétienne.

Entre-temps, après une journée d'accalmie, les combats reprenaient hier soir dans Beyrouth-Ouest entre deux organisations nassériennes rivales. À l'aube hier, on avait dénombré sept morts et 13 blessés. Les combats de déroulaient hier soir à l'aide de roquettes et d'armes automatiques.

À Damas, entre-temps, le Parlement syrien adoptait une loi prévoyant la peine de mort contre tout adhérent de l'organisation extrémiste des Frères musulmans. Le régime du président Assad a fait savoir qu'il entend poursuivre les Frères musulmans en Syrie et à l'étranger jusqu'à l'élimination totale de l'organisation.

DÉPÊCHES

L'ÉQUIPE afghane de lutte pour les Jeux olympiques de Moscou, forte de sept membres, s'est réfugiée au Pakistan, la veille de son départ prévu pour l'URSS. L'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan précise que les sept lutteurs avaient quitté Kaboul à pied le 1er juillet. Chacun d'eux apporte avec lui la somme de $200 fournie par le gouvernement afghan comme argent de poche durant le séjour qu'ils auraient dû effectuer à Moscou. Par ailleurs, on signale que les autorités afghanes ont commencé à arrêter et à interroger les habitants de Kaboul n'ayant pas de papiers d'identité.

●

L'EX-CHAH d'Iran se trouve toujours dans la salle des soins intensifs, mais, d'une manière générale, son état de santé est en constante amélioration, a indiqué hier soir le porte-parole de l'hôpital militaire Meadi au Caire. La température du malade a baissé à 37,1 degrés centigrades, son poids a atteint 60 kilos et il a commencé à s'alimenter normalement, ajoute-t-on de même source. L'ancien souverain iranien, âgé de 60 ans, a été hospitalisé le 27 juin.

●

UNE BOMBE a détruit le bureau des lignes aériennes libyennes à La Valette, Malte, endommageant également des magasins des environs. Des inconnus ont aussi pénétré dans l'Institut culturel libyen pour y brûler des livres. Dernièrement, le gouvernement maltais avait ordonné à la station-radio libyenne à Malte de suspendre ses transmissions. La question du partage des eaux entre les deux pays pour l'exploration pétrolière doit aussi être portée devant la Cour internationale de justice.

●

UN EXPERT en démographie a déclaré hier à Londres que l'on constate une baisse du taux des naissances dans les pays en voie de développement, mais que la population mondiale continuerait de s'accroître pour approcher les 11 milliards d'individus dans le troisième quart du prochain siècle. Le Dr Leon Tabah, directeur du département de la population de l'ONU, prononçait le discours d'ouverture de la conférence pour l'étude de la fertilité dans le monde réunissant 600 délégués venant de 93 pays.

●

CINQUANTE pour cent des 40,000 réfugiés cubains qui se trouvent encore dans des camps aux Etats-Unis sont des homosexuels, selon des estimations communiquées par des hauts fonctionnaires du gouvernement américain. Les autorités fédérales supposent que le président Fidel Castro a voulu se débarrasser de ces gens en les envoyant aux Etats-Unis où l'homosexualité est admise et où ses adeptes ne sont plus considérés comme des malades.

●

UN COÛTEUX et inattendu encart publicitaire vantant les mérites des Jeux olympiques de Moscou figure, sur quatre pages, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire ouest-allemand Der Spiegel, en dépit du fait que la RFA boycotte les JO. Cette publicité au coût de $90,000 comporte des photos d'un hôtel de Moscou et des installations olympiques. Le texte souligne que les Jeux «contribueront à l'édification d'un monde meilleur et pacifique».

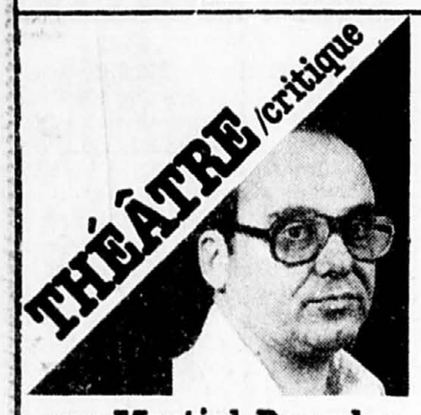
●

CINQ PERSONNES ont été tuées et six autres blessées dans des heurts d'inspiration politique hier à Istanbul. Une fusillade dans un salon d'exposition d'automobiles a fait trois morts: un «terroriste», un policier et un employé. Un commando armé a fait irruption dans la maison d'un responsable d'aéroport, le tuant ainsi qu'un employé. Près de deux mille personnes ont trouvé la mort en Turquie cette année dans des incidents de ce genre.

●

L'ÉGYPTE a demandé un délai pour la reprise des négociations sur l'autonomie palestinienne, initialement prévue pour jeudi au Caire, ont annoncé hier les autorités israéliennes. Selon des informations parues dans la presse israélienne, le gouvernement israélien craignait que ce délai soit dû à des motifs politiques plutôt qu'aux problèmes techniques dont ont parlé les dirigeants du Caire en déclarant que le ministre des Affaires étrangères, M. Butros Ghali, ne serait pas disponible jeudi.

ARTS ET SPECTACLES



par Martial Dassylva

Deux exemples de marivaudages

Une Marquise de Sade et un Lézard nommé King-Kong de Jean Barbeau. Mise en scène de Jean-Louis Leduc. Décor de Claude Goyette. Costumes de Claude Pelletier. Bande sonore de Paul Picard et Mario Légaré. Éclairages de Marie-Claude Tetreault. Avec Carole Chatel (Agatha) et Paul Savoie (Hercule). Production du Théâtre de la Manufacture. À l'affiche au Cinéma Parallèle, jusuq'au 26 juillet.

Un après-midi d'automne de Raymond Dutherque. Mise en scène de Roch Aubert. Décor et costumes de Manon Desmarais. Éclairages et trame sonore de Michel Lemieux. Avec Martine Rousseau et René Richard Cyr. À l'affiche au Quartier-Latin (minuit) jusqu'au 21 juillet.

Le marivaudage n'est plus ce qu'il était. C'est là une vérité d'évidence sur laquelle il n'est plus besoin de revenir.

Il n'empêche toutefois que ce genre d'exercice social et dramatique, qui a depuis longtemps obtenu ses lettres de noblesse, continue d'intéresser les auteurs dramatiques contemporains. En lui-même, le marivaudage, qui est essentiellement un échange soit galant soit sérieux entre deux ou plusieurs personnages dans le but de passer le temps et plus généralement de passer à la chose que vous savez, est une forme foncièrement dynamique et susceptible de se prêter à plusieurs moutures.

Jean Barbeau a voulu signer une autre pièce sur le couple en faisant publier sa *Marquise de Sade* et Raymond Dutherque un impromptu un peu macabre dans la foulée d'Obaldia en écrivant *Un après-midi d'automne*. Et pourtant quand on y regarde de près, tous les deux, peut-être sans le savoir ou le vouloir, marivaudent.

Premier cas

Réglons tout d'abord le cas d'*Un après-midi d'automne* ou plutôt celui de la production qu'on en présente au Café-théâtre Quartier-Latin. Si l'on s'étonne un peu que de jeunes comédiens aient porté ainsi leur choix sur un morceau de littérature pure — dans l'esprit de la programmation habituelle du Café de la Place — on est tout bonnement estomaqué par la façon dont les deux comédiens en cause, Martine Rousseau et René Richard Cyr, prétendent le servir et l'interpréter.

Au départ, tous les deux auraient franchement besoin d'un bon professeur de diction qui leur enseignerait ce qu'est une finale et comment la déposer naturellement. Mais ce prérequis fondamental eût-il été présent que les choses n'iraient pas beaucoup mieux.

Pour faire digérer le texte de Dutherque — l'histoire d'une dame qui tue un monsieur la relançant sur une plage — il faudrait tout le métier et toute la présence physique d'une Françoise Faucher ou d'un Gérard Poirier. Et même alors *Un après-midi d'automne* resterait quelque chose d'intellectuel et d'un peu sec.



Carole Chatel et Paul Savoie dans une scène de *Une Marquise de Sade et un Lézard nommé King-Kong* au Cinéma Parallèle.

Rousseau et Cyr n'ayant pas atteint dans leur formation professionnelle un stage de développement qui leur permettrait d'affronter et d'assumer convenablement les difficultés du texte de Dutherque, ils en sont quittes pour nous faire passer un mauvais trois quarts d'heure.

Ce Barbeau

Chez Barbeau, le marivaudage de *Une Marquise de Sade* et un *Lézard nommé King-Kong* est essentiellement matrimonial, sans coloration macabre. Il répond à la question classique de l'usure, de la fatigue et de l'ennui à l'intérieur du mariage.

Chez Feydeau, madame s'arrangeait pour recevoir un bon ami en respectant les convenances et les apparences, tandis que monsieurs dînait chez Maxim's avec une petite danseuse entretenue. Chez Jean Barbeau, Ursula se raconte des histoires, fabule, extrapole à partir des bandes dessinées; elle laisse libre cours à son imagination, s'invente une jungle, des aventures et pendant un moment entraîne son mari Hercule, petit fonctionnaire minable et collectionneur de timbres, dans sa ronde et son monde à elle. Le décollage ne va pas sans peine, l'atterrissage est quelque peu douloureux, puisque comme on le dit dans les feuilletons, il faut continuer de vivre.... ensemble. L'expérience est quand même gratifiante.

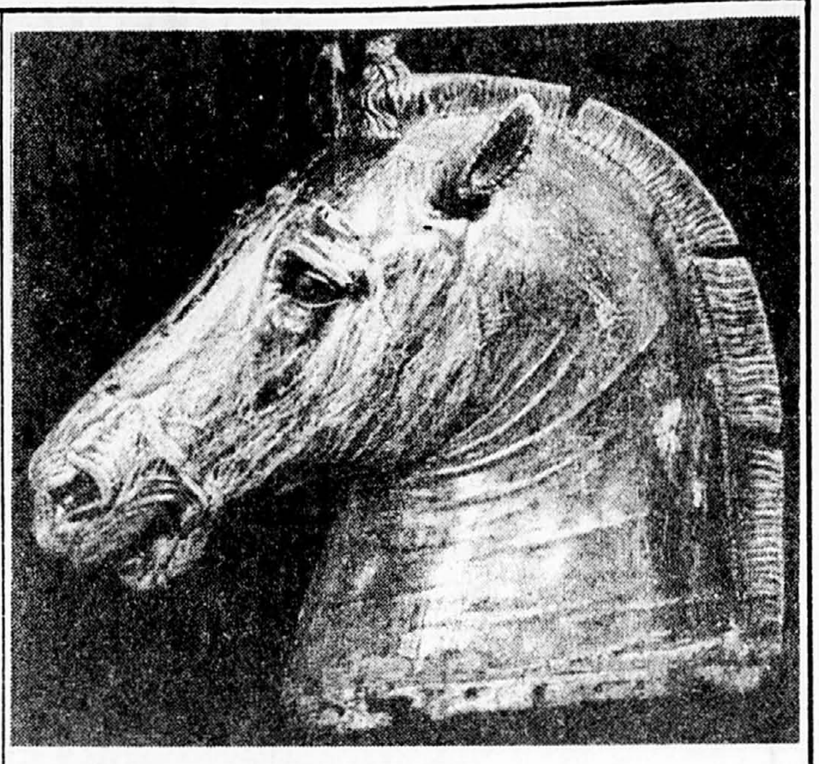
Une Marquise de Sade est l'une des pièces où Jean Barbeau se livre le plus entièrement au plaisir d'écrire pour écrire.

Il y multiplie les allusions aux oeuvres classiques — péniblement apprises sur les bancs de nos ex-séminaires — truffe son texte de réminiscences littéraires, joue avec les mots en toute liberté et en toute désinvolture, enfin bref, succombe entièrement à l'enivrement de pétrir et de repétrir son matériau.

À bon escient d'ailleurs, puis les délires et les incohérences d'Agatha et d'Hercule font apparaître encore plus ostensiblement leurs frustrations, leurs refoulements et leur moi profond. Cette *Marquise de Sade* est, d'une certaine façon, la pièce la plus réaliste de Barbeau, si tant est, pour reprendre une pensée célèbre de Shakespeare que *notre vie* (soit) *tissée de l'étoffe de nos rêves.*

L'oeuvre souvent amusante n'en demeure pas moins un peu aride et par endroits quelque peu obscure. Avec des moyens réduits, l'équipe de la Manufacture la traduit en comptant avant tout sur le métier de Carole Chatel et de Paul Savoie.

Le pari est heureux. L'un et l'autre réussissent des numéros d'acteurs bien au point, aidés qu'ils sont également dans leurs évolutions par une bande sonore d'une facture on ne peut plus intéressante.



AU PAVILLON DE L'ITALIE

Une tête des célèbres chevaux de San Marco

La tête de cheval de l'un des quatre célèbres chevaux d'or de la basilique de San Marco à Venise est arrivée à Montréal samedi soir dernier à l'aéroport de Mirabel. Cette oeuvre d'art inestimable qui a été assurée pour quelque $2 millions de dollars est exposée tout l'été au pavillon de l'Italie à Terre des Hommes.

Pour les visiteurs de Terre des Hommes, il s'agit d'un moment unique dans l'histoire car il semble bien que plus jamais les fameux chevaux de Venise quitteront la célèbre ville lacustre. C'est donc une occasion rêvée de voir l'une des prodigieuses têtes des chevaux de San Marco.

Rappelons que trois chevaux se trouvent toujours en place à San Marco et que le quatrième fait partie d'une exposition au Metropolitan Museum à New York.

La valeur inestimable de cette oeuvre d'art contraint les directeurs du pavillon de l'Italie à assurer son transport par voie de véhicule blindé de Mirabel à Montréal et à prévoir un agent de sécurité 24 heures par jour auprès de cette pièce unique.

Lors d'une rencontre avec la presse qui eut lieu hier après-midi, le professeur Bignatti, historien d'art de Venise, nous fit part de l'histoire encore mystérieuse des chevaux de Venise.

Nous ferons part aux lecteurs de La Presse de quelques-unes de ces révélations dans le cahier Arts et spectacles de samedi prochain. En attendant, le professeur Bignatti prononcera une conférence sur Venise vendredi soir prochain au pavillon de la presse à Terre des Hommes à 20 h.

Le Festival de jazz de Montreux bat son plein

MONTREUX, Suisse (AFP) — La petite cité balnéaire de Montreux, qui accueille entre le 4 et le 20 juillet le 14e Festival international de jazz, va vivre deux semaines durant au rythme des genres musicaux les plus populaires du moment, «blues», «salsa», «reggae» et «ska» notamment.

le Patriote Jusqu'au 13 JUILLET
DE SAINTE-AGATHE — DIRECT 861-2244 Tél.: 819-326-3655

TI-GUS et TI-MOUSSE

PAUL BERVAL — CHRISTINE CHARTRAND — ANDREE BOUCHER — MARC LEGAULT
J'ME MARIE J'ME MARIE P'US
une comedie de GILLES RICHER
Dir. Musicale: Georges Tremblay
«ON RIT CHEZ RICHER»
MARDI AU VEND. 20h30
SAMEDI 19h30 — 22h30
Tel. Montréal (direct) 861-2244
St-Sauveur: 227-3747
Le Théâtre St-Sauveur
SORTIE 60

le théâtre des marguerites inc.
tm
POUTOULIK
JANINE SUTTO
GUY PROVOST
CLAUDINE CHATEL
MIREILLE DEYGLUN
YVAN PONTON
GEORGES CARRÈRE
JUSQU'AU 30 AOÛT
mar., merc., jeu., ven., à 8h30
Sam. (2 spect.) 7h. — 10h30
Relâche dim. et lundi
Admission $6.00 Ven et Sam $7.00
(Prix spécial pour groupes)
Billets en vente au guichet
Tél. (819) 377-3223
Trois-Rivières-Ouest







19e année... de rire
Théâtre des Prairies
Notre-Dame-Des-Prairies, comte de Joliette
Autoroute de la Rive Nord, sortie 122
Histoires à dormir debout
Une farce de Alan Ayckbourn
POUR RIRE À COUP SÛR!
Billets en vente:
Théâtre des Prairies
Chez Battah à Joliette
Chez Archambault Musique à Montréal
Informations et réservations:
1-756-0559
RIRES GARANTIS
JUSQU'AU 30 AOÛT

LE THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU INC.
PRÉSENTE
QUI TROP EMBRASSE...
De Joyce Ravburn
Traduction et adaptation: Yvan Canuel
Mise en scène: Yvan Canuel
Mettant en vedette:
LUCILE PAPINEAU, SYLVIE BEAUREGARD, REJEAN GUENETTE, CLAUDE PRÉFONTAINE ET YVAN CANUEL
Jusqu'au 30 août
Mardi au vendredi à 20h30, samedi à 19h00 et 22h30
Réduction pour groupe de plus de 20 personnes
Billets en vente: Valleyfield Librairies Boyer Ltée
Montreal Ed Archambault
Pont-Château Théâtre 456-3224 456-3225
Ameublement Dorion-Dorion
Pour se rendre? Côteau du Lac (Pont - Château) Autoroute 20 ouest Sortie 17. Panneaux indicateurs. Bienvenue à Tous!
40 milles de Montréal

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

la table à quatre
présente
une comédie écrite et dirigée par Louise Matteau
LE BONHEUR, C'EST PAS BON POUR LA SANTÉ.
yvan benoit — danielle manseau
louise dufresne — louise matteau
normand gélinas — marie-michèle matteau
décor et costumes: danielle ross
au Théâtre du Vieux-Fort Chambly
2000, rue Bourgogne
Chambly 658-5016
du 18 juin au 31 août
mer. jeu. vend. dim. 21 heures
samedi 19h30 et 22 heures.



BOURSES DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN MUSÉOLOGIE

Toutes les personnes qui désirent se perfectionner dans le domaine de la muséologie sont invitées à poser leur candidature pour des stages de formation et de perfectionnement.

Conditions d'admissibilité
— Être citoyen canadien ou immigrant depuis au moins 18 mois ;
— Avoir une adresse permanente au Québec depuis au moins un an;
— Démontrer par sa réalisation et des appuis dans le milieu sa capacité de mener à bien son projet.

Bourses disponibles
— Bourses de formation de base (personnel des musées seulement);
— Bourses de formation professionnelle;
— Bourses de perfectionnement professionnel (expérience muséologique requise).

Stages proposés
— Stages de courte durée d'un maximum de 30 jours.
— Stages de longue durée d'une durée de 30 à 365 jours.

Date limite d'inscription: le 1er août 1980

Les bourses seront attribuées par un jury. Les résultats seront communiqués dans les deux mois suivant les dates limites.

Formulaires disponibles au:
Ministère des Affaires culturelles
Direction des musées privés et centres d'exposition
225, Grande-Allée est
QUÉBEC (Québec)
G1R 5G5
Tél.: 643-2159

Ministère des Affaires culturelles
Direction des musées privés et centres d'exposition

Théâtre d'été "Le Saint Laurent"
île Charron
PRESENTE
BERTRAND GAGNON
JANINE MIGNOLET
ET
REJEAN LEFRANCOIS
DANS
UNE COMEDIE DE ROBERT THOMAS
LES BATARDS
EN GRANDE PREMIERE NORD-AMERICAINE
DU 17 JUIN AU 30 AOUT
MARDI AU VENDREDI 21h.
SAMEDI 19 h ET 22:30 h.
RESERVATIONS:
(514) 651-5250
PRIX SPECIAUX POUR GROUPES
Production:
"Les productions Réjean Lefrançois Inc."

PEPSI-COLA ckgm CHOM FM MONTREAL
présentent
Le musical sensationnel de Broadway
BEATLEMANIA



du 2 juillet au 13 juillet
Billets disponibles aux guichets les soirs de spectacle
Billets $15.00, 12.50 et 10.50. Sauf spectacles de 18h00 les 4, 5, 11 et 12 juillet qui sont à $13.50, 11.50 et 9.50.
Les 2, 3, 8, 9 et 10 juillet à 20h30. Les 4, 5, 6, 11 et 12 juillet à 18h00 et 21h30. Le 13 juillet à 18h00
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets du lundi au samedi de 10h à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Quand c'est une occasion spéciale, offrez-vous un festin!



LE FESTIN DU GOUVERNEUR
Qu'ils s'en viennent de très loin, ou de l'autre côté de la rue, tous vos parents ou amis seront emballés par le Festin du Gouverneur.
Vous y trouvez une atmosphère galante, des chansons à boire, une excellente cuisine et des vins choisis dans ce décor du Québec de 1681.
N'hésitez pas, quand l'occasion se présentera, emmenez-les au Festin du Gouverneur pour une veillée pleine d'agrément, haute en couleur et inoubliable.
Au vieux fort de l'île Ste-Hélène. 879-1141.
Nous honorons la plupart des cartes de crédit. Stationnement gratuit.
Ouvert sept soirs par semaine. Deux "veillées" chaque soir.



AVEC «7 PAROLES DU QUÉBEC»

Éclatante consécration de la poésie québécoise à La Rochelle

■ LA ROCHELLE, France (AFP) — La poésie québécoise a connu dimanche soir à La Rochelle (Charente Maritime) une éclatante consécration, à l'occasion de la création mondiale de *«7 paroles du Québec»*, conçu par Yves-Gabriel Brunet.

Présenté devant le public du festival d'art contemporain qui se déroule jusqu'au 14 juillet dans la capitale charentaise, *«7 paroles du Québec»* est l'une des trois créations réalisées dans le cadre de l'Opération Québec-80 en Charente - Maritime.

Le spectacle, conçu comme l'une des soirées poétiques fréquentes au Québec, réunit des textes qui s'étalent de 1953 à 1980 et qui, selon Yves-Gabriel Brunet «représentent une belle part de l'évolution des Québécois et de leur pays».

Ainsi, Michèle Lalonde, connue en France pour son poème de combat *«Speak White»*, Gaston Miron, qui a suivi un temps les chemins de la politique, Paul Chamberland, le philosophe fondateur de la revue Parti-Pris, Raoul Duguay «L'homo kebekiss», Gilbert Langevin, dont les textes sont chantés par Pauline Julien, Michel Garneau, qui a réalisé la mise en scène, Yves-Gabriel Brunet enfin, chantre et réalisateur du spectacle, se sont réunis pour un projet vieux de 20 ans.

Happening

Happening ou événement selon que l'on parle, disait dimanche Yves-Gabriel Brunet, le Québécois ou le Français, *«7 paroles du Québec »* se veut une tragi-comédie musicale de la poésie «à rire, à penser, mais surtout à écouter, car la poésie québécoise est d'ordre essentiellement oral comme elle l'était en France avant Gutenberg».

Troubadours du Québec, longtemps considérés comme des contestataires et des marginaux, les «7» trouvent naturels d'être à La Rochelle les ambassadeurs et les porte-parole de leur pays. Michèle Lalonde regrette simplement que l'«on ait toujours trop détaché du poète son importance sociale et que cette reconnaissance ait mis autant de temps».

Le public français, qui connaît bien la lignée des grands chanteurs québécois, depuis Félix Leclerc, n'a pas été dépaysé, bien au contraire: *«7 paroles du Québec»* fait la part belle à la musique et aux musiciens. Tappant des pieds, battant des mains, les Rochelais enthousiastes ont accompagné piano, violon et guimbardes des musiciens, réunis autour de Dominique Tremblay, l'auteur de la musique originale du spectacle.

Mercredi soir le spectacle sera présenté à Paris, au Centre Georges-Pompidou, puis à Avignon dans le cadre du festival. Entre-temps Michèle Lalonde reprendra le chemin de la capitale charentaise. Elle est en effet également l'auteur du texte de la troisième des créations québécoises présentées au festival de La Rochelle: *«Pour un monde nouveau»*.

Imaginé dans l'esprit de la grande fête populaire qu'est pour les Français le 14 juillet, *«Pour un monde nouveau»* sera présenté devant 60,000 spectateurs rassemblés autour du port de La Rochelle, transformé en théâtre de plein air. Bernard Bonnier, musicien québécois, a produit une oeuvre électro - acoustique de 63 minutes qui sera ponctuée par les interventions lumineuses de deux lasers et des fusées d'un feu d'artifices traditionnel.

D'ici au 14 juillet, le Québec reste présent au festival d'art contemporain de La Rochelle au travers de cinq films, des sept peintres qui peignent en public et de l'exposition des bandes dessinées réunies par Lucie Faniel.

Elle prenait le plus grand soin de sa sœur
18 ANS adultes

TED ROTER présente
One Page of Love
pussycat
4015 St LAURENT 845-5215
GUY GUY & MAISONEUVE TEL 931-2512
PICCADILLY
5025 SHERBROOKE W 486-2811

LA CLÉ DES VRAIES AUBAINES.
LES ANNONCES CLASSÉES
285-7111

ALL THAT JAZZ 14 ANS Bonaventure 2 5:00, 7:15, 9:25
Michael Caine 18 ANS THE ISLAND 7:15, 9:15 Côte des Neiges 2
VILLAGE PEOPLE CAN'T STOP THE MUSIC 5:05, 7:25, 9:45 Atwater 3
Adolescents 14-17 ANS $2 avec carte d'identité et photo
Don Adams THE NUDE BOMB Déc.: 7:00, 9:00 Ahr.: 5:10, 7:10, 9:10 Square Decarie 2 Atwater 2
WHOLLY... MOSES! Bon.: 5:15, 7:15, 9:15 Neiges: 7:00, 9:00 Bonaventure 1 Côte des Neiges 1
Un film de Jeanne Moreau L'ADOLESCENTE PLUS! MARTIN & LÉA Cremazie
LA BALLADE DEMENTE PLUS! Rock'N Roll La Scala
THE EMPIRE STRIKES BACK (Star Wars 2) P. Con.: 12:00, 2:30, 4:45, 7:00, 9:30 Place du Canada 2e film au ciné-parc «AVALANCHE EXPRESS» Ciné-Parc Laval 4
WALT DISNEY LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE PLUS! 101 Dalmatiens Le Dauphin 1 Ciné parc Chateauguay 2 Ciné parc St Jerome 2 Ciné parc Odeon 2
KRAMER CONTRE KRAMER Champ.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30 2e film au ciné-parc «L'amour sur béquilles» Champlain 2 Ciné-Parc Laval 2
L'AMOUR D'UN LEGENDAIRE KUNG-FU (Bruce Lee & I) PLUS! LE TEMPLE DES SHAOLINS Brossard 2 Verdun Ciné-Parc Laval 3 Ciné-Parc Boucherville 2
John Belushi THE BLUES BROTHERS Atwater 1 Square Decarie 1 2e film ciné-parc "1941" Ciné parc Vaudreuil 2
LES MUPPETS CA C'EST DU CINEMA 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30 Le Dauphin 2
WALT DISNEY LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE PLUS! La Belle au Bois Dormant Mercier Villeray Ciné parc St Mathieu Ciné parc Vaudreuil 1
Terence Hill Bud Spencer CUL ET CHEMISE AUSSI 2e FILM À CHAQUE CINE Jean-Talon Odeon Laval 2 Brossard 1 Ciné-Parc Laval 1 Ciné parc Chateauguay 3 Ciné parc Odeon 1 Capitol St Jean
Dom DeLuise LES FOURGUEURS PLUS! Kirk Douglas Champlain 1 Cactus Jack Odeon Laval 1 Brossard 3 Ciné-Parc Boucherville 1 Ciné parc Chateauguay 1 Ciné parc St Jerome 1

LES CINÉMAS FRANCE FILM
LOUISE PORTAL dans CORDÉLIA un film de JEAN BEAUDIN 3e sem. POUR TOUS
st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845-3222 12:20 - 14:30 - 16:40 - 18:50 - 21:00
La Frisée aux Lardons 2e sem. 3 FEMMES EN LIBERTÉ SUR LA CÔTE D'AZUR ÇA FAIT TOUTE UNE COMEDIE DE VACANCES 14 ANS 12:15 - 14:05 - 15:55 17:45 - 19:35 - 21:25 desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141
La mort n'est pas fout. KLAUS KINSKI ISABELLE ADJANI POUR TOUS Nosferatu 2e sem. desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141 VERSION ORIGINALE ALLEMANDE SOUS-TITRES FRANÇAIS
POUR TOUS DOCTEUR JIVAGO desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3131

CINEMAS UNIS $3.25 ADOLESCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo (SAUF DOLLARD)
VENEZ VOUS DÉTENDRE DANS LE CONFORT DE NOS SALLES CLIMATISÉES!
Oscar du Meilleur Film Étranger 14 ANS le Tambour Le PARISIEN 4 486 STE CATHERINE O. 866-3856 1:00, 3:30, 6:15, 9:00
UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT 14 ANS la Cage aux Folles Le PARISIEN 2 2e ANNÉE! 1:10, 2:55, 4:40, 6:25, 8:10, 9:50
DIDIER FARRE présente 18 ANS Adultes Un film de Patrick SCHULMANN et la tendresse?... bordel! Le PARISIEN 5 12:20, 2:05, 4:00, 5:50, 7:45, 9:35.
L'HOMME LE PLUS RECHERCHÉ DE LA PRISON DE WAKEFIELD, C'EST LE GARDIEN! Robert Redford "BRUBAKER" 14 ANS
LOEWS: 12:15, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35. AVENUE: 7:00, 9:20. DORVAL: 6:30, 9:00. LAVAL: 6:30, 8:55. GREENFIELD: 7:20, 9:40.
AUX 5 CINEMAS! LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747 LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776 DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586 GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
POUR TOUS AIRPLANE HEUREUSEMENT, CE N'EST QUE DU CINEMA!
PALACE: 12:35, 2:20, 4:05, 5:50, 7:35, 9:20. CLAREMONT: 7:10, 9:10. LAVAL: 6:05, 7:45, 9:25. DOLLARD: OUVERTURE 7:30.
PALACE 698 STE CATHERINE O. 866-6091 CLAREMONT 5078 SHERBROOKE O. 483-7395 LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776 Cinéparc DOLLARD 2 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8447
Quand un CHAUFFEUR de TAXI devient une CHAUFFERETTE! 18 ANS EDWIGE FENECH GEORGE HILTON LA TOUBIB SE RECYCLE TAXI GIRL
CHATEAU 12:30, 3:35, 6:40, 8:20. LAVAL: 6:30, 8:10. CHATEAU 2 LAVAL 4
Des profondeurs de l'espace un terrible danger nous menace... LA QUATRIÈME RENCONTRE CA POURRAIT ÊTRE LA DERNIÈRE NATHALIE DELON MARTIN BALSAM 14 ANS PLUS 2e GRAND FILM DANS QUAQUE CINEMA
RIVOLI: 1:30, 4:45, 8:00. VERSAILLES & LAVAL: 6:10, 7:50
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776 VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880
LES Chattes du COLLÈGE 18 ANS Adultes Couleur PLUS «ELLES S'EN DONNENT À COEUR JOIE» PLUS CHALEURS PROFONDES
RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 «CHATTES» 4:25, 9:20 «CHALEURS» 1:10, 6:05 «COEUR JOIE» 2:50, 7:45

Fascinant! 18 ANS Adultes 'le GIGOLO AMÉRICAIN' Lauren Hutton Hector Elizando Nina Van Pallandt Le PARISIEN 3 486 STE CATHERINE O. 866-3856 1:00, 3:05, 5:05, 7:20, 9:25
PATROUILLE DU COSMOS l'aventure humaine ne fait que commencer Version française de STAR TREK
AUX LAVAL: GREENFIELD & VERSAILLES
PARISIEN: 12:00, 2:25, 4:40, 6:25, 8:10, 9:40. LAVAL & GREENFIELD: 7:20. VERSAILLES: 7:15.
Le PARISIEN 1 LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776 GREENFIELD PARK 2 VERSAILLES 1 PL. VERSAILLES 353-7880
LES VICES ET LES MÉTHODES DIABOLIQUES DES MAÎTRES DU 3e REICH! 18 ANS Adultes LES LONGUES NUITS DE LA GESTAPO avec Fred Williams Lyzo Miami Isabelle Marchal Aussi 2e film dans chaque cinema
CHATEAU: 12:45, 4:15, 7:45. GREENFIELD: 6:05, 7:50. VERSAILLES: 6:00, 7:45.
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3103 GREENFIELD PARK 3 VERSAILLES 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129 PLACE VERSAILLES 353-7880
ILS S'AMUSENT FOLLEMENT EN COMMETTANT LE CRIME DE LEUR VIE! POUR TOUS ROUGH CUT
PLACE VILLE MARIE: 12:35, 2:35, 4:50, 7:00, 9:20. DORVAL: 6:55, 9:00. KENT: 7:20, 9:25.
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644 DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586 KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9701
«Fame»... un embrasement d'énergie, de fraîcheur, de vitalité, de jeunesse et de talent... ou resplendissent mille facettes du chant et de la danse. Charles Chaplin, «Los Angeles Times» 14 ANS Fame MGM United Artists Laissez passer non acceptés YORK 1387 STE CATHERINE O. 937-8978 1:25, 3:55, 6:25, 9:00
WALT DISNEY'S MARY POPPINS THE ORIGINAL POUR TOUS VAN HORNE 1:15, 3:30, 6:25, 9:00 LE CINEMA 1:10, 3:40, 6:10, 8:40 FAIRVIEW 1:00, 3:50, 6:15, 9:00 DOLLARD OUVERTURE 7:30 P.M.
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477 VAN HORNE 6150 CÔTE DES NEIGES 731-8243 FAIRVIEW 1 TRANS CAN. S. 52 697-8095 Cinéparc DOLLARD 1 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
PLUS Au Cinéparc «APPLE DUMPLING GANG RIDES AGAIN»
«KUBRICK BRILLE AVEC «SHINING». «THE SHINING» EST UN CHEF-D'OEUVRE!» — Winnipeg Free Press
«JACK NICHOLSON EST SUPERBE!» — Hamilton Spectator
«'THE SHINING'... UN FILM QUI VAUT D'ÊTRE VU!» — Vancouver Sun
LOEWS & FAIRVIEW: 1:10, 3:50, 6:30, 9:10. KENT: SEMAINE 6:30, 9:10.
18 ANS Adultes THE SHINING A STANLEY KUBRICK FILM JACK NICHOLSON SHELLEY DUVALL THE SHINING STEPHEN KING STANLEY KUBRICK & DIANE JOHNSON STANLEY KUBRICK THE PRODUCER CIRCLE CO
3e SEMAINE LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9701 FAIRVIEW 2 TRANS CAN. S. 52 697-8095

Découvertes dans les îles

Terre des Hommes

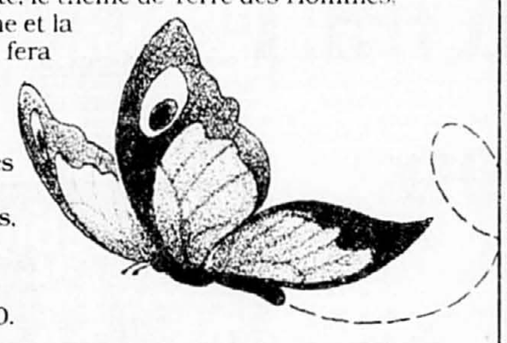
Venez vivre un voyage autour du monde...dans une île! L'île Ste-Hélène.

Partez à la découverte de 27 pavillons dont 15 pays qui vous dévoileront leur culture, leur thématique et leurs trésors.

Cet été, le thème de Terre des Hommes, l'Homme et la Nature, fera l'objet de manifestations diverses et d'activités dynamiques d'ordre culturel, artistique et scientifique.

L'été dans les îles, c'est aussi partir à la découverte du calme et de la détente grâce à tous les espaces verts, les parcs et les aires de loisirs de Terre des Hommes.

Cet été, venez passer vos vacances à deux pas de chez vous, partez à la découverte dans les îles.



Horaire des îles: Tous les jours.
Le site: de 10h00 à minuit • Les pavillons: de 10h30 à 21h00.

Destination les îles: Prenez l'autobus 169 à la station de métro Papineau ou encore, prenez le métro, jusqu'à la station île Ste-Hélène.

Renseignements:
Programme officiel.
Procurez-vous le programme officiel 1980 de Terre des Hommes, Les Floralies 1980 et La Ronde à l'un des kiosques de vente sur le site!

Avec la collaboration de la Brasserie Labatt Limitée.

Labatt

L'ÉTÉ DANS LES ÎLES

LES FLORALIES • TERRE DES HOMMES • LA RONDE

Harrison : des mémoires à $400 . . .


George Harrison

■ LONDRES (AFP) — L'ancien «Beatle» George Harrison s'apprête à publier ses mémoires qui seront vendus au prix inhabituel de 148 livres (environ $400) l'exemplaire, a-t-on appris hier de source informée à Londres.

Intitulé *I Me Mine* (Je, Moi, Mon), le livre sera relié en cuir, les pages dorées à la feuille et tous les exemplaires signés par George Harrison, indique-t-on de même source.

Enfin, l'édition sera limitée à 2,000 exemplaires, dont la moitié a déjà été commandée.

Reprise des concerts populaires d'été

■ Par l'entremise de son service des activités culturelles et avec l'appui financier de la Société des produits alimentaires Kraft Ltée, la Ville de Montréal reprend, pour la quatrième année consécutive, ses «Concerts populaires d'été 80», à l'aréna Maurice-Richard.

Tous les mercredis soir, à 20h15, jusqu'au 6 août, l'O.S.M., sous la direction de son directeur artistique, Charles Dutoit, ou des chefs d'orchestre Uri Mayer et Raymond Dessaints, présente aux mélomanes un concert d'oeuvres populaires du répertoire classique. De nombreux solistes, chanteurs et instrumentistes, choisis parmi les meilleurs Montréalais, sont mis en vedette à chaque concert.

Comme par le passé, les spectateurs aux tables pourront se procurer des vins et des fromages, avant le début du concert ainsi que durant les deux entractes. Les billets se vendent $3.50 aux tables et $3 et $2.50 dans les estrades. Les citoyens du troisième âge bénéficient d'une réduction de 50%.

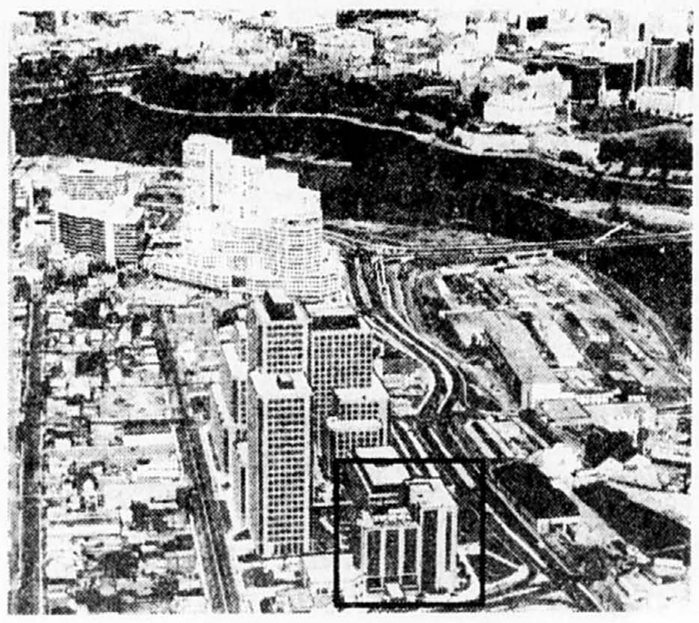
A noter que l'aréna Maurice-Richard jouit d'un système de climatisation efficace, maintenant la température à un niveau très confortable. De plus, on peut se rendre facilement aux «Concerts populaires d'été 80» en utilisant le métro ou en profitant du vaste stationnement qui se trouve à proximité de l'aréna Maurice-Richard.

Cette série de concerts permet à la population de se reposer et de se divertir, en se mêlant à une musique légère mais de bon goût, tout en permettant aux artistes de faire valoir leur talent devant un auditoire qui ne demande qu'à se laisser charmer.

Jazz gratuit

■ La Société Radio-Canada accorde gratuitement des billets sur demande pour les spectacles de mercredi et jeudi (les 9 et 10 juillet) du Festival international de Jazz de Montréal. Maneige et Ramsey Lewis sont à l'affiche mercredi; The Vic Vogel Big Band et Dejan' Olympia Brass Band, jeudi. Les spectacles ont lieu à 20 h au Kiosque international, à Terre des Hommes. On peut se procurer les billets à la réception de la Maison de Radio-Canada, 1400 est, rue Dorchester, et au Mansfield Bokk Mart, 2065, rue Mansfield.

RAPPROCHEZ-VOUS DU GOUVERNEMENT.



Si vos affaires gouvernementales vous conduisent à Ottawa ou Hull, rapprochez-vous du gouvernement en demeurant à L'Auberge.

Nous sommes à Hull, à deux pas des bureaux provinciaux et fédéraux (Terrasses de la Chaudière et Place du Portage) et quelques minutes suffisent pour se rendre à la Colline parlementaire.

Vous serez enchantés par l'ambiance européenne alliée au confort moderne qui prévaut à L'Auberge. 240 chambres et suites superbement aménagées et mille autres avantages feront de votre séjour parmi nous, une affaire de plaisir.

Pour votre agrément, des salles pour réunions intimes ou d'importance, une cuisine pour fins gourmets à la salle à dîner Le Châteauneuf et 6 bars/salons et restaurants. Pour votre détente, une étincelante piscine intérieure et des bains sauna et tourbillon.

Voilà pourquoi lorsque vos affaires gouverne mentales vous conduisent à Ottawa ou Hull, L'Auberge vous rapproche du gouvernement et fait de votre séjour, une affaire de plaisir.

L'Auberge de la Chaudière

2 rue Montcalm, Hull, Québec J8X 4B4 vue superbe sur la Capitale nationale
Pour réservations sans frais, appelez (de partout au Canada) 1-800-567-1993 (de la région d'Ottawa Hull) 778-3880
Membre de l'association Preferred Hotels Canada 1-800-661-1262 (E.U. 800-323-7500)
Représentants The Leading Hotels of the World (E.U. 800-223-6800) Etat N.Y. 212-838-3110

Ne manquez pas la vente AUJOURD'HUI

grand ménage

Le Relais CHEVROLET LTÉE

en page 3 du cahier CONTACT.

À Montréal

On a l'tour de dire

Bonjour!

Tourisme Québec

Simpsons MD



Pour un été au frais

Prix Simpsons

13.99

Un été sans cette merveille de petite robe n'est pas un été comme vous le désirez! Vous la porterez partout; en voyage, pour faire des courses, pour travailler et sûrement en une foule d'autres occasions! Elle est confectionnée en tissu 100% polyester lavable; les manches sont courtes et sa coupe vous enchantera. Petits imprimés et motif à la bordure sur fond marine, brun ou noir. Demi-tailles 14½ à 24½.

Rayon 616, au sous-sol, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

TAUX D'INTÉRÊT SPÉCIAL POUR PROJET DE RÉNOVATION

Explication: Quelle que soit la banque dont vous obtenez le prêt, Métropolitain paiera la différence, la première année seulement, pour abaisser le taux d'intérêt à 12%.

12% PREMIÈRE ANNÉE SEULEMENT

Pour les années subséquentes, le taux d'inflation normal couvrira avantageusement le taux d'intérêt.

RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE

UN BON INVESTISSEMENT...

LA RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE

SURTOUT LORSQU'IL S'AGIT D'UN RAJOUT



CONSTRUIT PAR MÉTROPOLITAIN

Grâce à nos 21 ans d'expérience nous savons comment planifier et exécuter votre projet de a à z, en vous épargnant les problèmes causés par la réalisation d'un tel projet.

QUELS SONT VOS BESOINS

• GRENIERS • SALLES DE JEUX • TOITURE • BUREAU • CUISINE
• RENOVATIONS GENERALES • SALLES DE BAINS

CONSULTER NOS EXPERTS À NOTRE FABULEUSE SALLE DE MONTRE

4058 ouest, rue Jean-Talon

Heures d'ouverture de notre salle de montre
Dim.: 11h à 5h
Lun., mar., merc.: 9h à 5h
Jeu., ven.: 9h à 8h
Sam.: 9h à 4h

ou composer
482-0600
pour une estimation gratuite à domicile

Côte droit de l'edifice Cesco

SERVICE DE RÉNOVATION

MÉTROPOLITAIN

Le pape incite les lépreux à garder confiance dans les progrès de la médecine

■ SALVADOR (AFP) — Le pape Jean-Paul II a entamé hier la huitième journée de son voyage au Brésil en bénissant les 1,500 malades de la léproserie de Aguas Claras, à 20 km de Salvador (capitale de l'Etat de Bahia) où il a visité ensuite la Favela de Alagados.

S'adressant aux lépreux, le souverain pontife a déclaré: «L'umble vicaire du Christ est aujourd'hui parmi vous dans le même état d'esprit avec lequel le maître divin accueillait et bénissait les foules, en particulier les personnes affligées du même mal que vous.»

Le pape a incité les malades à ne pas se laisser vaincre par la peur, à garder confiance dans les progrès de la médecine et à ne pas se laisser tenter par l'isolement. La lèpre est très répandue au Brésil où l'on compte 150,000 malades, et elle est en progression constante.

Le pape Jean Paul II a été contrait hier à se réfugier dans un car du cortège officiel par des milliers d'habitants d'un bidonville de Salvador qui tentaient de l'approcher.

Selon des témoins, le dispositif de sécurité prévu dans cette ville de 130,000 habitants a cédé devant la foule, amenant les représentants du Vatican et du clergé local à former un rapide cordon protecteur autour du pape avant que celui-ci n'accède au car. Seule une petite fille a réussi à agripper un instant Jean Paul II dont la soutane était tachée de boue, avant qu'il n'échappe au mouvement de la foule.

Le souverain pontife a aussi visité la Favela des Alagados à Salvador, exemple criant des conditions sous-humaines où les inégalités sociales jettent de nombreuses populations. Cette Favela construite sur pilotis, abrite 100,000 personnes. Le fameux «cycle du crabe» (le crabe mange les déjections humaines et l'homme mange le crabe et ainsi de suite) qui pendant des années a assuré la survie des hommes y est lui-même menacé aujourd'hui par une énorme pollution industrielle, notamment des effluents chargés de mercure.

Jean-Paul II a lancé un appel à cette occasion à ceux «qui peuvent aider» à résoudre la situation de misère dans laquelle vivent les habitants de la Favela. S'adressant aux «Favelados», le pape a déclaré que lors de ses voyages pastoraux, il rencontrait des riches et des pauvres, mais les moins favorisés, a-t-il dit, «occupent une place spéciale dans mes préoccupations car ils ont davantage besoin d'aide et de consolation».

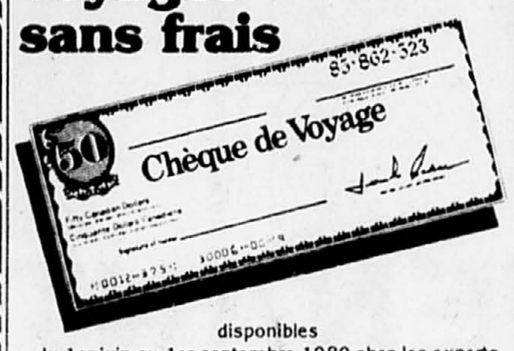
Depuis l'arrivée du pape, le «social» est plus que jamais à l'ordre du jour au Brésil, où chacun selon sa tendance, tire argument des paroles du pape pour renforcer ses positions. Le quotidien O Globo, proche du gouvernement, écrivait hier que le ministre de la Communication sociale, M. Said Farhat va faire publier dès le départ du pape un recueil où seront présentées face à face les déclarations à caractère social du pape et celles du président Figueiredo, pour démontrer leur identité.

Chaque jour qui passe apparaît comme un nouvel exploit du souverain pontife dont la résistance physique étonne les Brésiliens et les journalistes qui l'accompagnent dans son long pèlerinage en terre brésilienne où les distances se comptent en milliers de kilomètres.

A Salvador, dimanche, le contact brutal avec l'humide chaleur tropicale, alors qu'il venait des terres fraiches du sud soumises à l'hiver austral, a accru encore l'épreuve physique de Jean-Paul II.

Le pape va devoir affronter cette chaleur pendant tout le reste de son voyage.

Chèques de voyages sans frais



disponibles
du 1er juin au 1er septembre 1980 chez les experts en devises étrangères reconnus à l'échelle canadienne:

Fiducie Guardian

appelez 842-8251, ou rendez-vous au 618, rue St-Jacques, Montréal (METRO Square Victoria)

Onze devises disponibles

pour bien vous servir, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 16h00

N.B.: Cette offre ne s'applique que sur les achats faits avec dollars canadiens seulement



ÉCOLE DE VOILE **697-3267**

Stefan Marshall Inc
à 20 minutes du centre-ville

Baie Valois
90, Bord-du Lac
Pointe-Claire

Simpsons MD

1/2 prix

Valises nylon «Sebring» de «Samsonite»

Que vous partiez au loin, en vacances ou pour une fin de semaine tranquille, ces superbes valises «Sebring» de «Samsonite» seront vos fidèles compagnons de voyage! Modèles de fabrication canadienne en nylon souple lavable et rebelle à l'eau. Robustes poignées et glissières. «Twine» (gris) ou bordeaux.

	Prix ord. Simpsons	Vente
A. Pullman, 28''x18''x8''. Sur roulettes	69.95	**34.97**
B. Pullman, 24''x16''x7''	54.95	**27.47**
C. Sac avec bandoulière, 17½x13''x7''	44.95	**22.47**
D. Fourre-tout, 9''x11''x5''	22.95	**11.47**
E. Sac à dos, 15''x11½''x5''	44.95	**22.47**
F. Sac pour tennis, avec bandoulière, 19½''x12½''x6''	42.95	**21.47**
G. Sac sport, 15''x8''x8''	29.95	**14.97**

Toutes dimensions approximatives
Rayon 436, au deuxième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement





impressions

Maintenant jusqu'au 2 août 1980

Consultez le cahier de 48 pages couleur «Impressions» de Simpsons. Vous y trouverez une foule de bons achats pour le foyer. Si vous n'avez pas reçu votre exemplaire, venez-en chercher un au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Commandez dès maintenant.

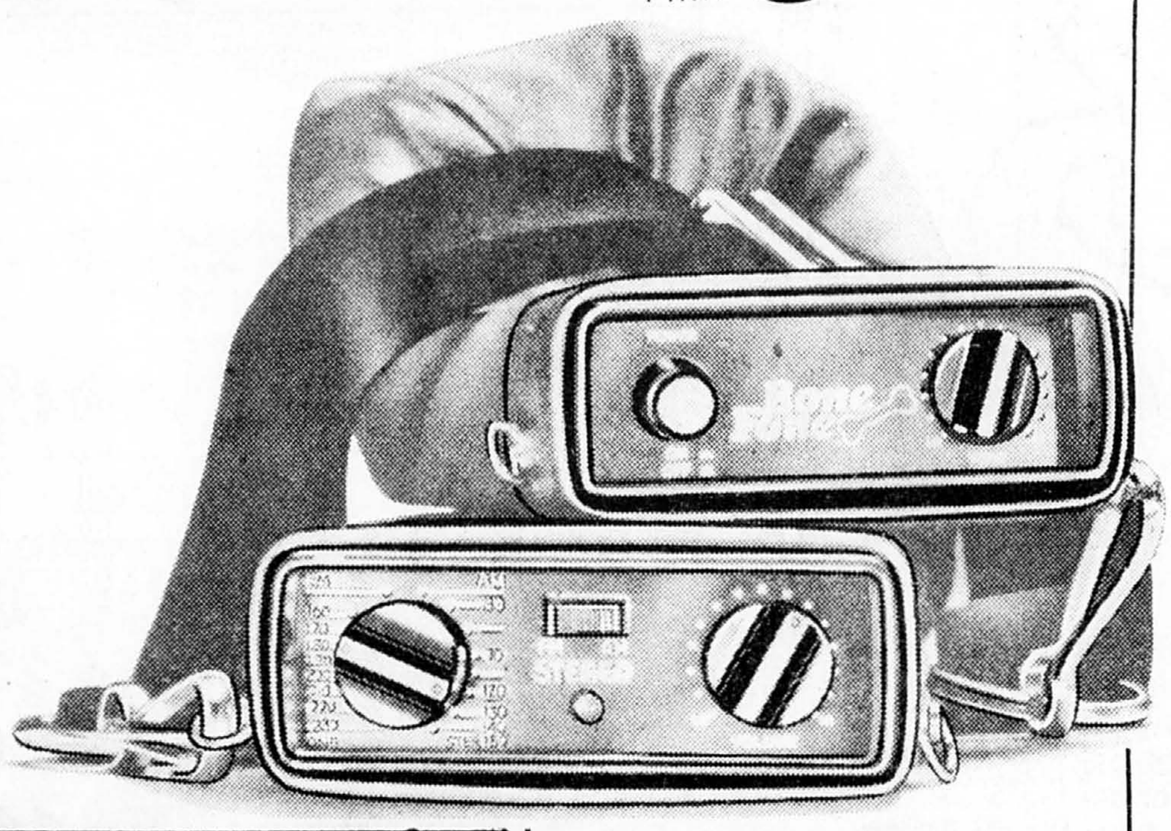
Composez 842-7221 jour et nuit.

Simpsons MD

MAINTENANT CHEZ SIMPSONS

une découverte stéréophonique

Bone Fone T.M.



Une nouvelle conception en technologie sonore

ensemble stéréo genre collier

Faites l'expérience d'une nouveauté dans le domaine de la stéréophonie. Le «Bone Fone» vous enveloppe d'un riche son que vous seul pouvez entendre. En effet, le «Bone Fone» ajoutera une dimension musicale à toutes vos activités... à l'intérieur comme à l'extérieur!



Prix Simpsons

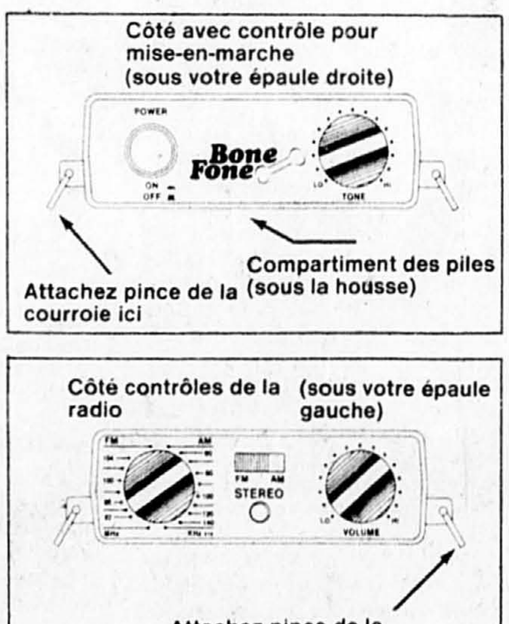
129.95

complet avec housse «Lycra» spandex et étui en forme d'os

Ecoutez votre musique préférée quelle que soit votre activité:

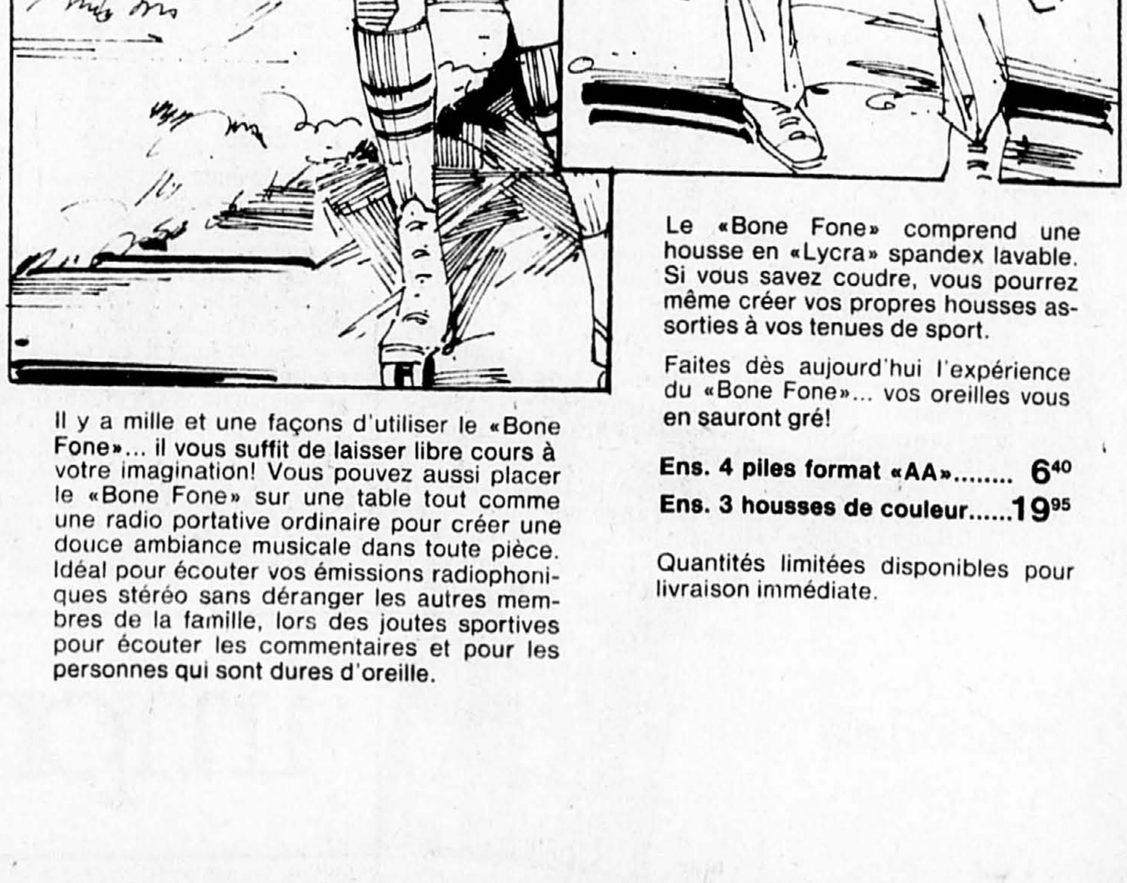
- **le cyclisme**
- **le ski**
- **Le patinage**
- **La course à pied**
- **Au travail**
- **Tondre la pelouse**
- **Promener le chien**
- **La détente**

Le mot portatif prend un sens nouveau grâce au «Bone Fone»! C'est le système que vous portez sur vous. Vous pouvez ainsi «savourer» en privé votre musique préférée à l'intérieur comme à l'extérieur sans déranger votre voisinage immédiat... de plus vous n'avez pas besoin d'écouteurs! Le «Bone Fone» vous permet néanmoins d'entendre le bruit du trafic... vous pouvez l'utiliser en toute sécurité!



Rayon 469, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



Il y a mille et une façons d'utiliser le «Bone Fone»... il vous suffit de laisser libre cours à votre imagination! Vous pouvez aussi placer le «Bone Fone» sur une table tout comme une radio portative ordinaire pour créer une douce ambiance musicale dans toute pièce. Idéal pour écouter vos émissions radiophoniques stéréo sans déranger les autres membres de la famille, lors des joutes sportives pour écouter les commentaires et pour les personnes qui sont dures d'oreille.

Le «Bone Fone» comprend une housse en «Lycra» spandex lavable. Si vous savez coudre, vous pourrez même créer vos propres housses assorties à vos tenues de sport.

Faites dès aujourd'hui l'expérience du «Bone Fone»... vos oreilles vous en sauront gré!

Ens. 4 piles format «AA»..... 6.40

Ens. 3 housses de couleur.....19.95

Quantités limitées disponibles pour livraison immédiate.

Le «Bone Fone» est un mini système stéréo AM-FM que vous portez sur vos épaules tout comme un collier. Les haut-parleurs sont judicieusement placés derrière vos oreilles. Syntonisez un poste FM et vous **entendrez un son riche et fidèle** comme celui de votre système de son à la maison!

Le principe en est des plus simples. Les vibrations sonores sont transmises par vos os jusqu'à l'oreille interne. C'est comme si votre corps tout entier était enveloppé de son! C'est une expérience musicale unique que vous devez entendre... vous serez conquis d'emblée! Le «Bone Fone» vous offre une reproduction stéréo fidèle en plus de posséder les caractéristiques qui sont l'apanage des systèmes stéréo réguliers: contrôle automatique minimisant les variations du volume quelles que soient vos activités, contrôle automatique des fréquences et commutateur stéréo-mono automatique; de plus ce remarquable **système est muni de 4 circuits intégrés, de 2 filtres céramiques et d'un transistor à effet de champ pour une syntonisation et une réception hors pair! Le «Bone Fone» ne pèse que 17 onces avec les 4 piles «AA»** (non incluses).